

# LE GROUPE SOLROC SOGEVEM ASSOCIÉS EXPERTS CONSEILS LTÉE

# WANKLYN-MILOT S.E.C. ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE - PHASE I

9600 rue Jean-Milot, arrondissement Lasalle, Montréal, Québec



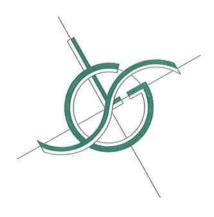
Préparé par:

Karima Oulamara M. Sc. Env. Revu et approuvé par:

Alain Bondu Géologue Sr

Référence N°: FA184-100275E1 Projet N°: 17274

Mars 2010



# LE GROUPE SOLROC SOGEVEM ASSOCIÉS EXPERTS CONSEILS LTÉE

Montréal, le 3 mars 2010

Référence nº: FA184-100275E1

Projet nº: 17274

M. Claude Boisvert
WANKLYN-MILOT S.E.C.
545, boulevard Crémazie Est
Bureau 1210
Montréal, Québec
H2M 2V1

Objet:

Évaluation environnementale de site - Phase I de la propriété sise au 9600 rue Jean-Milot, arrondissement Lasalle à Montréal, Québec.

Monsieur,

En réponse à votre demande, nous avons effectué une Évaluation environnementale de site - Phase I de la propriété sise à l'adresse mentionnée ci-haut, et nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de vous servir et espérons collaborer de nouveau avec vous lors de vos prochains projets.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

LE GROUPE SOLROC

Aimé Bensoussan Président

AB/ko

# SOMMAIRE DE L'ÉTUDE

La propriété à l'étude est située au 9600 rue Jean-Milot, arrondissement Lasalle à Montréal, Québec et occupe une superficie de 18 667 m² (200 929 pi²). Elle est légalement représentée par le lot n° 1 930 411 du Cadastre officiel du Québec. Il est prévu que l'occupation future du terrain sera résidentielle.

Entre 1977 et 2001, la propriété à l'étude était occupée par une station service individuelle. Cette activité est listée à l'annexe III du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains contaminés (Code SCIAN 447190), Catégories d'activités industrielles et commerciales, susceptibles de contaminer les sols et les eaux souterraines. La propriété à l'étude est assujettie à l'application de la loi 72. Une caractérisation exhaustive des sols et des eaux souterraines devra être effectuée suivant les exigences de la loi 72.

Sur la base des documents et des renseignements obtenus lors de nos recherches et durant notre visite des lieux, nous sommes d'avis que l'étude a révélé plusieurs risques de contamination potentielle sur la propriété étudiée reliés à la présence d'une contamination résiduelle au delà du critère **B** sur la propriété à l'étude, la présence probable de deux réservoirs souterrains sur la propriété voisine au sud et la présence d'une eau huileuse dans l'ancien garage de réparation. Il est ainsi recommandé de procéder à une phase II dans les secteurs sud-est et sud, ainsi qu'à l'intérieur du garage afin de vérifier la qualité environnementale des sols de la propriété à l'étude.

Compte tenu du remaniement futur du terrain à l'étude relié à des éventuels travaux de décontamination et de construction future d'un bâtiment résidentiel, il est recommandé de procéder à une caractérisation exhaustive du terrain à l'étude afin de vérifier la qualité des sols et des eaux souterraines selon les exigences de la loi 72.



# TABLE DES MATIÈRES

5	OMMAIRE DE L'ÉTUDE					
1		RODUCTION				
	1.1 1.2 1.3	Objectif de l'étude	••••			
2	DES	SCRIPTION DU SITE	٠٠٠٠.			
	2.1 2.2	Description de la propriété Contexte géologique, hydrogéologique et topographique				
3	ÉTU	DE DES DOSSIERS ET EXAMEN DE L'HISTORIQUE				
	3.1	Registre foncier du Québec				
	3.2	Annuaires Lovell de Montréal et sa banlieue				
	3.3	Photographies aeriennes	6			
	3.4	Acces a l'information	7			
		3.4.1 Repertoire des terrains contaminés	7			
		3.4.2 Repertoire des dépôts de sols et de résidus industriels	۶			
			9و			
		3.4.4 Titulaires d'un permis pour équipements pétroliers	9			
		3.4.6 Municipalité	10			
		3.4.7 Gaz Metro	.11			
	3.5	Lois et exigences	11			
		3.5.1 Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et Loi 72	11			
	3.6	3.5.2 Exigences réglementaires	12			
4		Études antérieures	13			
-	νισι : 	TE DU SITE ET ENTREVUES	13			
5	ETA	Γ ACTUEL DE LA PROPRIÉTÉ				
	5.1	État des lieux et utilisation du terrain	13			
	5.2	Description des propriétés avoisinantes	14			
	5.3	Rembiai	1/			
	5.4 5.5	Chauffage et climatisation	14			
	5.6	Réservoir souterrain et/ou de surface.	15			
	5.7	Contenants d'entreposage et produits chimiques	15			
	5.8	Équipements électriques	15 15			
	5.9	Equipements particuliers	16			
	5.10	Approvisionnement en eau potable et réseau d'égout	16			
	5.11	Pulsard et drain	16			
	5.12 5.13	raches et moisissures	16			
	5.14	Amiante et mousse isolante d'urée formaldéhyde	17			
	5.15	Substance appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	17			
	5.16	Radon	18			
	5.17	Bruits et vibrations	12			
	5.18	Champs électromagnétiques	18			
6	ANAL	YSE DES RÉSULTATS	10			
			ıJ			



7 ÉVALUATION DES RÉSULTATS					
INDEX DES TABLEAUX					
Tableau 1 : Historique des transactions	5 6				
ANNEXES					
A / PLAN DE LOCALISATION GÉNÉRALE					
B / PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES					
C / DOCUMENTS DU MDDEP					
D / DOCUMENTS DU RMS					



E / DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

F / REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

#### 1 INTRODUCTION

Les services du GROUPE SOLROC ont été retenus par M. Claude Boisvert, représentant dûment autorisé par l'entreprise WANKLYN-MILOT S.E.C., afin d'effectuer l'évaluation environnementale de site (ÉES) - Phase I de la propriété sise au 9600 rue Jean-milot, arrondissement Lasalle à Montréal, Québec. La propriété est actuellement occupée par un bâtiment commercial d'un (1) étage avec mezzanine sans sous-sol qui abritait entre autres un garage de réparation depuis 1978 et comprenait l'utilisation d'une station service individuelle équipée de postes de distribution d'essence et de diesel. La station service figure parmi les activités potentiellement polluantes pour les sols et les eaux souterraines de la propriété.

# 1.1 Objectif de l'étude

L'objectif de la présente étude est d'évaluer la condition environnementale du site selon la procédure standardisée d'Évaluation environnementale de site (ÉES) - Phase I, afin de déterminer si la qualité environnementale des sols et de l'eau souterraine de cette propriété a été détériorée suite aux activités des occupants actuels ou antérieurs. Cette étude traite également des matériaux de construction réglementés qui pourraient être présents dans la structure de la bâtisse et des sources réelles ou potentielles de contamination en provenance des propriétés voisines.

# 1.2 Méthodologie

Cette étude a été réalisée suivant la norme CSA Z768-01, Évaluation environnementale de site - Phase I, et le rapport a été préparé sur la base d'un plan de travail encadrant tous les éléments et exigences figurant dans cette norme.

L'étude consiste, dans un premier temps, à retracer l'historique de la propriété et de ses environs par l'intermédiaire de photographies aériennes, de la recherche de titre, de documents d'archives disponibles, de rapports environnementaux, géologiques et géotechniques et par le biais de la Loi d'accès à l'information (ministères, municipalité etc.). Dans un deuxième temps, une inspection de la propriété est effectuée afin de répertorier les sources réelles ou potentielles de contamination liées aux activités des occupants de la propriété et des propriétés avoisinantes. Enfin et lorsque cela est possible, une entrevue est réalisée lors de la visite avec des personnes possédant des informations pertinentes.

#### 1.3 Limitations

LE GROUPE SOLROC a procédé à une Évaluation environnementale de site – Phase I de la propriété en suivant la méthodologie présentée à la section 1.2 de ce rapport. L'inspection de la propriété a été effectuée le 24 février 2010 par notre personnel. Les informations, résultats et conclusions énoncés dans ce rapport sont basés sur les faits et le contexte qui prévalaient lors de la réalisation de la présente étude et selon les renseignements disponibles dans la limite d'un accord mutuel sur le mandat, l'envergure du travail, le budget et l'échéancier.



Il est à noter que toute modification relative aux conditions environnementales tant physiques que réglementaires, à l'administration et à l'utilisation de la propriété à l'étude, au même titre que des changements au niveau de l'entreposage, de l'utilisation ou de la disposition de produits chimiques, pétroliers, résiduels ou autres sur le site, peuvent modifier significativement les conclusions et informations contenues dans ce rapport. De plus, des informations complémentaires, telles que des réponses de demandes d'accès à l'information, reçues après l'émission du présent rapport peuvent en changer les conclusions.

La recherche de titres réalisée dans la présente étude n'a pas de teneur légale et ne peut être utilisée que pour l'identification des propriétaires antérieurs de l'immeuble.

Aucun échantillonnage ou analyse de sol, d'eau, d'air ou de matériaux de construction n'est réalisé dans le cadre de la présente évaluation, à moins d'indication contraire telle que stipulée aux termes du contrat. Ces travaux font en général partie d'une Évaluation environnementale de site – Phase II ou d'une caractérisation environnementale, effectuée lorsque requise. Les renseignements produits dans la présente étude ne concernent que les aspects environnementaux du terrain obtenus à partir de sources d'information fiables telles que des documents d'archives, des plans, des observations visuelles et des entrevues avec les responsables de la propriété. Ils ne constituent en aucun cas une évaluation des aspects structuraux ou autres de la propriété à l'étude. Si des renseignements spécifiques et détaillés étaient requis à ce sujet, des recherches plus approfondies et/ou des sondages de terrain et analyses devront être réalisés.

Cette étude a été préparée par LE GROUPE SOLROC pour le compte exclusif de WANKLYN-MILOT INC. Toute utilisation de ce rapport par une tierce partie ou toute conclusion ou décision faite à partir de ce rapport sans consultation, ni autorisation du GROUPE SOLROC sont de la responsabilité de la tierce partie. LE GROUPE SOLROC n'endossera aucune responsabilité pour une utilisation non autorisée de ce rapport ou pour tout dommage subi par la tierce partie résultant de décisions ou d'actions basées sur ce rapport.

#### 2 DESCRIPTION DU SITE

#### 2.1 Description de la propriété

La propriété à l'étude est située au 9600 rue Jean-Milot, arrondissement Lasalle à Montréal, Québec et occupe une superficie de 18 667 m² (200 929 pi²). Elle est légalement représentée par le lot n° 1 930 411 du Cadastre officiel du Québec et a pour coordonnées géographiques prises au coin nord-est du bâtiment : 73° 31' 01.12" Ouest

45° 25' 51.32" Nord

La vocation du secteur est résidentielle, commerciale et industrielle.

La propriété est occupée par un (1) bâtiment commercial/industriel vacant depuis décembre 2006. Selon les informations obtenues par l'évaluation foncière, le bâtiment occupant approximativement 70% de la superficie de la propriété a été construit en 1977 et a été rallongé en 1982 et 1986.

Un plan de localisation générale de la propriété est présenté à l'annexe A du présent rapport.



# 2.2 Contexte géologique, hydrogéologique et topographique

D'après les cartes géologiques n°1426A et n°1427A de J. Hode Keyser et V.K. Prest, 1975, les dépôts meubles surmontant le roc dans ce secteur de Montréal sont composés de till non différencié sur environ 12 à 15,2 mètres (40 à 50 pi.) de profondeur. Selon la *Carte du Rapport géologique 152 - Région de Montréal* de T.H. Clark, 1972, le roc est constitué de formations sédimentaires (schistes) du Groupe d'Utica, Formation de Lachine.

Selon la Carte hydrogéologique de l'Île de Montréal et des Îles Perrot et Bizard de A. Bériault et G. Simard, 1978, la nappe phréatique se trouverait à une profondeur d'environ 7 à 8 mètres (25 pi.). Cette carte montre également que l'écoulement général des eaux souterraines s'effectue vers le sud, en direction du Fleuve St-Laurent.

Des nappes perchées peuvent cependant exister en surface mais également au contact des remblais, du terrain naturel ou du roc. Il faut également souligner que le niveau de l'eau souterraine peut fluctuer en fonction des conditions climatiques.

À l'exception du fleuve St-Laurent qui se trouve à environ 750 mètres au sud du site à l'étude, aucun cours d'eau n'est présent dans un rayon d'un kilomètre.

Aucun puits d'alimentation en eau n'est présent sur la propriété à l'étude et aucune installation de captage d'eau de surface ou d'eau souterraine destinée à la consommation humaine n'est répertoriée dans un rayon d'un kilomètre.

# 3 ÉTUDE DES DOSSIERS ET EXAMEN DE L'HISTORIQUE

L'historique de l'utilisation du site a été effectué en consultant les documents suivants :

- le Registre foncier du Québec en ligne;
- les photographies aériennes de 1928, 1958, 1972, 1981, 1993 et 2001;
- les archives de SCM Gestion des Risques (anciennement CGI);
- les dossiers et les registres du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) et de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- les dossiers de la Ville de Montréal;
- les annuaires Lovell de Montréal et sa banlieue de la Bibliothèque et des Archives nationales du Québec (BANQ);
- les dossiers de GAZ METRO.

## 3.1 Registre foncier du Québec

Notre recherche aux registres du Bureau de la publicité des droits de Montréal s'attarde aux principales transactions de vente concernant le lot nº 1 930 411 du Cadastre officiel du Québec. Celui-ci a été déposé le 15 octobre 2001. La recherche cadastrale est présentée dans le tableau 1 :



Tableau 1 : Historique des transactions

Proprié	taire actuel	Wanklyn Milot S.E.C.				
		Lot № 1 930 411				
Date	N° acte et type	De À		Commentaires		
2007/02/07	13 986 615 Vente	Messagerie de Presse Benjamin Inc.	Wanklyn Milot S.E.C.	Lot 1 930 411 Bâtiment au 9600 rue Jean-Milot		
2001/10/15	2001/10/15 Dépôt du lot 1 930 411qui remplace les lots 955-115-1, et 957-130, Paroisse de Lachine circonscription foncière de Montréal.					
1990/03/01	4 253 345 Vente	Benjamin Distributeur Ltd	Messagerie de Presse Benjamin Inc.	Lots 955-115-1 et 957-130 Bâtisse au 0160 Jean-Milot		
1994/04/29	3 221 481 Vente	Verdun Transport Inc.	Benjamin Distributeur Ltd	ldem		
1976/08/12	2 721 288 Vente	Sherwin-Williams Company	· Verdun Transport	Partie des lots vacants 957, 955-115		
1976/05/17	2 692 783 Vente	Les Investissements D'Avignon Inc.	Inc.			
	Lot N° 957					
1974/08/29	2 546 360 Vente	Distillers Corporation Limited	Sherwin-Williams Company	lot vacant 957		
1958/10/10	1 365 949 Vente	E. Leo Kolber	Distillers Corporation Limited	Idem		
1958/08/15	1 354 486 Vente	Hyman Wisenthal, Miles Wisenthal et Jack Solomon Leither	E. Leo Kolber	ldem		
1954/07/26	1 084 868 Vente	Eugène Paul Clément et al.	Hyman Wisenthal, Miles Wisenthal et Jack Solomon Leither	ldem		
	Partie du lot Nº 955-115					
1954/06/29	1 079 723 Vente	François xavier Bélanger	Sherwin-Williams Company	Partie du lot vacant 955		
1954/01/29	1 055 116 Vente	François Bélanger	François xavier Bélanger	ldem		
1935/04/03	371 832 Vente	F.X. Bélanger et al.	François Bélanger	Partie du lot vacant 955 Avec plus grande étendue		



Le registre montre que les propriétaires passés étaient soit des compagnies, soit des particuliers. Selon les rapports de RMS consultés, les compagnies *Verdun Transport Inc.* et *Benjamin Distributeur Ltd* qui possédaient le site à l'époque, utilisaient une station service individuelle pour approvisionner leurs camions en carburant et diesel. Cette activité est listée à l'annexe III du Règlement sur la protection et la réhabilitation des sites contaminés, catégorie d'activités susceptible de contaminer les sols et les eaux souterraines de la propriété à l'étude.

Les autres compagnies qui n'ont pas développé le site, ne posent par conséquent pas de risque environnemental pour la propriétaire à l'étude.

Note: La liste des transactions citées ci-dessus est donnée à titre indicatif seulement et ne doit pas être considérée comme une recherche formelle de la chaîne des titres légaux de la propriété. En outre, notre recherche n'a pas mis à jour les différents locataires qui ont occupé la propriété dans le passé, ni leurs activités.

#### 3.2 Annuaires Lovell de Montréal et sa banlieue

Les annuaires *Lovell* de Montréal et sa banlieue (1842-1999) ont été consultés pour obtenir de l'information additionnelle concernant les occupants des propriétés à l'étude tout au long des années que ceux-ci aient été propriétaires ou locataires. Les résultats de la recherche sont présentés dans le tableau ci-dessous:

9600 rue Jean-Milot (ancienne adresse : 160 rue Jean-Milot) Année Occupant Activités Messagerie de Presse benjamin Inc. 1990-1998 Distribution de journaux et magasines Curtis Circulation Co. Centre de Camion de Salaberry Inc. Garage (réparation, débosselage et peinture) 1985-1986 160 Messagerie de Presse benjamin Inc. Distribution de journaux et magasines Curtis Circulation Co. Les entreprises Botoco Inc. Entrepôt de marchandises de produits divers 1978-1979 Centre de Camion de Salaberry Inc. Grarage (débosselage et peinture) Verdun Transport Inc. Distribution de marchandises

Tableau 2 : Annuaires Lovell de Montréal et sa banlieue

Selon les rapports du RMS consultés, Le site était équipé d'une station service individuelle munie de six (6) pompes d'essence et de diesel que toutes ces compagnies utilisaient autrefois. Les activités de la station service figurent à l'intérieur de l'annexe III (code SCIAN 4471) du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains, Liste des secteurs d'activité industrielle et commerciale susceptibles de contaminer les sols et les eaux souterraines de la Loi 72. Cette activité représente un risque potentiel de contamination. De plus, l'utilisation de la peinture en pulvérisation par le garage constitue aussi un risque environnemental pour la propriété à l'étude.



## 3.3 Photographies aériennes

La consultation des photographies aériennes nous présente l'évolution des propriétés ainsi que le développement du secteur en général et ce, à travers différentes époques (1928, 1958, 1972, 1981, 1993 et 2001). Des extraits photographiques sont joints à l'annexe B et une description sommaire des photographies est présentée au tableau 3 :

Tableau 3 : Description des photographies aériennes

Photographies aériennes de la propriété					
Année / Échelle Numéro	Utilisation de la propriété	Observations (propriétés adjacentes, secteur)			
1928 / 1: 10 000	Vocation agricole (sans structure)	Les terrains adjacents sont vacants. Le secteur situe au nord est plus ou moins développé. Les infrastructures routières incluant les rues Wanklyn e Jean-Milot ne sont pas encore développées. Un chemin de fer est visible à l'ouest du site.			
1958 / 1: 10 000	.Aucune structure n'est présente face sur le site à l'étude.	Le bâtiment adjacent au sud est construit. Des structures sont visibles à l'est du site à l'étude. Des bâtiments sont visibles à l'ouest du site, de l'autre côté de la rue Des Oblats. Un gros réservoir hors sol est visible au sud-est du site. Les infrastructures routières incluant les rue Wanklyn et Jean-Milot sont plus ou moins développées. Cependant la route 138 n'est pas encore construite.			
1972 / 1: 5 000	ldem	Peu de changement sont survenus depuis 1958. Une partie (plus au nord) de la Route 138 est développée. Le gros réservoir hors sol a été démantelé.			
1981 / 1: 3 500	Un bâtiment est présent sur la propriété à l'étude.	La route 138 est entièrement développée. Les terrains environnants sont tous occupés par les mêmes bâtiments qu'aujourd'hui. La configuration des infrastructures routières est la même qu'aujourd'hui.			
1993 / 1: 3 500	Deux (2) extensions nord-ouest et nord-est ont été construites. Le stationnement est utilisé pour l'entreposage des matériaux.	Les terrains environnants sont tous occupés par les mêmes bâtiments qu'aujourd'hui.			
2001 / 1: 3 500 bing.com 2004-2007	ldem	ldem			

#### <u>Résumé</u>

La propriété à l'étude et le secteur en général sont à vocation agricole jusqu'en 1928. À partir de cette date, le secteur présente une urbanisation de plus en plus dense à caractère résidentiel et industriel. À partir de 1958, le secteur devient fortement urbanisé. Le bâtiment à l'étude se trouve sur la photographie de 198. La configuration du bâtiment actuel est présente sur la photographie de 1993.



#### 3.4 Accès à l'information

La Loi d'accès à l'information autorise la consultation d'archives du MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP) et de la REGIE DU BATIMENT DU QUEBEC (RBQ).

Le MDDEP enregistre les informations et les incidents à caractère environnemental tels les déversements, les sites contaminés, les plaintes, les infractions aux lois et règlements en vigueur relatifs aux installations, aux procédés et aux rejets. Le MDDEP délivre également des certificats d'autorisation pour les activités susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement.

Dans le cadre de cette étude, une demande d'accès à l'information a été acheminée au MDDEP le 15 février 2010. Une fiche technique, une lettre de correspondance entre la compagnie *Terrapex* et le MDDEP et le rapport de caractérisation environnementale effectué par *Terrapex* nous ont été acheminés. Le rapport de caractérisation incluant la fiche technique comprenait la description des travaux de caractérisation et de réhabilitation réalisés par *Terrapex* sur la propriété à l'étude suite à un démantèlement des deux (2) réservoirs souterrains d'essence et de diesel. Le rapport indique que la contamination résiduelle des sols après ces travaux était dans la plage **B-C** du MDDEP. Quant aux lettres échangées entre le MDDEP et *Terrapex*, elles relatent une critique de la méthode d'échantillonnage utilisée par *Terrapex* lors des travaux de caractérisation et de démantèlement des réservoirs. Des copies de ces documents sont présentées à l'annexe C du rapport.

La Direction de la sécurité des équipements pétroliers de la RBQ tient un registre des réservoirs d'huile à chauffage et de mazout lourd d'une capacité supérieure à 4000 litres, des réservoirs d'essence, de diesel et d'huiles usées supérieurs à 500 litres. De même, tout réservoir destiné à fournir ces produits à des fins lucratives nécessite un permis de la RBQ. Conformément à la Loi sur les produits pétroliers, les réservoirs d'une capacité moindre n'ont pas besoin d'être inscrits au registre. Ces enregistrements spécifient la capacité, le matériau de fabrication, la date d'installation, la localisation et le contenu des réservoirs mentionnés.

Quant à la RBQ, elle met sur son site Internet une liste des propriétés pour lesquelles elle possède des documents. La consultation du site Internet, le 15 février 2010, a confirmé que la RBQ ne disposait d'aucun document concernant les sites à l'étude.

# 3.4.1 Répertoire des terrains contaminés

Le MDDEP compile et publie le répertoire des terrains contaminés ainsi qu'une liste des dossiers traités par son service dans le cadre de la politique de réhabilitation des terrains contaminés. Ces registres permettent d'identifier les sites contaminés à proximité de la propriété à l'étude.

La propriété à l'étude ainsi que cinq (5) sites contaminés sont indiqués dans le répertoire des terrains contaminés en date du 15 février 2010. Le tableau 4 énumère les sites contaminés situés dans un rayon approximatif de 250 mètres autour de la propriété à l'étude.



Tableau 4 : Répertoire des terrains contaminés du MDDEP

Terrains contaminés						
Nom du dossier	Adresse	Nature des contaminants	R : réhabilitation Q :qualité des sols résiduels	Distance et direction approximative		
Messageries de presse Benjamin inc.	9600, rue Jean- Milot	Benzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques, Hydrocarbures pétroliers C <sub>10</sub> à C <sub>50</sub> , Toluène	R : Terminée en 2001 Q : Plage B-C	Le site à l'étude		
Terrain résidentiel	286, rue Laffeur	Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures aromatiques polycycliques, Hydrocarbures pétroliers C <sub>10</sub> à C <sub>50</sub> , Mercure (Hg)	R : Terminée en 1991 Q : Plage A-B	120 m Sud		
W.R. Grace & Compagnie Canada inc.	255, avenue Lafleur	Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C <sub>10</sub> à C <sub>50</sub> , Zinc (Zn)	R : Terminée en 1990 Q : Non précisée	180 m Sud		
La Compagnie Seagramm Itée	225, avenue Lafleur	Hydrocarbures pétroliers C <sub>10-</sub> C <sub>50</sub>	R : Non terminée	210 m Sud-ouest		
Forbo Industries inc.	385, avenue Lafleur	Alcools, Hydrocarbures lourds	R : Non terminée	250 m Sud-est		

La propriété à l'étude est enregistrée dans le répertoire des terrains contaminés. Les contaminants sont du Benzène, du Toluène, des hydrocarbures pétroliers (C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>) et des hydrocarbures aromatiques polycycliques HAP. La qualité des sols résiduels est identifiée dans la plage **B-C** du MDDEP, ce qui respectait l'usage commercial ou industriel à l'époque où les sols ont été réhabilités par la compagnie *Terrapex*. Cependant, compte tenu du changement du futur usage qui sera résidentiel, les sols de la propriété devront être réhabilités au critère **B** du MDDEP. De plus, l'utilisation antérieure d'une station service individuelle figure à l'annexe III du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains contaminés, catégorie d'activités commerciales susceptibles de contaminer les sols et les eaux souterraines de la propriété à l'étude. Cette activité représente un risque environnemental pour la propriété à l'étude.

Les autres sites peuvent représenter une source potentielle de contamination. Toutefois, ceuxci se situant à 120 mètres et plus de la propriété à l'étude, la distance, l'hétérogénéité des sols, la présence de discontinuités dans le sol (sous-sol, rue, viaduc et autres infrastructures) et l'écoulement général vers le sud représentent des facteurs limitatifs à la progression de la contamination. Ces sites ne posent, par conséquent, pas de risque environnemental significatif pour la propriété à l'étude.

# 3.4.2 Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Le MDDEP compile et publie le répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels. Ce répertoire fournit des renseignements généraux et techniques portant sur les lieux tels que les dépotoirs de résidus industriels, les anciens dépotoirs municipaux, les dépôts de résidus de pâtes et papiers, les aires d'accumulation de résidus miniers, les lieux d'enfouissement ou les cellules de confinement de résidus et des sols contaminés. L'inventaire exhaustif des lieux d'élimination des déchets dangereux, créé par le MDDEP en 1984 et appelé "Inventaire Gerled", est à l'origine de ce répertoire.



Ni la propriété à l'étude, ni aucun autre site situé dans un rayon approximatif de 250 mètres autour de la propriété à l'étude, ne sont listés dans le répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels en date du 14 février 2010.

# 3.4.3 Répertoire fédéral des sites contaminés et décharges de déchets solides

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada publie le répertoire fédéral des sites contaminés et des décharges de déchets solides. L'inventaire fait état de tous les sites contaminés fédéraux connus sous la responsabilité des ministères et des organismes. Les sites peuvent varier, allant de plusieurs mètres carrés de sols contaminés par des piles non étanches à des sites de mines abandonnés dans le Nord, contaminés par des métaux lourds. L'inventaire tient également compte des sites contaminés non fédéraux pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté d'assumer la responsabilité financière, partiellement ou totalement.

Ni la propriété à l'étude, ni aucun autre site situé dans un rayon approximatif de 250 mètres autour de la propriété à l'étude, ne sont listés dans le répertoire fédéral des sites contaminés et des décharges de déchets solides en date du 15 février 2010.

# 3.4.4 Titulaires d'un permis pour équipements pétroliers

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) est responsable et ce, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2007, de compiler la liste des titulaires d'un permis d'utilisation d'équipements pétroliers en vertu de la Loi sur les produits pétroliers en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 1999.

La propriété à l'étude n'est pas indiquée dans la liste des titulaires de permis pour équipements pétroliers en date du 14 décembre 2009. Cependant, la consultation de la liste souligne la présence d'un (1) titulaire de permis d'utilisation d'équipements pétroliers. Le tableau 5 indique les titulaires de permis situés dans un rayon approximatif de 250 mètres autour de la propriété à l'étude.

Tableau 5 : Répertoire des titulaires de permis pour équipements pétroliers de la RBQ

Titulaires de permis pour équipements pétroliers - RBQ						
Titulaire	Adresse	Date d'émission et d'expiration	The second second second		Distance et direction approximative	
Ultramar Itée	354, Av Lafleur	2008/07/01 2010/06/30	82 166	3	165 m Sud est	

Ce site peut représenter une source potentielle de contamination. Toutefois, celui-ci se situant à 165 mètres de la propriété à l'étude, la distance, l'hétérogénéité des sols et la présence de discontinuités dans le sol (sous-sol, rue, viaduc et autres infrastructures) représentent des facteurs limitatifs à la progression de la contamination. Ce site ne pose, par conséquent, pas de risque environnemental significatif pour la propriété à l'étude.



# 3.4.5 Archives de RMS Gestion des Risques

Le SCM Gestion des Risques (RMS), anciennement CGI, a pour but de regrouper les informations colligées au fil des années par différentes compagnies d'assurance sur ses assurés. Ces données proviennent en premier lieu des plans qui sont établis par l'ASSOCIATION CANADIENNE DES ASSUREURS (ACDA) et sont disponibles pour la plupart des villes du Canada. Elles proviennent des rapports d'inspection des incendies établis par les compagnies d'assurance. Les rapports décrivent les modes d'utilisation des lieux, la nature des produits chimiques utilisés ou entreposés sur le site ainsi que la description des chambres électriques.

Une autre source d'information provient des plans de risque sur les propriétés individuelles établis par l'ACDA. Ceux-ci comprennent des descriptions de toutes les activités à l'intérieur des bâtiments ainsi que la localisation des transformateurs et des réservoirs de liquides inflammables.

Une demande d'accès à l'information a été acheminée au RMS le 17 février 2010.

Concernant le bâtiment situé au 9600 rue Jean-Milot, le RMS possède quatre (4) rapports d'inspection datés de juillet 1977, de juillet 1981, de janvier 1983 et de février 1999, un plan détaillé d'assurance incendie datant de janvier 1963 et trois (3) grand plans datés de juillet 1977. Ce document indique que le système de chauffage du bâtiment est électrique et au gaz naturel. Ces rapports, ayant été jugés pertinents pour la présente étude, ont été acquis.

Tous les rapports indiquent la présence de deux réservoirs souterrains de 38 000 litres (10 000 gallons) d'essence et de 19 000 litres (5 000 gallons) de diesel munis respectivement de cinq (5) pompes d'essence et d'une (1) pompe de diesel. Ces rapports montrent aussi la présence d'un garage de réparation mécanique dont les opérations comprenaient l'utilisation de la peinture en aérosol.

Le plan d'assurance incendie de janvier 1963 indique que la propriété était vacante. Selon les grands plans de 1977, les deux (2) réservoirs souterrains sont présents au coin sud-est du bâtiment près du quai de chargement. Aucun autre réservoir n'a pu être identifié sur les plans. Selon toujours ces plans, le garage de réparation mécanique est présent au coin nord-ouest du bâtiment.

Une copie des documents fournis par le RMS est présentée en annexe.

### 3.4.6 Municipalité

Une demande d'accès à l'information a été acheminée à la Ville de Montréal, arrondissement Lasalle le 15 février 2010.

La Ville de Montréal n'a pas encore répondu à notre demande. La lettre de la Ville et un amendement à notre conclusion vous seront envoyés seulement dans la mesure où la réponse apporterait un changement à notre conclusion.



#### 3.4.7 Gaz Métro

Une demande de recherche a été effectuée auprès de GAZ METRO le 15 février 2010 afin d'obtenir la date de branchement du bâtiment au réseau gazier.

GAZ METRO a répondu qu'un branchement a été effectué à cette adresse le 12 novembre 1982 et la date d'installation initiale n'est pas indiquée dans les dossiers de Gaz métro. Cependant, le gaz naturel a été débranché le 15 mai 2007. Une copie de leur réponse est présentée à l'annexe E du rapport.

## 3.5 Lois et exigences

# 3.5.1 Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et Loi 72

En mars 2002, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 72 (2002, c. 11), soit la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains (Loi 72), modifiant la section IV.2.1 de la LQE<sup>1</sup>.

Cette loi établit de nouvelles règles visant la protection des terrains ainsi que leur réhabilitation en cas de contamination. Elle donne au ministre des pouvoirs d'ordonnance notamment pour obliger la caractérisation de terrains et leur réhabilitation. Elle reconnaît cependant le maintien en place de certains contaminants non solubles dans l'eau présents dans un terrain pourvu que soient prises certaines mesures de mitigation propres à protéger l'environnement et les utilisateurs du terrain. La loi prévoit que des mesures de publicité soient exigées afin d'informer les tiers relativement aux restrictions applicables à l'usage futur du terrain. Elle précise également la nécessité de tenir une séance d'information publique dans ces circonstances.

La loi 72 impose par ailleurs à certaines entreprises appartenant à des secteurs industriels ou commerciaux désignés par règlement, certaines obligations de caractérisation environnementale des sols et des eaux souterraines lorsqu'elles cessent définitivement leurs activités et ce, dans le but de connaître et de corriger toute contamination éventuelle des terrains où elles sont établies. La loi exige également qu'une demande de permission de changement d'usage soit déposée auprès du MDDEP, préalablement à l'implantation de la nouvelle vocation du terrain.

Elle demande aussi que les municipalités constituent une liste des terrains contaminés situés sur leur territoire. Aucun permis de lotissement ou de construction ne peut être délivré pour un terrain colligé sur la liste sans une attestation que ledit terrain soit compatible avec les nouveaux usages qui lui sont destinés.

Elle introduit de nouveaux pouvoirs réglementaires en matière de contrôle et suivi, de traitement, de récupération, de valorisation et d'élimination de sols contaminés.

La loi 72 (2002, c. 11) a été sanctionnée le 8 juin 2002 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2003.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Site Internet du MDDEP, http://www.mddep.gouv.qc.ca/sol/terrains/protection.htm

## 3.5.2 Exigences réglementaires

L'article 31.51 de la Loi sur la qualité de l'environnement stipule :

« Celui qui cesse définitivement d'exercer une activité industrielle ou commerciale appartenant à l'une des catégories désignées par règlement du gouvernement est tenu de procéder à une étude de caractérisation du terrain où elle s'est exercée, dans les six mois de cette cessation d'activité ou dans tout délai supplémentaire n'excédant pas dix-huit mois que peut accorder le ministre, aux conditions qu'il fixe, dans l'éventualité d'une reprise d'activités. L'étude doit, sitôt complétée, être communiquée au ministre et au propriétaire du terrain.

» Si l'étude de caractérisation révèle la présence de contaminants dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires, celui qui a exercé l'activité concernée est tenu, dans les meilleurs délais après en avoir été informé, de transmettre au ministre, pour approbation, un plan de réhabilitation énonçant les mesures qui seront mises en oeuvre pour protéger les êtres humains, les autres espèces vivantes et l'environnement en général ainsi que les biens, accompagné d'un calendrier d'exécution et, le cas échéant, d'un plan de démantèlement des installations présentes sur le terrain. »

L'article 31.53 de la Loi sur la qualité de l'environnement stipule:

« Quiconque projette de changer l'utilisation d'un terrain où s'est exercée une activité industrielle ou commerciale appartenant à l'une des catégories désignées par règlement du gouvernement est tenu, préalablement, de procéder à une étude de caractérisation du terrain, sauf s'il dispose déjà d'une telle étude et d'une attestation d'un expert visé à l'article 31.65 établissant que cette étude satisfait aux exigences du guide élaboré par le ministre en vertu de l'article 31.66 et que son contenu est toujours d'actualité.

Entre 1977 et 2001, la propriété à l'étude était occupée par une station service individuelle équipée de six (6) pompes d'essence et au diesel alimentées par deux (2) réservoirs souterrains situés au coin sud-est de la propriété à l'étude. Cette activité est listée à l'annexe III du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains contaminés (Code SCIAN 447190), Catégories d'activités industrielles et commerciales<sup>2</sup>, susceptibles de contaminer les sols et les eaux souterraines.

Les activités de la station service ont cessé avant 2001 par conséquent avant l'adoption de la Loi 72 en mars 2003. Selon les informations obtenues, il est prévu de construire un bâtiment résidentiel. Dans l'éventualité de la construction de ce nouveau bâtiment sur le site à l'étude et de la réhabilitation des sols de la propriété au critère **B** du MDDEP (sachant que ce site a déjà fait objet d'une réhabilitation environnementale à l'endroit de la station service et dont la qualité résiduelle des sols laissés en place ne respectant plus l'usage résidentiel du site), un remaniement des sols et un changement d'activité pour une activité plus sensible surviendraient. La propriété à l'étude est assujettie à l'application de la loi 72. Une caractérisation exhaustive des sols et des eaux souterraines devra être effectuée suivant les exigences de la loi 72.

L'annexe III du Règlement peut être consultée sur le site Internet du MDDEP au : http://www.mddep.gouv.qc.ca/communiques/2003/c030226-reg-terrains.pdf



#### 3.6 Études antérieures

Un rapport de suivi environnemental et une caractérisation environnementale, 9600, rue Jean Milot, LaSalle (Québec), TERRAPEX ENVIRONNEMENT LTEE, Novembre 2001 (réf. : Projet No CM 924.0) a été fourni par le MDDEP et consulté pour ce présent rapport.

Les travaux de terrain ont consisté en :

- → L'échantillonnage des sols à l'endroit de la fosse des anciens réservoirs de diesel et d'essence ;
- → L'échantillonnage des sols excavés et mis en pile lors de l'enlèvement des réservoirs ;
- → La réalisation de quatre (4) forages aux environs de l'ancien emplacement des réservoirs souterrains d'essence et de diesel ainsi qu'aux environs des secteurs adjacents au bâtiment et à la génératrice. Les résultats obtenus surtout à l'endroit des réservoirs présentaient des concentrations en hydrocarbures pétroliers C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> et en BTEX dans la plage **B-C** du MDDEP.

L'étude concluait que la qualité environnementale des échantillons de sols analysés respectait le critère générique **C** du MDDEP, limite maximale acceptable pour une utilisation commerciale et/ou industrielle du site.

Cependant, compte tenu du changement d'usage de la propriété qui sera résidentiel, les sols de la propriété ne respectent plus le critère générique **B** du MDDEP pour l'occupation résidentielle du site.

#### 4 VISITE DU SITE ET ENTREVUES

La visite du site a été effectuée par Mme Karima Oulamara, M. Sc. Env. et Mme Virginie Gaudreault B. Sc., du GROUPE SOLROC le 24 février 2010. Monsieur Yvon Beauchemin de la compagnie *Multi-Fonction*, était présent pour répondre à nos questions. Cependant, le bâtiment, étant vacant et abandonné depuis décembre 2006, est en très mauvaise condition physique, la partie nord de la section des bureaux était inondée au moment de la visite et n'a pu être inspectée.

Un reportage photographique est présenté à l'annexe F du présent rapport.

# 5 ÉTAT ACTUEL DE LA PROPRIÉTÉ

#### 5.1 État des lieux et utilisation du terrain

Il est à noter que la visite du site a été réalisée durant la période hivernale. Le terrain était enneigé, ce qui constituait un obstacle visuel à l'inspection des lieux.

La propriété à l'étude est occupée par un bâtiment commercial vacant d'un (1) étage sans soussol avec mezzanine qui aurait été construit, selon les informations obtenues en 1976. L'extension des parties nord-ouest et nord-est a été réalisée respectivement en 1982 et 1986.



Le bâtiment, de forme irrégulière, occupe environ 70% de la superficie du terrain. Le reste de la propriété est occupé par des aires de stationnement. Plusieurs arbres sont visibles aux limites de la propriété.

La topographie du terrain accuse une légère pente ascendante vers sud et la propriété se situe en général plus haut que la rue Jean-Milot.

Le bâtiment était occupé par des espaces à bureaux dans sa partie nord et par l'entrepôt et le garage dans sa partie sud. La mezzanine occupant la partie centrale de l'entrepôt était également occupée par des bureaux. Le bâtiment a fait objet de plusieurs incendies criminels et d'actes de vandalisme depuis sa fermeture.

Selon le plan d'urbanisme de Lasalle, le zonage du terrain est résidentiel et les terrains adjacents sont à zonage résidentiel et mixte.

L'accès au site se fait par la rue Jean-Milot, au nord. Un accès privé pour les automobiles se trouve à l'ouest de la propriété. Des accès piétonniers sont également possibles à différents endroits sur le site.

## 5.2 Description des propriétés avoisinantes

La propriété est localisée dans un secteur à zonage et/ou usage résidentiel et commercial de Montréal. Considérant la rue Jean-Milot comme étant un axe orienté est-ouest, la propriété est bornée :

- à l'est par l'autoroute 138;
- à l'ouest par des bâtiments résidentiels suivis de la rue des Oblats ;
- au nord par des bâtiments résidentiels suivis par la rue Clément;
- et au sud par un terrain vacant avec une structure de béton suivi de la rue Wanklyn.

Selon le plan d'assurance incendie de 1955, deux (2) réservoirs souterrains ont été identifiés sur la propriété adjacente au site, au coins sud-est et sud-ouest. Malgré, l'écoulement qui se fait vers le sud, ce site peut représenter une source potentielle de contamination pour la propriété à l'étude.

Aucun autre indice indiquant la présence de réservoirs de surface et/ou souterrain n'a été remarqué sur les autres propriétés voisines qui semblent ne pas poser de risque environnemental significatif pour la propriété à l'étude.

#### 5.3 Remblai

L'accumulation de neige sur le site n'a pas permis d'identifier la présence de remblai.

#### 5.4 Chauffage et climatisation

Le bâtiment semble être équipé depuis sa construction d'un système de chauffage à plinthes électriques dans les bureaux et au gaz naturel avec des unités suspendus dans les entrepôts. Le bâtiment étant vacant, le chauffage du bâtiment est non fonctionnel. Selon les informations obtenues, une climatisation centrale est fournie uniquement pour les bureaux par des unités qui se trouvaient sur le toit. L'eau domestique était chauffée par des chauffe-eau électriques.



#### 5.5 Réservoir souterrain et/ou de surface

Aucun indice indiquant la présence de réservoir de produits pétroliers n'a été observé sur la propriété à l'étude lors de notre visite.

Cependant, selon les rapports du RMS, deux (2) réservoirs souterrains de 10 000 gallons d'essence et de 5 000 gallons de diesel se trouvaient sur le site au coin sud-est de la propriété. Ces réservoirs ont été démantelés par la compagnie *Terrapex* en 2001 qui avait procédé par la suite à la réhabilitation environnementale. La qualité des sols laissés en place était inférieure au critère générique C et respectait l'usage commercial à l'époque où les travaux ont été réalisés. Compte tenu du changement d'usage futur du terrain qui est résidentiel, les sols de la propriété devront être réhabilités au critère d'usage résidentiel B du MDDEP.

# 5.6 Contenants d'entreposage et produits chimiques

Aucun contenant d'entreposage n'a été noté sur la propriété puisque cette dernière est vacante.

### 5.7 Déchets générés

Aucun déchet n'est actuellement généré sur la propriété, celle-ci étant vacante. Cependant, des déchets de bois brûlé générés par les incendies criminels étaient entreposés dans le stationnement au coin sud-est de la propriété.

# 5.8 Équipements électriques

L'éclairage du bâtiment commercial était assuré par des tubes fluorescents au néon dans les bureaux et par des tubes fluorescents et/ou par des lampes au sodium dans l'entrepôt. Cependant, le système d'éclairage n'était pas fonctionnel au moment de la visite.

Les équipements électriques, tels que les transformateurs et les ballasts des tubes fluorescents au néon, fabriqués avant 1977, contiennent généralement des biphényles polychlorés (BPC) comme fluide isolant. L'utilisation de BPC dans les équipements électriques a été prohibée en 1977 par une loi fédérale. Les ballasts ne sont plus fabriqués avec des BPC depuis le 31 décembre 1978.

Compte tenu de la date de construction de la partie originale du bâtiment (1976), il est probable que des ballasts contenant des BPC soient encore présents sur la propriété. Si tel est le cas, il conviendrait de procéder au retrait et à la disposition des ballasts conformément aux lois et aux règlements en vigueur en cas de démantèlement de ces équipements. Cependant, l'entretien régulier du bâtiment et les rénovations effectuées depuis sa construction ont probablement permis de remplacer une grande partie des ballasts.

Compte tenu de l'extension nord-est et nord-ouest du bâtiment (1982 et 1986), il est peu probable que des ballasts contenant des BPC soient présents dans les parties rallongées.

L'entrée électrique n'a pas pu être notée dans le bâtiment, tous les équipements électriques semblent être entièrement enlevés. Cependant, il est possible que l'entrée électrique était connectée au réseau souterrain d'Hydro-Québec.



Aucun transformateur n'a été observé lors de la visite du bâtiment.

# 5.9 Équipements particuliers

Des quais de chargements hydrauliques ont été notés dans le bâtiment. Les équipements n'ont pu être vérifiés durant la visite du site étant donné que le bâtiment était vacant et toute l'électricité était débranchée.

Plusieurs quais de chargement munis de portes manuelles ont été notés dans le bâtiment bâtiment.

Une chambre de peinture a été observée dans le garage. Aucun drain de plancher n'a été observé dans la chambre. La dalle de béton semblait en bon état.

# 5.10 Approvisionnement en eau potable et réseau d'égout

La Ville de Montréal alimentait la propriété en eau potable. Les drains de plancher ainsi que les conduits sanitaires du bâtiment communiquent avec le système d'égout municipal. Les eaux sanitaires et de ruissellement étaient acheminées par le système d'égout municipal à l'usine de traitement des eaux usées de la Ville de Montréal.

#### 5.11 Puisard et drain

Quelques drains de plancher ont été notés lors de notre visite. Ces derniers n'étant pas toujours accessibles, ils n'ont pu être tous vérifiés. Un des drains ou caniveau présent dans le garage montrait une couche d'huile ainsi des signes de contamination.

Aucun puisard n'a été noté dans les parties observables du bâtiment.

Aucun fossé de drainage n'a été observé sur la propriété étudiée.

#### 5.12 Taches et moisissures

Le bâtiment ayant été abandonné depuis décembre 2006, plusieurs fissures et évidences d'infiltration d'eau provenant de la toiture ont été notées dans tout le bâtiment. La présence de moisissure n'a cependant pas pu être vérifiée lors de l'inspection étant donné que le bâtiment n'était pas éclairé durant la visite du site. Cependant, des cendres et taches noires dues aux incendies criminels ont été notées dans le bâtiment particulièrement dans la partie est de l'entrepôt.



## 5.13 Amiante et mousse isolante d'urée formaldéhyde

Approuvé comme matière isolante thermique et électrique en 1950, l'amiante est un minéral naturel qui résiste à de fortes températures, à l'attaque de substances chimiques et à l'usure. L'amiante peut se retrouver entre autre dans le contenu de plusieurs matériaux tels que les revêtements de tuyaux et de chaudières, les tuiles acoustiques de plafond, les prélarts et l'isolation thermique ou acoustique giclée. Certains isolants de vermiculite peuvent également contenir des fibres d'amiante amphibolique. Ces produits peuvent être dangereux si on les déplace lors de l'entretien, de rénovations ou de démolition. Cependant, aucun risque n'a été démontré pour la santé humaine si l'isolant est scellé dans les panneaux muraux ou dans le plancher, isolé dans un grenier ou absent de l'air ambiant. L'amiante n'est pas une substance régie par le MDDEP. Advenant la réalisation de travaux de rénovations ou de démolition en présence de matériaux contenant de l'amiante, l'ASP Construction, organisme relié à la Commission de santé et sécurité au travail (CSST), possède un code de sécurité pour les travaux de construction. Si les matériaux à base d'amiante sont en bon état et ne sont pas susceptibles d'être affectés par d'éventuels travaux de construction ou de rénovation, ces matériaux peuvent demeurer en place.

La mousse isolante d'urée formaldéhyde (MIUF) a été utilisée depuis le milieu jusqu'à la fin des années 1970 comme isolant pour les bâtiments, les cavités difficiles d'accès et les vides entre les murs intérieurs et extérieurs. Lors de l'injection du mélange dans le mur, l'urée et le formaldéhyde prennent la forme d'une mousse plastique isolante. Cependant, en 1980, cet isolant a été interdit par la Loi fédérale sur les produits dangereux, car la MIUF peut dégager des gaz toxiques lors d'une installation déficiente.

Aucun matériau isolant n'a pu être observé comme type d'isolation pour les murs, mais nous pouvons supposer qu'aucune mousse isolante d'urée formaldéhyde (MIUF) ne se trouve dans le bâtiment ou n'a été utilisée dans le passé comme isolant lors de la construction de ce bâtiment. Aucun matériel à base d'amiante n'a été noté lors de l'inspection. Cependant, considérant l'année de construction du bâtiment (1976), il est possible que de l'isolant à base d'amiante soit présent dans la partie originale du bâtiment.

#### 5.14 Substance appauvrissant la couche d'ozone (SACO)

Les trois principales substances dites SACO sont les chlorofluorocarbones (CFC), les hydrofluorocarbones (HCFC) et les bromofluorocarbones (halons). Les CFC et HCFC sont surtout utilisés dans les domaines de la réfrigération et de la climatisation. Les halons, quant à eux, sont utilisés dans les systèmes à saturation d'extinction d'incendie et dans les extincteurs portatifs. Le Canada a adhéré au Protocole de Montréal de 1987 qui réclame l'interdiction de la production de SACO avant 2030.

Le bâtiment étant entièrement vacant, aucune indication de SACO n'a pu être observée lors de notre visite et le bâtiment n'est plus muni d'un système de climatisation.



#### **5.15** Plomb

Le Règlement sur les revêtements a été adopté en 1976 en vertu de la Loi fédérale sur les produits dangereux. Il limite à une valeur de 0.5% en poids, la teneur en plomb des peintures. La construction du bâtiment précède l'adoption de la Loi sur les produits dangereux. La structure peut ainsi abriter des surfaces enduites de peinture contenant du plomb. Le risque d'exposition directe au plomb est amoindri si les surfaces ont été recouvertes ultérieurement par des peintures sans plomb et tant que les matériaux peints ne sont pas pulvérisés. Le plomb était également utilisé dans les soudures et dans les anciens tuyaux de plomberie.

Considérant l'année de construction de la partie originale du bâtiment (1976), il est probable que des couches de peinture à base de plomb soient encore présentes dans le bâtiment. Si les matériaux recouverts de peinture à base de plomb sont en bon état et ne sont pas susceptibles d'être affectés par d'éventuels travaux de construction ou de rénovation, ces matériaux peuvent demeurer en place. Dans le cas où des travaux de rénovation ou de construction risquent d'affecter ces matériaux, des mesures particulières de protection des travailleurs devront être appliquées, en accord avec les recommandations du rapport de recherche de la Société canadienne d'hypothèque et de logement intitulé « Précautions concernant le plomb (1992) ».

#### 5.16 Radon

La propriété à l'étude n'est pas située dans un secteur géologique reconnu pour la présence de radon. Dans nos régions, le radon est lié à certains types de roches intrusives localisées à faible profondeur. Le socle rocheux de ce secteur de Montréal est constitué principalement de schiste du groupe d'Utica. Aucune émission néfaste de radon n'a été répertoriée relativement au socle rocheux de cette région. Les matériaux quaternaires de ce secteur de Montréal sont généralement exempts de roches susceptibles de produire du radon. Néanmoins, la propriété à l'étude n'a jamais subi de test pour identifier la présence de radon.

#### 5.17 Bruits et vibrations

Outre la circulation routière sur la rue Jean-Milot et l'autoroute 20, aucune source majeure de bruit ou de vibration susceptible de nuire à la qualité environnementale du site ou des propriétés voisines n'a été détectée.

### 5.18 Champs électromagnétiques

Une ligne à haute tension a été observée à environ 180 mètres au sud de la propriété à l'étude, de l'autre côté de la rue Wanklyn. Ces équipements peuvent produire des champs électromagnétiques néfastes pour la santé humaine. Cependant ces équipements ne représentent pas une source de nuisance pour la propriété à l'étude.



# 6 ANALYSE DES RÉSULTATS

Sur la base de notre inspection et à la suite de la lecture des documents consultés, il ressort que la propriété est occupée par le bâtiment original depuis sa construction en 1976 et qui a été rallongée en 1982 et 1986. Selon les informations obtenues, ce bâtiment sera démoli et remplacé par un bâtiment résidentiel.

La propriété à l'étude est enregistrée dans le répertoire des terrains contaminés. Les contaminants sont du Benzène, du Toluène, des hydrocarbures pétroliers (C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>) et des hydrocarbures aromatiques polycycliques HAP. La qualité des sols résiduels est identifiée dans la plage **B-C** du MDDEP, ce qui respectait l'usage commercial ou industriel à l'époque où les sols ont été réhabilités par la compagnie *Terrapex* en 2001 suite au démantèlement des deux (2) réservoirs souterrains de la station service. Cependant, compte tenu du changement d'usage qui est résidentiel, les sols de la propriété devront être réhabilités au critère **B** du MDDEP. De plus, l'utilisation antérieure d'une station service individuelle figure à l'annexe III du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains contaminés (Code SCIAN 4471), *Catégories d'activités industrielles et commerciales*<sup>3</sup>, susceptibles de contaminer les sols et les eaux souterraines. La propriété à l'étude est assujettie à l'application de la loi 72, étant donné qu'un remaniement des sols est prévu pour la construction d'un bâtiment résidentiel et pour une éventuelle réhabilitation environnementale sur le site.

Selon le plan d'assurance incendie de 1955, deux (2) réservoirs souterrains ont été identifiés sur la propriété adjacente au site, au coins sud-est et sud-ouest. Malgré, l'écoulement qui se fait vers le sud, ce site peut représenter une source potentielle de contamination pour la propriété à l'étude.

Un des drains ou caniveau présent dans le garage montrait une couche d'huile et des signes de contamination durant l'inspection du bâtiment.

De plus, les résultats de notre inspection n'ont démontré aucun indice de la présence possible de :

- substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO);
- déversement ou fuite de produit chimique;
- odeur anormale:
- mare ou lagune;
- > végétation en mauvaise condition;
- réservoir de surface:
- réservoir souterrain;
- puits abandonné ou existant.

L'annexe III du Règlement peut être consultée sur le site Internet du MDDEP au : http://www.mddep.gouv.qc.ca/communiques/2003/c030226-reg-terrains.pdf



# 7 ÉVALUATION DES RÉSULTATS

LE GROUPE SOLROC a effectué une Évaluation environnementale de site - Phase I des propriétés située au 9600 rue Jean-Milot, arrondissement Lasalle à Montréal, en accord avec les objectifs et les limitations décrits dans la section 1 du rapport.

Les informations contenues dans ce rapport sont basées sur les entrevues, l'inspection visuelle, les plans, les documents et les rapports considérés comme des sources fiables d'information. Cependant, il faut souligner le fait qu'une phase I n'est ni un audit, ni un échantillonnage environnemental et que les conclusions sont seulement basées sur les documents existants et sur l'inspection visuelle.

## 8 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'interprétation des photographies aériennes et les recherches auprès des institutions et des individus interrogés n'ont pas révélé de documents relatant des événements accidentels à caractère environnemental.

Sur la base des documents et des renseignements obtenus lors de nos recherches et durant notre visite des lieux, nous sommes d'avis que l'étude a révélé plusieurs risques de contamination potentielle sur la propriété étudiée reliés à la présence d'une contamination résiduelle au delà du critère **B** sur la propriété à l'étude, la présence probable de deux réservoirs souterrains sur la propriété voisine au sud et la présence d'une eau huileuse dans l'ancien garage de réparation. Il est ainsi recommandé de procéder à une phase II dans les secteurs sud-est et sud, ainsi qu'à l'intérieur du garage afin de vérifier la qualité environnementale des sols de la propriété à l'étude.

Compte tenu du remaniement futur du terrain à l'étude relié à des éventuels travaux de décontamination et de construction future d'un bâtiment résidentiel, il est recommandé de procéder à une caractérisation exhaustive du terrain à l'étude afin de vérifier la qualité des sols et des eaux souterraines selon les exigences de la loi 72.

# 9 QUALIFICATIONS DES EXPERTS EN ÉVALUATION

Mme Karima Oulamara est détentrice d'un bac en sciences agronomiques, spécialisation sciences des sols et graduée en maîtrise en science de l'environnement. Elle est assignée à la préparation des études des évaluations environnementales de site (Phase I), de caractérisation environnementale de site (Phase II et Phase III) et de réhabilitation de sites.

M. Alain Bondu, directeur général du GROUPE SOLROC, détient une maîtrise en géologie (1984) et plus de 20 ans d'expérience couvrant les domaines des études de sols et fondations et des études hydrogéologiques. M. Bondu possède également une expérience dans le domaine de l'évaluation environnementale, dans la restauration de sites contaminés et dans le traitement de sols et de nappes. Il s'occupe activement du suivi et de la révision des rapports d'études environnementales et autres expertises de la compagnie.



# 10 RÉFÉRENCES ET DOCUMENTS PERTINENTS

Les recherches, réalisées par du personnel qualifié, sont en accord avec la directive Z768-01 de l'Association canadienne des normes (CSA) et ont été effectuées en consultant la documentation appropriée.

# Normes, guides méthodologiques, règlements et directives :

- Loi nº72: Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains, (L.R.Q., c. Q-2), MDDEP, 2002.
- Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (L.R.Q., c. Q-2, a. 31, par. f, h, h1, h2 et m, a. 31.69, par. 1°, 2° et 3°, a. 109.1 et a. 124.1; 2002, c.11, a.2)
- Guide d'application de la Loi nº72 (2002, c.11): Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains, (L.R.Q., c. Q-2), MDDEP, 2002.
- Norme CSA Z768-01 : Évaluation environnementale de site Phase I, 2001.

#### Sites Internet:

- < http://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/
- < http://evalweb.cum.qc.ca/
- < http://www.mddep.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp
- < http://www.mddep.gouv.gc.ca/sol/residus\_ind/recherche.asp
- < http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/souterraines/sih/index.htm
- < http://www.navurb.com/nu inter
- < <a href="http://www.rbq.gouv.qc.ca/dirLoisReglementsCodes/dirCodeConstruction/chapitreEquip">http://www.rbq.gouv.qc.ca/dirLoisReglementsCodes/dirCodeConstruction/chapitreEquip</a> ementPetroliers/Permis/titulaires.asp
- < <a href="http://www.rbq.gouv.qc.ca/dirPublication/dirEntreprises/dirEquipementsPetroliers/Liste\_equipements">http://www.rbq.gouv.qc.ca/dirPublication/dirEntreprises/dirEquipementsPetroliers/Liste\_equipements</a> petroliers.pdf
- < https://map-carte.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/map-carte/mapcarte.aspx?Language=FR&sid=wu11292332503&clear=1&env=www
- < http://bibnum2.bnquebec.ca/bna/lovell/index.html (Annuaires Lovell)
- < http://ssl.req.gouv.qc.ca/ (Registre des entreprises du Québec)



#### Cartes et rapports :

- Carte du Rapport géologique 152 Région de Montréal, Ministère des Richesses Naturelles du Québec, Direction Générale des Mines, Service de l'exploration géologique, T.H. Clark, 1972.
- Carte Géologique du Québec, Carte nº2000 du DV-84-02, Ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction générale de l'Exploration géologique et minérale, 1985.
- Carte hydrogéologique de l'Île de Montréal et des lles Perrot et Bizard, carte nº0-43, Ministère des Richesses Naturelles du Québec, Direction Générale des Eaux, Service des eaux souterraines, A. Bériault et G. Simard, 1978.
- Géologie des dépôts meubles de l'Île de Montréal, Carte nº1426 A, Ministères de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Commission géologique du Canada, J. Hode Keyser et V.K. Prest, 1975.
- L'épaisseur des dépôts meubles de l'Île de Montréal, Carte nº1427 A, Ministères de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Commission géologique du Canada, J. Hode Keyser et V.K. Prest, 1975.

#### Autres sources:

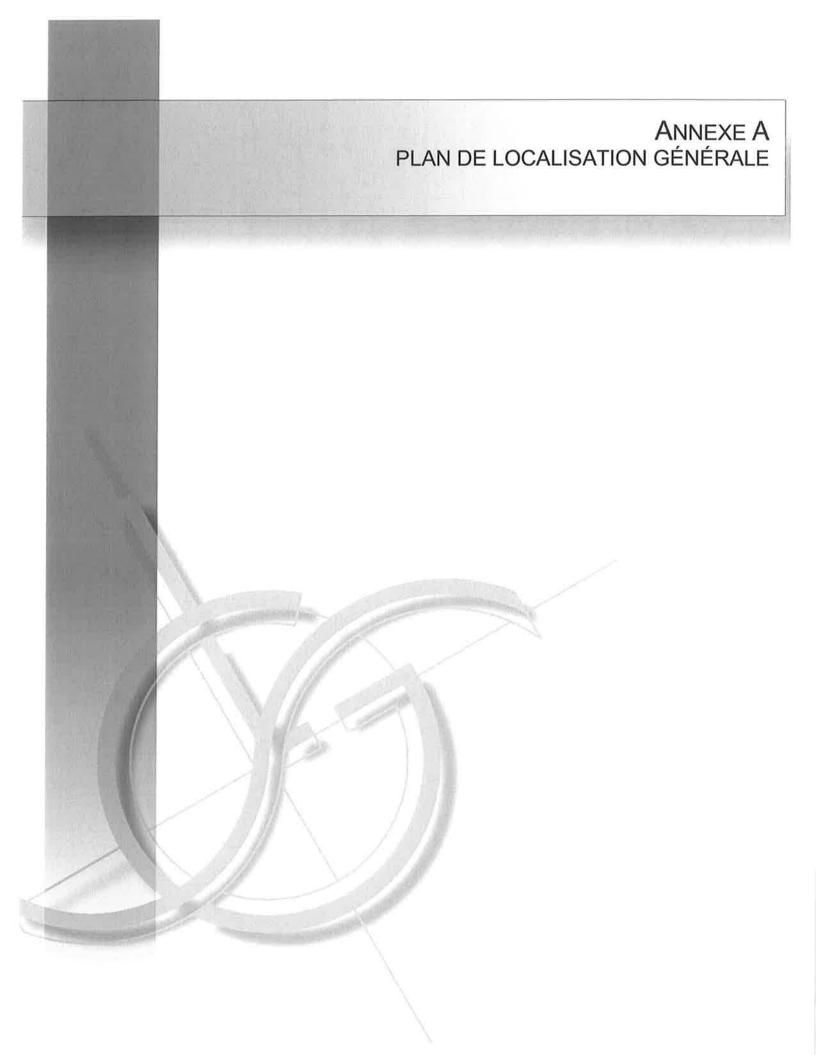
Photographies aériennes du Bureau des cartes du Canada et de la Photothèque nationale de l'air, Ottawa.

#### Anciennes études :

Suivi environnemental et caractérisation environnementale, 9600, rue Jean Milot, LaSalle (Québec), TERRAPEX ENVIRONNEMENT LTEE, Novembre 2001 (réf. : Projet No CM 924.0).

\\serveur\data\Karima.Oulamara\Mes Documents\2010\FRANÇAIS\PHASE1\17274\_9600, Jean Milot à Lassale, Qc\9600 Jean-Milot.doc







LE GROUPE SOLROC

REF. NO.: FA184-100275E1 CLIENT: Wanklyn-Milot S.E.C.

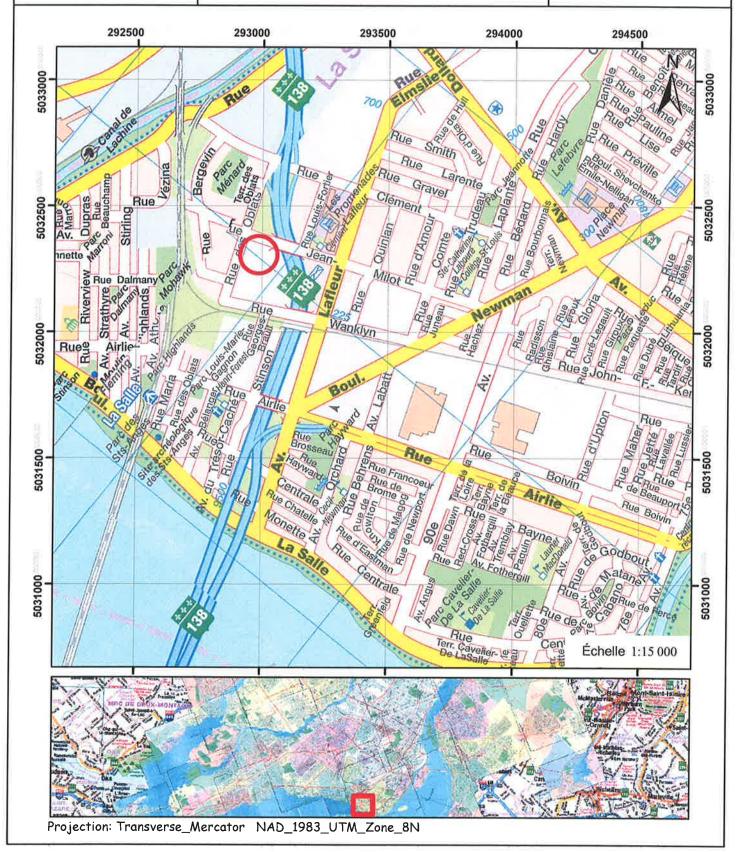
PROJ. : Évaluation Environnementale de Site Phase I

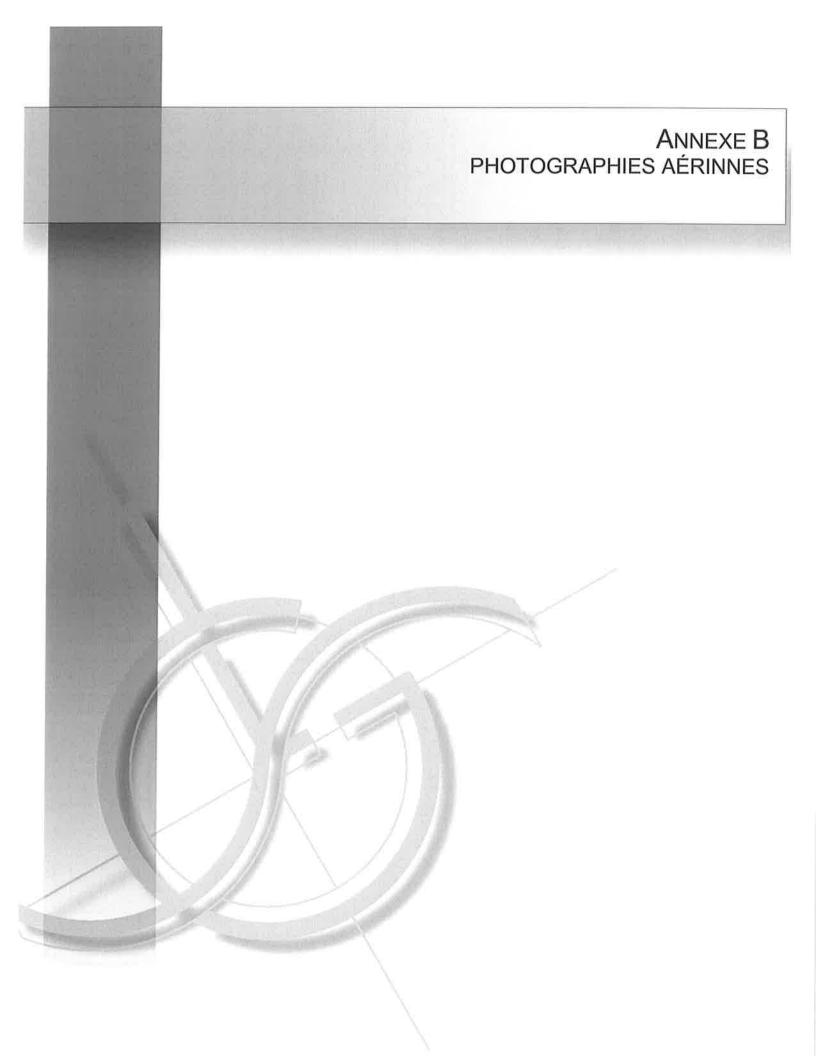
SITE: 9600, Jean Milot à Lasalle, Qc

DATE: Le 15 Février 2010

ANNEXE A

Plan de localisation générale





REF. NO: FA184-100275E1 | CLIENT : Wanklyn-Milot S.E.C.

ANNEXE B

PROJ. : Évaluation Environnementale de Site Phase I

SITE: 9600, Jean Milot à Lasalle, Qc Photographie aérienne 2001

LE GROUPE SOLROC DATE: Le 15 Février 2010



Photographie aérienne 2001 : GPI0101 L3 N° 47

Échelle 1:3 500

REF. NO: FA184-100275E1 CLIENT: Wanklyn-Milot S.E.C.

ANNEXE B

PROJ. : Évaluation Environnementale de Site Phase I

SITE: 9600, Jean Milot à Lasalle, Qc

Photographie aérienne 1993

LE GROUPE SOLROC

DATE: Le 15 Février 2010



Photographie aérienne 1993 : GP-R,T GPI-93001 L3 N° 51

Échelle 1:3 500

REF. NO: FA184-100275E1 | CLIENT : Wanklyn-Milot S.E.C.

Photographie aérienne 1981

ANNEXE B

LE GROUPE SOLROC

PROJ. : Évaluation Environnementale de Site Phase I

SITE: 9600, Jean Milot à Lasalle, Qc

DATE: Le 15 Février 2010



Photographie aérienne 1981 : Feuille N° 69

REF. NO: FA184-100275E1 CLIENT: Wanklyn-Milot S.E.C.

Photographie aérienne 1972

ANNEXE B

PROJ. : Évaluation Environnementale de Site Phase I SITE: 9600, Jean Milot à Lasalle, Qc

LE GROUPE SOLROC

DATE: Le 15 Février 2010



Photographie aérienne 1972 : Q72802 N° 108

Échelle 1:5 000

REF. NO: FA184-100275E1 | CLIENT: Wanklyn-Milot S.E.C.

ANNEXE B

PROJ. : Évaluation Environnementale de Site Phase I

SITE: 9600, Jean Milot à Lasalle, Qc

Photographie aérienne 1958

LE GROUPE SOLROC DATE: Le 15 Février 2010



Photographie aérienne 1958 : P1025/58 4972A L15 N° 75

Échelle 1:10 000

REF. NO: FA184-100275E1 CLIENT: Wanklyn-Milot S.E.C.

ANNEXE B

LE GROUPE SOLROC

SITE: 9600, Jean Milot à Lasalle, Qc

PROJ. : Évaluation Environnementale de Site Phase I

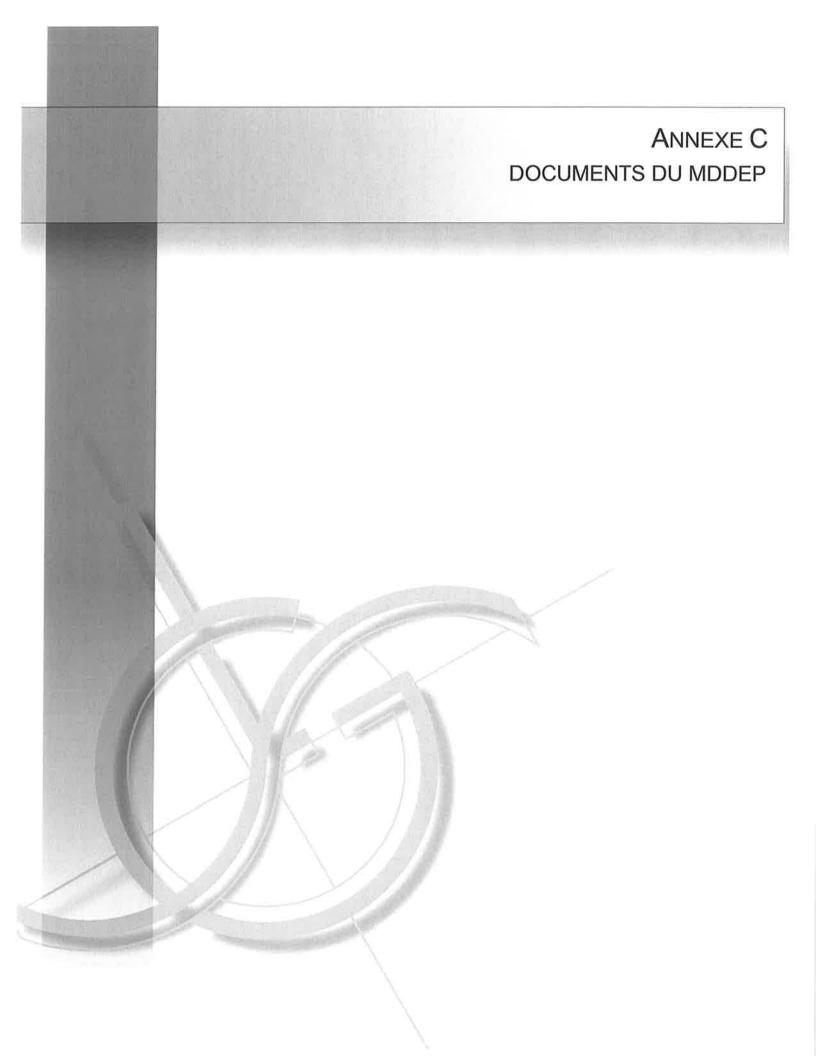
DATE: Le 15 Février 2010

Photographie aérienne 1928



Photographie aérienne 1928 : LA2254 N° 33

Échelle 1:10 000



Ministère du Développement durable, de l'Environnement des Percs 4 6

> Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

PAR TÉLÉCOPIEUR : 514 342-5855

Montréal le 22 février 2010

Monsieur Madjid Ould-Feroukh

Le groupe Solroc 8225, rue Mayrand, suite 100 Montréal (Québec) H4P 2C7

Objet:

9585 Rue Wanklyn et 9600 rue Jean-Milot à Lasalle

v/projet:

17233

Monsieur,

Nous sommes maintenant en mesure de donner suite à votre demande d'accès du 15 février dernier concernant l'objet précité.

Après vérification, nous vous précisons que nous ne détenons aucun dossier pour le 9585 Rue Wanklyn à Lasalle. Vous avez cependant droit de recours de cette réponse devant la Commission d'accès à l'information. Une note explicative concernant l'exercice de ce recours vous sera transmise sur demande.

Concernant le 9600 rue Jean-Milot à Lasalle, vous trouverez ci-joint la fiche de gestion des terrains contaminés, les lettres de notre Ministère datées du 9 janvier et du 5 février 2002 ainsi qu'une lettre de Terrapex Environnement Itée datée du 17 janvier 2002.

L'Étude de suivi et caractérisation environnemental de novembre 2001, par Terrapex est également disponible. Si vous désirez obtenir copie de cette étude, nous vous demandons de nous faire parvenir la somme de 15.98\$ (soit 67 pages à 0,34 \$/unité, moins une franchise de 6,80 \$) en vertu du Règlement sur les frais de photocopie, par chèque au nom du ministre des Finances. Dès réception de celui-ci, il nous fera plaisir de vous transmettre les documents relatifs à votre demande.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Isabelle Falardeau Répondante de la Loi sur l'accès aux documents

p.j. 7610-06-01-0549500

Bureau de Montréal

5199 rue Sherbrroke est, bureau 3860 Montréal (Québec) H1T 3X9

Interact: http://www.mddep.gouv.qc.ca

Courriel: isabelle.falardeau@mddep.gouv.qc.ca

Téléphone: 514 873-3636 postc 241

Télécopieur : 514 864-0856



Le 9 janvier 2002

Monsieur John Benjamin Messageries Benjamin 9600, rue Jean Milot LaSalle (Québec) H8R 1X7

N/Réf: 7610-06-01-0549500

Objet : Enlèvement de réservoirs souterrain au 9600, rue Jean-Milot à

LaSalle

Monsieur,

Nous avons pris connaissance du rapport intitulé « Suivi environnemental et caractérisation environnementale», préparé par la firme Terrapex environnement Itée, daté du mois de novembre 2001, ainsi que des renseignements complémentaires datés du 4 janvier 2002 et qui nous ont été transmis le jour même par télécopieur.

Selon le rapport, la contamination résiduelle du sol est inférieure au critère " C " de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés, (MEF, 1998) ce qui rend le terrain compatible avec l'usage commercial.

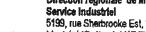
Nous prenons note cependant que la gestion des sols contaminés excavés réalisée à l'adresse mentionnée en rubrique ne respectait pas un des principes de base mentionné dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés, (MEF, 1998). En effet, le mélange de sols contaminés au-delà du critère «C» (Pile PS-1) aux propres, constitue une dilution des concentrations des contaminants. À cet égard, pour le ministère de l'Environnement, cette pratique est inacceptable.

De plus, ces sols contaminés destinés à l'enfouissement devront être obligatoirement déposés dans des lieux d'enfouissement à sécurité maximale autorisés pour recevoir des sols.

Nous demandons donc au consultant de modifier ses procédures en la matière afin d'être conforme aux dispositions de la Politique, (MEF, 1998).

Direction régionale de Montréal 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860 Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone: (514) 873-3636 Télécopieur : (514) 873-4479 Internet; http://www.menv.gouv.gc.ca



Le terrain susmentionné sera inscrit à l'inventaire des dossiers traités par le ministère de l'Environnement (GTC). Cette banque de données permet au public d'avoir accès aux renseignements sur la nature et le niveau de contamination des terrains cités à cet inventaire.

Le ministère de l'Environnement pourra toujours effectuer a posteriori les vérifications qu'il jugera utiles et le cas échéant, prendre les mesures nécessaires pour assurer le confinement, la décontamination ou une restauration additionnelle.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

PB/ME

Philippe Boivin, géologue Service industriel

cc. Monsieur Jean-Sébastien Pomares, Terrapex



Longueuil, le 17 janvier 2002

# MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

2 1 JAN. 2002





Monsieur Philippe Boivin

Ministère de l'Environnement du Québec

Direction Régionale de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

OBJET : Caractérisation environnementale réalisée sur la propriété sise au 9600, rue

Jean Milot, Lasalle (Québec) Votre N/Réf : 7610-06-01-0549500

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre lettre datée du 9 janvier 2002 et nous aimerions y apporter certaines clarifications.

Soulignons tout d'abord que l'échantillon auquel vous faites référence au troisième paragraphe de votre lettre (Pile PS-1) n'existe pas. Nous présumons cependant que vous vouliez faire référence à l'échantilon PS-1 dont nous avons discuté dans notre lettre du 4 janvier dernier.

Tel qu'indiqué dans cette lettre et dans notre rapport daté de novembre 2001, cet échantillon PS-1 n'a pas été prélevé à même une pile de sols excavés, mais bien à l'endroit d'une des parois des excavations réalisées pour l'enlèvement des réservoirs à l'emplacement de la propriété mentionnée en titre. Cet échantillon a été analysé et a révélé une teneur en xylènes légèrement supérieure au critère C. Cette paroi a donc été surexcavée, et c'est pourquoi les résultats des analyses effectuées sur cet échantillon ont été identifiés comme étant des " résultats intérimaires " (voir tableau 5 de notre rapport daté de novembre 2001).

Lors de ces travaux de surexcavation, nous avons porté une attention toute particulière afin de n'excaver que les sols qui présentaient un tel niveau de contamination. Au fur et à mesure de leur excavation, ces sols ont été entreposés temporairement sur une toile de polyéthylène et ont également été recouverts par une toile de polyéthylène. Ils ont par la suite été échantillonnés et soumis à des analyses chimiques. Or, il s'est avisé que, malgré toutes les précautions que nous avons prises pour faire une ségrégation appropriée des sols durant les excavations, les résultats des analyses chimiques effectuées sur les échantillons de sols prélevés à même les piles de sols excavés ont révélé des concentrations inférieures au critère B (voir échantillons RE PS-A et RE PS-B, tableau 4, rapport daté de novembre 2001).

Même si ces sols avaient pu être réutilisés pour le remplissage des excavations, ils ont été, compte tenu des concentrations mesurées originalement dans l'échantillon PS-1, acheminés au Centre Environnemental St-Michel (voir section 6.0 de notre rapport daté de novembre 2001).

Considérant les procédures décrites ci-dessus, nous sommes convaincus avoir mené l'ensemble du dossier en toute bonne foi et de manière professionnelle, comme nous le faisons toujours pour tous les dossiers qui nous sont confiés. Les procédures que nous avons utilisées dans la cadre de ce projet ont été employées de façon à se conformer aux principes énoncés dans la « Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés » 1999, (« la Politique ») du ministère de l'Environnement du Québec, et aucune dilution intentionnelle des sols n'a été effectuée. Il n'est donc pas exact de dire, tel que décrit dans votre lettre du 9 janvier 2002, que la "... gestion des sols contaminés excavés ... ne respectait pas un des principes de base mentionné dans la Politique... " et qu'il y a eu "... une dilution des concentrations des contaminants".

Par ailleurs, en référence au cinquième paragraphe de votre lettre du 9 janvier 2002, nous ne voyons pas l'utilité de modifier nos procédures puisque celles-ci ont été, sont et continueront à être conformes aux dispositions de la « Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés , 1999 », ministère de l'Environnement du Québec (« MENV »).

En espèrant que ces explications puissent effacer le doute qui persiste dans votre esprit à l'effet que la dilution des sols était intentionnelle, nous vous prions d'agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

TERRAPEX ENVIRONNEMENT LTÉE

Michel Tremblay, ing., M.Sc.

Directeur

c.c. Monsieur John Benjamin



Le 5 février 2002

Monsieur Michel Tremblay Directeur Terrapex Environnement Itée 3653, chemin Chambly Longueuil, (Québec) J4L 1N9

N/Réf: 7610-06-01-0549500

Objet : Méthode d'échantillonnage des sols contaminés

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre lettre explicative datée du 17 janvier et reçue à nos bureaux le 21 janvier 2002 et ce, pour le sujet cité en rubrique.

Le ministère de l'Environnement est d'avis que les sols échantillonnés présents sur une paroi et qui démontrent une contamination au-delà du critère « C », de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés, (MEF, 1999) doivent obligatoirement être considérés comme tels et gérés selon les dispositions de la Grille de gestion des sols contaminés excavés intérimaire de la Politique, (MEF, 1998., 56).

À cet effet, nous vous référons au libellé de l'article 2.3.1.6.2 « Échantillonnage de sols en pile » du Guide de caractérisation des terrains, (MENV, 1999., 40) :

« Lors de la caractérisation de terrains, il est recommandé d'effectuer la caractérisation sur des sols en place (non excavés). Un fois excavés, les sols doivent être gérés en fonction des données de caractérisation <u>avant</u> l'excavation afin d'éviter la dilution de la contamination, dilution susceptible de survenir lors de l'excavation ou de la manutention des sols. »

Dans le présent dossier, nous ne remettons pas en question votre bonne foi, mais nous considérons important que les procédures et méthodes d'échantillonnage retenues par le consultant se réalisent en conformité avec les règles établies.

Direction régionale de Montréat Service industrie! 5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860 Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone : (514) 873-3636 Télécopieur : (514) 873-4479 Internet: http://www.menv.gouv.gc.ca

/2

En effet, des manquements de cet ordre pourraient éventuellement signifier, dans le cas par exemple d'une demande de subvention dans le cadre du programme Revi-sols, le refus du ministère d'octroyer les subsides promis.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Philippe Boivin, géologue Service industriel

cc. Monsieur John Benjamin



# MONTRÉAL

# SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS **FICHE TECHNIQUE**

IDENTIFICATION			
NO FICHE GTC : 3605	D LIEU: X2000791	ANCIEN NO GTO	: 061091
DOSSIER			
NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Messageries de pres	sse Benjamin Inc.		
NOM DE LA FICHE GTC : Messageries de pres	· ·		
TYPES DE PROPRIÉTAIRE SECTEUR	S D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE		
p.t.d	Tous les autres grossistes		
Milieu(x) recepteur(s) affecté(s); Sol			
	10.00 TO THE TOTAL THE TOTAL TO THE TOTAL TOTAL TO THE TO		
LOCALISATION			
ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION		**************************************	
ADRESSE MUNICIPALITÉ	MR	<u>c</u>	CODE POSTAL
9600, rue Jean-Milot Montréal LaSalle (Québec)	Ville	e de Montréal	H8R 1X7
LOCALISATION CADASTRALE			
LOT RANG, CONCESSION		CADASTRE	*
CADASTRE DU QUÉBEC			
COORDONNÉES			
NO MATRICULE :	*******	DEG.DEC.NAD83	
,	LATITUDE :	45,4307771944	
	LONGITUDE :	-73,6507554006	
AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAM	INATION		
ADRESSE	MUNICIPALITÉ		CODE POSTAL
CARACTÉRISTIQUES	015 <b>4</b> 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15		
ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Impact manifeste	101111111111111111111111111111111111111		II - we we
VOLUMES DES SOLS EN Mª			
CONTAMINÉS C >C >B (TOTAL)		E TOTALE DU TERRAIN EN 1 SUPERFICIE AFFECTÉE EN 1	
INITIAUX		OLS AVANT RÉHABILITATIO	
TRAITÉS / 0 0 0	QUALITÉ DES SOLS RÉSIDU	ELS APRÈS RÉHABILITATIO	N : Plage B-C
RÉSIDUELS (*) 0		TYPES DE SOL	
		REMBLAI HÉTÉROGÈN ÉPAISSEUR EN	
NATURE DES CONTAMINANTS		THE SURBINI	
SOLS		EAU SOUTERRAINE	
Benzêne			
Hydrocarbures aromatiques polycycliques* Hydrocarbures pétrollers C10 à C50	9		
Toluene			
TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE			
EAU SOUTERRAINE			
PHASE LIBRE Aucune Présente Élimi	née		
PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Term			
EAU SOUT. RÉHABILITÉE			
DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SUR			
DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALF!			
ACL MODERNEY I DO GERIE D'ATE	VIE SEGEEMENT:		



### **MONTRÉAL**

# SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION	51	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
NO FICHE GTC: 3605	NO LIEU: X2000791	ANCIEN NO GTC: 061091
TRAITEMENT DU DOSSIER		
SOUS ENQUÈTE  EN RECOURS LÉGAL OU ADMINISTRATIF  GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE (SOUMIS AU GTE) ÉTAPES D'AVANCEMENT	ACCEPTÉ AU PROGRAMM CLIMATSOL ACCEPTÉ AU PROGRAMM REVI-SOLS	
CARACTÉRISATION RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILI TECHNIQUES DE RÉHABILITATION		TAPE INITIÉE ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE  2001  2001  2001
Élimination dans un L.E.S./L.E.T./L.E.E.T/L.E.D.C.D.		RESPONSABLES DU DOSSIER Bolvin, Philippe
DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU		No.
CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU	QUALITE DES SOLS DE CHAQU AVANT TRAITEMENT	<u>UE CATÉGORIE DE CONTAMINANT</u> APRÈS TRAITEMENT
CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION	<u>Durée des tra</u> ÉCHEC au trait DÉBUT RÉEL : FIN RÉELLE : DURÉE :	AVAUX SUR LE TERRAIN TEMENT:   Jour(s)
SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :	TRAVAUX RÉALIS	SEÉS PAR:
OLUME TRAITÉ IN SITU EN Mª :		
ANNOTATION DE LA FICHE		

DERNIÈRE DATE DE SAISIE :

2002-01-09

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2010-02-22

# MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

15 NOV. 2001

SERVICE INDUSTRIEL DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL

SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE 9600, rue Jean Milot Lasalle (Québec)

> Novembre 2001 PROJET N<sup>o</sup> CM 924.0

# TABLE DES MATIÈRES

		FAG	<u> </u>
1.0	INTRO	DUCTION	1
	1.1 1.2	Mandat et objectif Portée et limitations de l'étude	1
2.0	SOM	IAIRE DES TRAVAUX ET MÉTHODOLOGIE	2
	2.1 2.2	Sommaire des travaux	2
	2.3 2.4 2.5	2.2.2 Échantillonnage des sols excavés	3 4
4.0	CARA	CŢÉRISTIQUES DU SITE	5
	4.1 4.2 4.3	Description des lieux  Stratigraphie des dépôts meubles  Conditions hydrogéologiques  4.3.1 Drainage de surface  4.3.2 Direction d'écoulement de l'eau souterraine	5 6 6
5.0	CONS	TAT ENVIRONNEMENTAL	7
	5.1	Qualité environnementale des sols	7 8 8
		5.1.2.4 Piles de sol	8
6.0	GEST	ON DES SOLS EXCAVÉS	9
7.0	ASSU	RANCE QUALITÉ1	0
	CORAR	LAUDE ET CONCLUSION	1

#### 1.0 INTRODUCTION

#### 1.1 Mandat et objectif

Messageries de Presse Benjamin Inc. a retenu les services professionnels de Terrapex Environnement Ltée (« Terrapex ») afin d'effectuer des travaux de surveillance et de caractérisation environnementale à l'endroit de la propriété sise au 9600, rue Jean Milot à Ville Lasalle, Québec (ci-après appelée « le site » ou « la propriété »). L'emplacement de la propriété est indiqué sur le plan de localisation présenté à l'annexe 1.

Le mandat régissant la réalisation des travaux a été défini suivant les termes d'une entente avec monsieur John Benjamin, ci-après désigné comme étant le « représentant de Messageries de Presse Benjamin Inc. ». Les objectifs visés par l'étude étaient les suivants :

- Procéder à la caractérisation des sols excavés lors de l'enlèvement des équipements pétroliers afin d'effectuer une gestion adéquate de ces sols.
- Procéder à la caractérisation des parois et des fonds des excavations réalisées afin de déterminer la qualité environnementale des sols qui restent en place en regard des énoncés sur l'usage des terrains à vocation commerciale et/ou industrielle définis dans la « Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés, 1999 », ministère de l'Environnement du Québec (« MENV »), ci-après appelée « la Politique ».
- Réaliser une caractérisation environnementale des sols afin de caractériser les environs de l'ancien emplacement de l'ancien réservoir souterrain d'essence ainsi que les secteurs adjacents au bâtiment et à la génératrice.

Le présent rapport renferme toutes les informations relatives au sommaire et à la méthodologie des travaux réalisés, aux principales caractéristiques du site, et aux résultats des travaux de réhabilitation et de caractérisation.

#### 1.2 Portée et limitations de l'étude

Les informations contenues dans ce rapport sont soumises à la portée et aux limitations décrites à l'annexe 4C de ce document.

# 2.2.1 Échantillonnage à l'endroit de la fosse de l'ancien réservoir de diesel et d'essence

A l'endroit des excavations réalisées pour l'enlèvement des réservoirs souterrains, l'échantillonnage des sols a été réalisé en fonction des unités stratigraphiques rencontrées, ainsi que selon les résultats des mesures de dépistage effectuées sur le terrain à l'aide d'un détecteur de vapeurs organiques et des observations organoleptiques. En l'absence de signes de contamination, au moins un échantillon par unité stratigraphique a été prélevé.

Au total, 5 échantillons provenant des surfaces finales formant les parois et le fond de l'excavation réalisée pour l'enlèvement du réservoir de diesel ont été prélevés et soumis à des analyses chimiques. De même, 5 échantillons ont été prélevés à même les surfaces finales formant les parois et le fond de l'excavation réalisée pour l'enlèvement du réservoir d'essence et soumis à des analyses chimiques. Les emplacements ainsi que les profondeurs des échantillons prélevés sont montrés sur la figure 3 de l'annexe 1.

# 2.2.2 Échantillonnage des sols excavés

Les sols excavés dans les secteurs des anciens réservoirs souterrains ont été mis en piles sur le site. Au total, 5 échantillons représentatifs de ces sols ont été prélevés et soumis à des analyses chimiques. Il est à souligner que les sols composant la PILE-2 ont été laissé dans l'excavation et qu'un échantillon de sol a été prélevé à même cette pile de sol laissée dans l'excavation.

# 2.3 Méthodologie des travaux de caractérisation environnementale

Les travaux de caractérisation environnementale proprement dits ont comporté l'exécution de 4 forages (F-1 à F-4). Les emplacements où ont été réalisés ces forages sont montrés sur la figure 2 de l'annexe 1.

Tous les forages ont été réalisés à l'aide d'une foreuse à tarières évidées. D'un diamètre de 20 centimètres, les forages ont été descendus jusqu'à des profondeurs de 4,34 mètres sous la surface actuelle du terrain.

Des échantillons de sols ont été prélevés en continu à l'emplacement de chacun des forages au moyen d'un carottier fendu normalisé de 51 millimètres de diamètre et d'une longueur de 60 centimètres, permettant la mesure de l'indice « N » de l'essai de pénétration standard conformément à la norme ASTM D1586-99.

# 4.0 CARACTÉRISTIQUES DU SITE

# 4.1 Description des lieux

La propriété est localisée au 9600, rue Jean Milot (Québec), dans un secteur résidentiel et commercial de la ville de Lasalle. Le bâtiment présent sur la propriété abrite des activités reliées à la distribution de périodiques, journaux, etc.

La propriété est bordée par des terrains à vocation commerciale et résidentielle à l'exception du secteur nord-est où l'on retrouve l'autoroute 138.

La topographie du site est relativement plane. Toutefois, l'extrémité nord-est du site, bordée par l'autoroute 138, présente une pente abrupte en descente vers l'autoroute. La surface du site est recouverte de béton bitumineux.

Le Fleuve Saint-Laurent est présent à environ 1 kilomètre au sud-est de la propriété. À l'aide de la carte topographique du secteur à l'étude, il a été possible d'établir que l'écoulement de l'eau souterraine à l'échelle régionale s'effectue vraisemblablement en direction du Fleuve Saint-Laurent.

Un plan général de l'aménagement du terrain, indiquant notamment la localisation des anciennes installations pétrolières démantelées ainsi que la position du bâtiment, est présenté à la figure 2. Le reportage photographique présenté à l'annexe 5 illustre certaines caractéristiques du site ainsi que quelques étapes des travaux de suivi environnemental et de caractérisation qui ont été réalisés dans le cadre du présent mandat.

# 4.2 Stratigraphie des dépôts meubles

La nature et quelques propriétés des matériaux ont été déterminées à partir des travaux sur le terrain. Les descriptions des échantillons prélevés ont été faites selon les méthodes d'identification et de classification reconnues utilisées en géotechnique. Elles peuvent impliquer le recours au jugement et à l'interprétation du personnel ayant réalisé l'examen des matériaux. La classification des matériaux a été faite à partir d'un examen visuel.

Dans l'ensemble, les excavations et les forages réalisés ont indiqué que la surface du terrain est formée d'une couche de béton bitumineux de 0,08 mètre d'épaisseur reposant sur une fondation granulaire (pierre concassée (20-0mm) d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur). Sous-jacent à cette fondation granulaire ont été interceptés des horizons de remblai, dont la composition passe d'un sable à un silt contenant des traces à un peu de sable et gravier

PRIVILÉGIÉ ET CONFIDENTIEL

#### 5.1.2.1 Ancienne fosse du réservoir souterrain de diesel

Les résultats des analyses chimiques effectuées sur les échantillons de sols prélevés à même les surfaces finales formant les parois et le fond de l'excavation réalisée à l'endroit de l'ancien réservoir souterrain de diesel sont présentés sur la figure 3 de l'annexe 1 et au tableau 1 de l'annexe 3. Ces résultats indiquent que les échantillons analysés ont révélé des concentrations en hydrocarbures pétroliers  $C_{10}$ – $C_{50}$ , en composés BTEX et en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) inférieures aux critères B, à l'exception de l'échantillon RD-F, prélevé au fond de l'excavation, qui a présenté une concentration en BTEX dans la plage B-C du MENV.

#### 5.1.2.2 Ancienne fosse du réservoir souterrain d'essence

Les résultats des analyses chimiques effectuées sur les échantillons de sols prélevés à même les surfaces finales formant les parois et le fond de l'excavation réalisée à l'endroit de l'ancien réservoir souterrain d'essence sont présentés sur la figure 3 de l'annexe 1 et au tableau 2 de l'annexe 3. Ces résultats indiquent que les échantillons analysés ont révélé des concentrations en hydrocarbures pétroliers  $C_{10}$ - $C_{50}$  et en composés BTEX inférieures aux critères B, à l'exception de l'échantillon RE-ES-1, prélevé à même une paroi de l'excavation, qui a présenté une concentration en  $C_{10}$ - $C_{50}$  dans la plage B-C du MENV et de l'échantillon RE-FOND-A, prélevé au fond de l'excavation, qui à présenté une concentration en BTEX également dans la plage B-C du MENV.

#### **5.1.2.3 Forages**

Les résultats des analyses chimiques effectuées sur les échantillons de sols prélevés à l'endroit des forages sont présentés sur la figure 3 de l'annexe 1 et au tableau 3 de l'annexe 3. Ces résultats indiquent que les échantillons analysés ont révélé, dans tous les cas, des concentrations en hydrocarbures pétroliers C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> et en composés BTEX inférieures à la limite de détection de la méthode analytique utilisée.

#### 5.1.2.4 Piles de sol

Les résultats des analyses chimiques effectuées sur les échantillons de sols provenant des sols excavés et mis en pile sont présentés au tableau 4 de l'annexe 3.

Ces résultats indiquent que les échantillons analysés ont révélé des concentrations en  $C_{10}$ - $C_{50}$ , en BTEX et en HAP inférieures aux critères B, à l'exception de l'échantillon PILE-2, qui a présenté une concentration en HAP (1,3-Diméthylnaphtalène) de 1 ppm, ce qui correspond à la plage B-C du MENV.

# 6.0 GESTION DES SOLS EXCAVÉS

Les résultats des analyses chimiques effectuées sur les échantillons de sols prélevés à même les sols excavés et temporairement entreposés sur le site ou laissés en place dans une excavation (PILE-2), sont présentés au tableau 4 de l'annexe 3.

Tel que mentionné à la section précédente, les sols de la PILE-2 ont été laissés dans l'excavation réalisée pour l'enlèvement du réservoir de diésel et réutilisés pour le remblayage de l'excavation.

Les sols excavés composant la PILE-1 ont été réutilisés pour le remblayage de l'excavation réalisée pour l'enlèvement du réservoir de diésel.

Les sols excavés à l'endroit de l'ancienne fosse du réservoir d'essence (échantillons RE PS-A et RE PS-B) ont été acheminés au Centre Environnemental St-Michel (« CESM »). Au total, 231,52 tonnes métriques de sols caractérisés par des concentrations inférieures au critère B ont été transportées au CESM. Une copie des manifestes de transport des sols est incluse à l'annexe 3 du présent document.

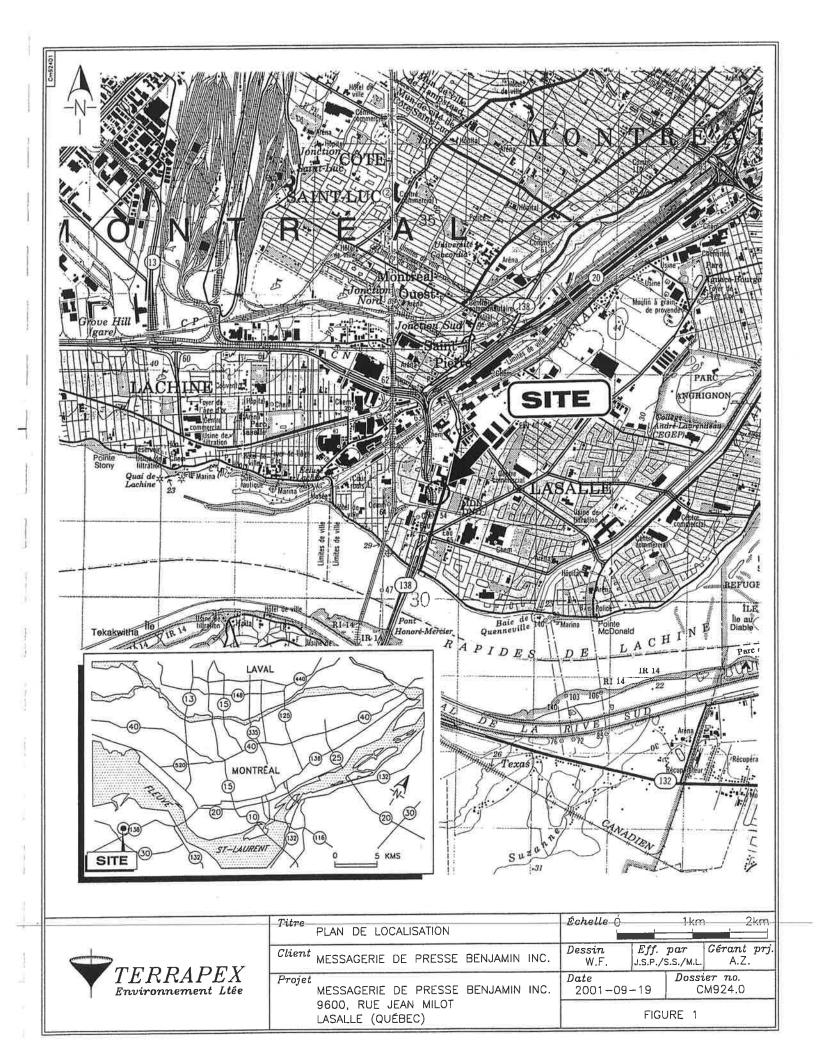
#### 8.0 SOMMAIRE ET CONCLUSION

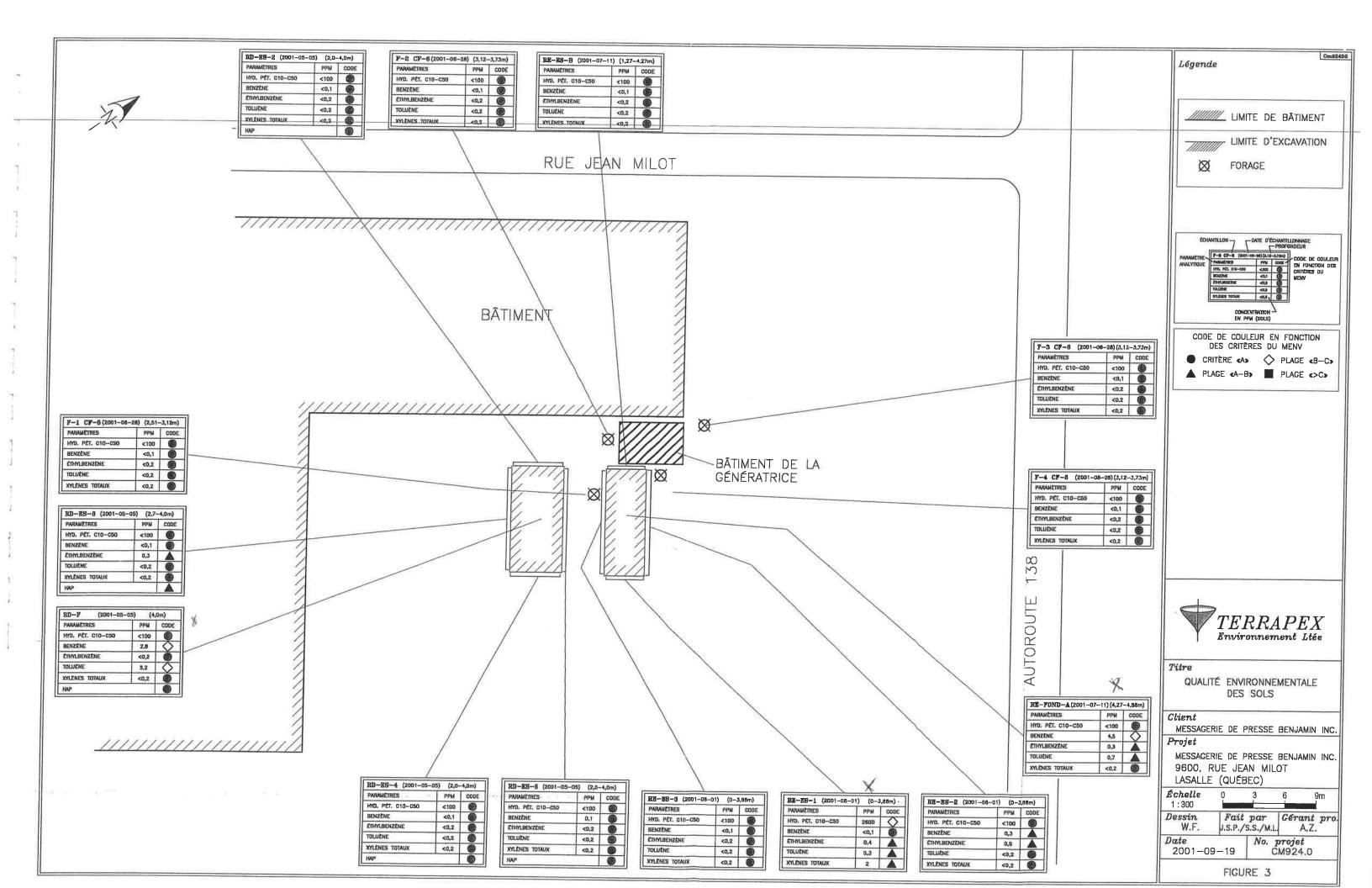
Des travaux de suivi environnemental et de caractérisation environnementale ont été réalisés par Terrapex Environnement Ltée à l'endroit de la propriété sise au 9600, rue Jean Milot à Ville Lasalle, Québec.

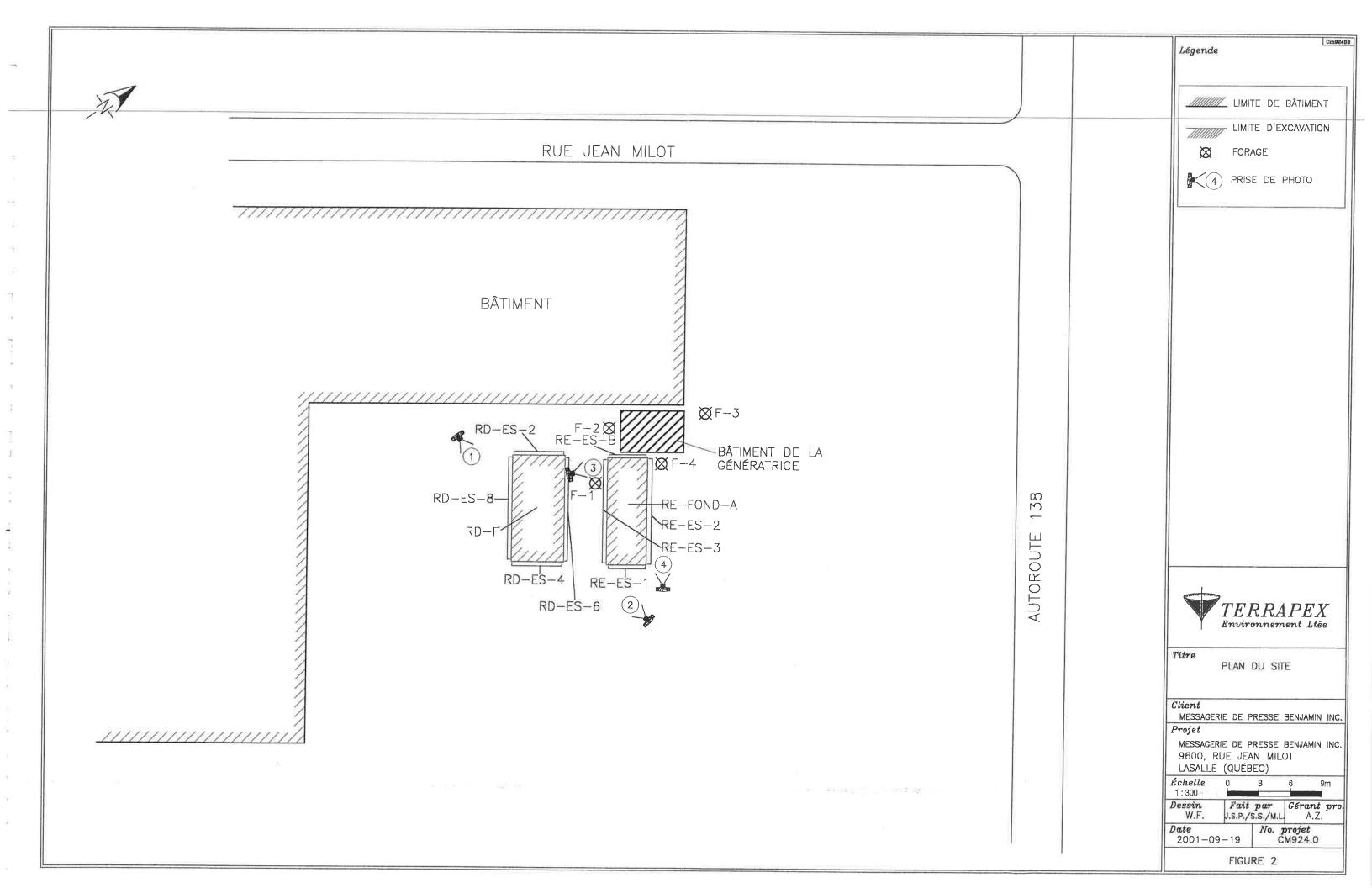
Les travaux de suivi sur le terrain ont été effectués les 5 mai, 1 juin, 1 juillet et 23 août 2001. Les travaux de caractérisation environnementale ont pour leur part été effectués le 28 juin 2001. Tous ces travaux ont été réalisés sous la supervision du personnel professionnel de Terrapex et ont comporté la réalisation des activités suivantes :

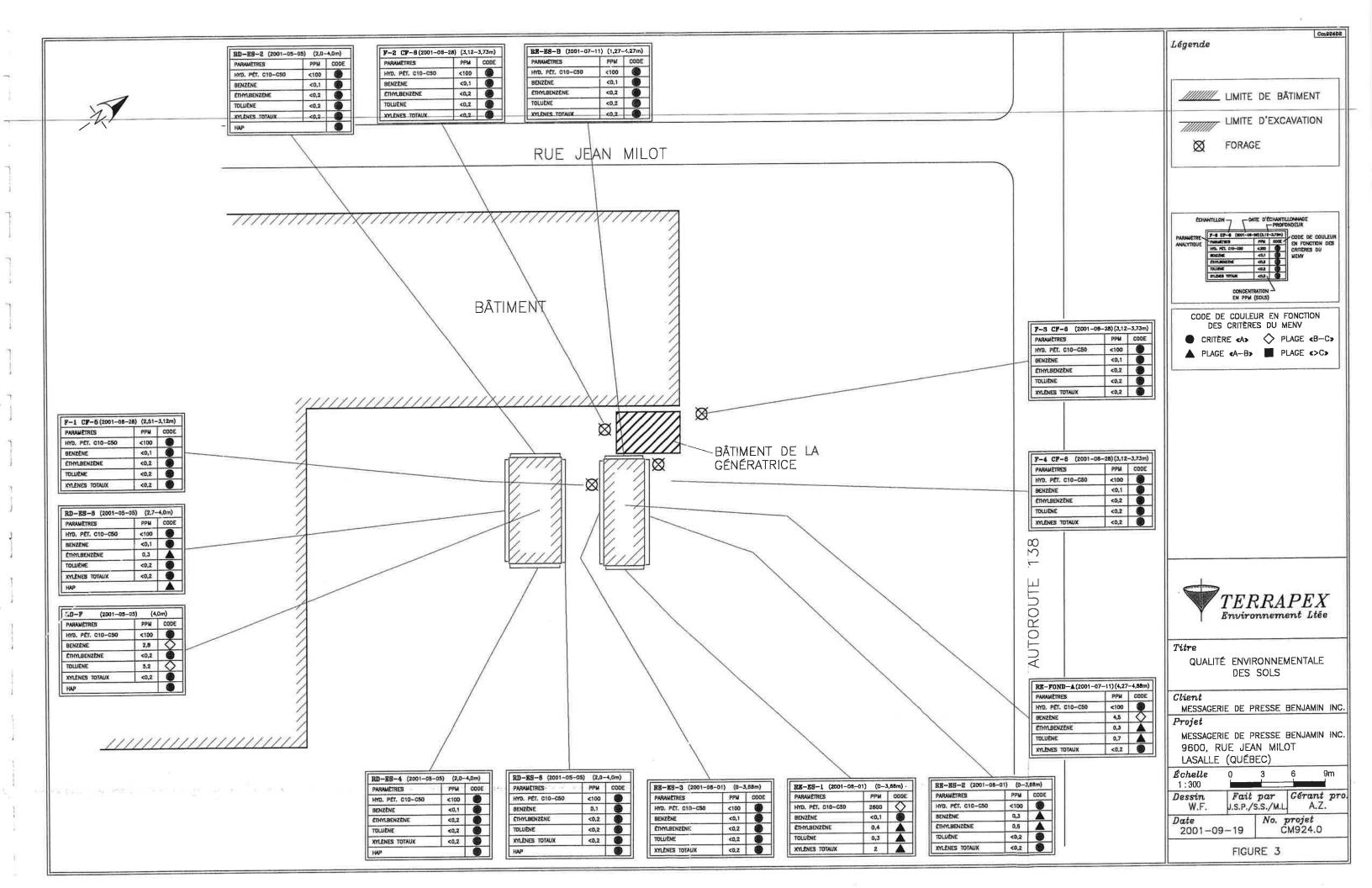
- Échantillonnage des sols à l'endroit de la fosse des anciens réservoirs de diesel et d'essence.
- Échantillonnage des sols excavés et mis en pile lors de l'enlèvement des réservoirs.
- Supervision des travaux lors de la disposition des piles de sol.
- Réalisation de 4 forages aux environs de l'ancien emplacement des réservoirs souterrains d'essence ainsi qu'aux environs des secteurs adjacents au bâtiment et à la génératrice.
- Réalisation d'analyses chimiques sur les échantillons de sols prélevés au cours des travaux.

En conclusion, la qualité environnementale des échantillons de sols analysés au cours des présents travaux respecte les énoncés d'usage pour un site à vocation commerciale ou industrielle tels que définis par le ministère de l'Environnement du Québec dans la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* (1999).









ANNEXE 2

RAPPORTS DE SONDAGES

_	≥1)
	TERRAPEX
Y	Environnement Liée

Page 1 de 1

REFERENCE\FORAGE\LOG-FRANCAIS (00-04-14)

TERRAPEX RAPPORT DE SONDAGE	Niveau de référence :
Projet: MESSAGERIE DE PRESSE BENJAMIN INC.Client: MESSAGERIE DE PRESSE BENJAMENTO.C. Client: MESSAGERIE DE PRESSE BENJAMENTO.C. Client: MESSAGERIE DE PRESSE BENJAMENTO.C. Client: MESSAGERIE DE PRESSE BENJAMENTO.C. CM924.0  Date du forage: 2001-06-28	203mm LiDÉE
Ode CLASSIFICATION Ode	rervations organoleptiques  eur Visuel nexistante I: Inexistant égère D: Disséminé Moyenne IM: Imbibé I L M P I D IM Persistante
CF1 0 GRAB SAMPLE  CF2 6   22-19   16/24	
-11- -12- -12-	

V												
Стазичости		RAP			F	RAPI	PORT DE	SONDAG	E	No. : F-4  de référence		_de <u>1</u>
Projet : ME	SSAGE	RIE DE	PRES	SE BEI	NIMALIN	INC. Cli	ent : MESSAG	ERIE DE PRESSE	BENJAMIN INC.	Notes		
II . ——							o. du projet			* Analyses ch	imiques en la	aboratoire
11								Diamèt	re <u>: 203mm</u>			
Élév. de la	surf	ace :_			Niv. o	l'eau i	nitiale <u>:</u>	2001-07-0	9			
Dia. de la	crép	ine :	- <u>-</u>		Longu	eur :_		Dim fe	nte:		¥	
II.	_							Туре :_				
Compagnie	de	orage	: <u>DO</u>	WNING				rage : <u>TARIÈR</u>	E ÉVIDÉE			
Opérateur		10-T2				_	pport : K. E	BROWN				
מיני	du puits	uo	Concentration C.O.V. (PPM)		Récupération	Stratigraphie	CLASS	IFICATION	Observations Odeur	organoleptique Visuel	<u>s</u>	
Elévation (m) Profondeur (m)	pui	ontil	entro	"N"	pérc	igra	DL	SOL	I: Inexistante	l: Inexistant D: Disséminé	Obs. organo	
Elévation (m) Profondeur (m)	g 2	Échantillon No.	00.V		,écu	itrat	(couleur, tex	ture, structure)	M: Moyenne P: Persistonte	IM: Imbibé	Odeur	Visuel
			00		LE.	1 0,			r. reraistonte		1.1-1	
-T0T	F			-		,U_0	0-0,08m	Béton bitumine	JX.	/		
F		CF1	2 (	GRAB S	AMPLE	1.00	0,08-0,20m	Pierre concossé				
-1-		CF2	2	5-9 8-13	6/24	話	0,20-0,69m		vec un peu de			
	ŀ	CF3	6	5-8			0,69-4,01m	Silt avec traces	s à un peu de lleur brun, dever	soble et de nant aris vers		
2	+		18.7	20-19 21-34		51		3,66m profonde	eur.	,		
		CF4	8	43-44	14/24							
- 3		CF5	12	28-14 -50/6-	18/18	E S					<b></b> -	<b>.</b>
	İ	CF6*	14	19-28								
	-	-	0.3	34-39								
4	-/	057		21-44			Fin du sondo	ge à 4,01m.				
		CF7	12	50/2								
-5-												
- 6-											4	
F 4												
- 7-												
1												
-8-												
									6			
- 9 -												
-10-												
<u> </u>												
_11_												

REFERENCE\FORAGE\LOG-FRANCAIS (00-04-14)

## **ANNEXE 3**

TABLEAUX DES RÉSULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES, CERTIFICATS D'ANALYSES CHIMIQUES ET MANIFESTES DE TRANSPORT DES SOLS

Charren A DEW

DE SOLS PROVENANT DE L'ANCIENNE FOSSE DU RÉSERVOIR SOUTERRAIN D'ESSENCE RÉSULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES EFFECTUÉES SUR LES ÉCHANTILLONS **TABLEAU 2** 

Messagenes de Presse Benjamin Inc., 9600 rue Jean Milot, Lasalle	n Inc., 9600 rue Je	an Milot, Lasall	9					Projet	Projet: CM 924.0
PARAMETRES			ÉCHANTIL	SNOTI				*CRITERES	
Orientation - Profondeur (m)	RE-ES-1 0-3,66	RE-ES-2 0-3,66	RE-ES-3 0-3,66	REES-B 1,22-4,27	RE-FOND-A 4,27-4,88	CD.		DUMENV (ppm	
Date d'échantillonnage	01-06-01	01-06-01	01-06-01	01-07-11	01-07-11		4	в	U
Date d'analyse	01-06-04	01-06-04	01-06-04	01-07-17	01-07-17		<u> </u>		í
Hydrocarbures C10-C50	1 2600	<100	<100	<100	<100	100	300	700	3500
втех									1
Benzène	<0,1	6,0	<0,1	<0,1	4.5	0,1	0,1	おいて の の の の の に に の に の に の に に に に に に に に に に に に に	2
Éthylbenzène	0,4	9'0	<0,2	<0,2	0,3	0,2	0,2	9	20
Toluène	6,0	<0,2	<0,2	<0,2	7'0	0,2	0,2	3	30
Xylènes	2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	0,2	0,2	5	ଜ

Notes: L.D. : Limite de détection \* : Politique de protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés MENV, 1999

# LES ÉCHANTILLONS DE SOLS PROVENANT DES PILES DE SOL RÉSULTATS DES ANALYSES CHIMIQUES EFFECTUÉES SUR **TABLEAU 4**

Messageries de Presse Benjamin inc., 9600 rue Jean Milot, Lasalle	n inc., 9600	rue Jean Milot, L	asalle.				Projet:	Projet: CM 924.0
PARAMETRES  Orientation - Profondeur (m)	PILE 17	PILE 2	RE PS.A	REPS-B	(T.9)	a .	CRITERES DU MENV (ppm)	(in
Date d'échantillonnage Date d'analyse	01-05-05	01-05-05 01-05-07	01-08-09	01-08-09 01-08-13		∢	æ	၁
Hydrocarbures C10-C50	<100	370	200	340	100	300	- 700	3500
BTEX	ç	Ç	ç	ę	·	Č		
Éthylbenzène	40,2	- e'0	-0.5	- CO'-	0.2	0.0	6.5	ი [ვ
Toluêne	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	0,2	0,2	3	8
Xylènes	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	0,2	0,2	2	20
НАР								
Acènaphtène	¢0,1	<0,1	i i	í	0,1	0,1	1800E	100
Acenaphtylene	ô.	<0,1	*	*	0,1	0,1	10	5
Anthracene	<0,1	<0,1	200	*	0,1	0,1	40	5
Benzo(a)anthracène	<0,1	<0,1	QC.	٠	0,1	0,1		5
Benzo(a)pyrène	, 0,	<0,1	90	0	0,1	0,1	が対する	9
Benzo(b+j+k)fluoranthène	c0,1	<0,1	×	٠	1,0	0,1		1
Banzo(c)phenanthrene	<0,1	<0'1	*)	٠	0,1	0,1	数の数	2
Benzo(ghi)perylene	<0,1	<0,1	×	))	0,1	0,1	能高速	10
Chrysène	¢0,1	<0,1	¥	ě	0,1	0,1	が一方に	2
Dibenz(a,h)anthracene	<0,1	<0,1	¥	•	0,1	0,1		10
Dibenzo(a.i)pyrėne	<0,1	<0,1	æ	•	0,1	0,1		2
Dibenzo(a,h)pyrėne	<0,1	<0,1	N)	•	0,1	0,1		2
Diberizo(a,l)pyrene	0	<0,1	٠	×	0,1	0,1		₽
7,12-Uimetnylbenzanthracene	.0°.	<u>,</u>	×	٠	0,1	0,1		6
Fluoraninene	Ö, 6	۰۵,1 د	se :	*	0,1	0,1	0.	<u>6</u>
Indicate 2 2 advantage	9 9	7,0		¥.	5	5	別などの世	2
indeno(1,2,3-cd)pyrene	L'0, 6	-0°1	æ	ř	0,1	0,1		무
3-Methylcholanthrene	-0°1	<0,1	×	)ķ	0,1	0,1		5
Naphtaiene	, 0,	0,2	æ	8	0,1	0,1	2	20
Phénanthrene	<0,1	0,2	×	ě	0,1	0.1	22.0	20
Pyrene	, 0,	0,1	×	9	0,1	0,1	01	100
2-Methylnaphtalene	-0°	0,8	97	( <u>4</u>	0,1	0,1	機能能	2
1-Methylnaphtalene	<0,1	6'0	9	Œ.	0,1	0,1		10
1,3-Dimethylnaphtalène	0,1	のはいてあるの	x	ě	0,1	0,1		5
2,3,5-Triméthylnaphtalène	¢0,1	0,4	0.	Ž.	0,1	0,1		10

Notes: L.D.: Limite de détection \*: Politique de protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés MENV, 1999 -: Paramètre non-analysé



TERRAPEX ENVIRONNEMENT LTÉE

1470 De Coulomb Bureau 200 Boucherville PQ J4B 7K2 CANADA

Attention: Antonio Zaruso

Date du rapport: 2001/05/11 # Rapport: NM-70794

Votre # du projet: CM924.0

#### **CERTIFICAT D'ANALYSE**

# DE DOSSIER MAXXAM A103338, Reçu: 2001/05/07, 8:00

Matrice: SOL, Nombre d'échantillons reçus: 11

	Nombre	Date de l'	Date		Méthode
Analyses	d'analyses	extraction	d'analyse	Méthode de laboratoire	d'analyse
A CONSERVER	4	N/A	2001/05/08		
Benzene, toluene, ethylbenzene, xylene	7	2001/05/07	2001/05/07	ORG1010.12	"Purge/Trap" GC/MS
Hydrocarbures Petroliers (C10-C50)	7	2001/05/07	2001/05/07	ORG1018.07	GC/FID
Hydrocarbures aromatiques polycycliques	7	2001/05/07	2001/05/07	ORG1002.09	GC/MS SIM

MAXXAMANALYTIQUE INC.

ADRIANA DE LUCA, B.Sc.

Représentante technique

Approuve par CLAUDE R. DUPRESSOIR, Ph.D., chimiste

Directeur général, Sciences environnementales

AD/sb3

p.j.





DATE DU RAPPORT: 2001/05/07

# PROJET: CM924.0

# DE DOSSIER MAXXAM: A103338

#### BENZENE, TOLUENE, ETHYLBENZENE, XYLENE DANS LES ECHANTILLONS DE SOL

ID Maxxam						
# Bordereau						
Date d'échantillonnage						
Initiales du préleveur						
Paramètre	Unités	Α	∰B	С	BLANC	LD
% Humidité			T			
Benzène	mg/kg	0.1	0.5	5	ND	0.1
Ethylbenzène	mg/kg	0.2	图 5	50	ND	0.2
Toluène	mg/kg	0.2	3	30	ND	0.2
Xylènes Totaux	mg/kg	0.2	5	50	ND	0.2

Récupération des Surrogates (%)

Paramètre	BLANC
D4-1,2-DICHLOROETHANE	94
D8-TOLUENE	100
4-BROMOFLUOROBENZENE	106

ND = Non Détecté LD = LIMITE DE DÉTECTION

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

Veuillez noter que les résultats ci-dessus n'ont pas été corrigés pour le pourcentage de récupération du spike et le pourcentage de récupération des surrogates.

État des échantillons à l'arrivée: BON

Les résultats des volatils sont corrigés par le blanc. Un blanc de laboratoire est analysé quotidiennement pour mesurer le bruit de fond du laboratoire.

STEPHANE TRUDEL, B.Sc., chimiste

Stéphane Trudel 1999-086



DATE DU RAPPORT: 2001/05/08

# PROJET: CM924.0

# DE DOSSIER MAXXAM: A103338

# HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ECHANTILLONS DE SOL (mg/kg)

ID Maxxam	374529	374530	374531	374532	374533	374534	374535		
# Bordereau	3228	3228	3228	3228	3228	3228	3228		
Date d'échantillonnage	2001/05/05	2001/05/05	2001/05/05	2001/05/05	2001/05/05	2001/05/05	2001/05/05		
Initiales du préleveur	JSP								

Initiales du preieveur				301	001						onue		
Paramètre	А	В	С	RD ES-2	RD ES-4	RD ES-6	RD ES-8	RD-F	PILE-1	PILE-2	%REC	BLANC	LI
% Humidité	-			16	10	9	15	24	12	14		(a)	
Acénaphtène	0.1	10	100	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	97	ND	0.1
Acénaphtylène	0.1	10	-	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	90	ND	0.1
Anthracène	0.1	10	100	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	88	ND	0.1
Benzo(a)anthracène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	81	ND	0.1
Benzo(a)pyrène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ПИ	ND	ND	75	ND	0.1
Benzo(b+j+k)fluoranthène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	87	ND	0.1
Benzo(c)phénanthrène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	N/A	ND	0.1
Benzo(ghi)pérylène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	70	ND	0.1
Chrysène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	82	ND	0.1
Dibenz(a,h)anthracène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	68	ND	0.1
Dibenzo(a,i)pyrène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	49	ND	0.1
Dibenzo(a,h)pyrène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	39	ND	0.1
Dibenzo(a,l)pyrène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	65	ND	0.1
7.12-Diméthylbenzanthracène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	80	ND	0.1
Fluoranthène	0.1	10	100	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	89	ND	0.1
Fluorène	0.1	10	100	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0.2	94	ND	0,1
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	69	ND	0.1
3-Méthylcholanthrène	0.1	1	10	NDI	ND	ND	ND	ND	ND	ND	71	ND	0.1
Naphtalène	0.1	5	50	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0.2	84	ND	0.1
Phénanthrène	0.1	5	50	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0.2	98	ND	0.1
Pyrène	0.1	10	100	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	93	ND	0.1
2-Méthylnaphtalène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0.8	N/A	ND	0.1
1-Méthylnaphtalène	0.1	1	10	ND	ND	ND	0.2	ND	ND	0.9	N/A	ND	0.1
1.3-Diméthylnaphtalène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	1.0	N/A	ND	0.1
2,3,5-Triméthylnaphtalène	0.1	1	10	ND	ND	ND	ND	ND	ND	-0.4	N/A	ND	0.1

JEAN-PASCAL DIONNE, B.Sc., chimiste

1aXXam

MAXXAM ANALYTIQUE INC. 9420 Côte de Liesse, Lachine (Québec) Tel H8T 1A1

Telephone: (514) 636-6218 Fax: (514) 631-9814

3228

Sample Analysis and Chain of Custody Record

		ĺ		ŀ			
Sompany: La Mayage	Teleph	Telephone No. $(450)$	449-3760	092	Order No. :		Project / Site:
Report / Invoice to :	land Fax No.:	.:		1654	Quotation No. :	No.:	Project No.: Сич 924, 0
Bornchenill	]		7				
Report to the attention of:	Sampler :	4.25	gonares	]	Analyses Required	Analyses Required Req	Analingo tol & Sound River
Sample Identification	Sample	Sampling		T	Solle	tone of the state of	OU TO
	Water Soil Type Ot	(date / time)	filtered (	Cont.	10 000 O	The State of the s	8000 M
(D £5-2	2	5 ma, 20	2007	2	7		
D ES-4	, -	_		L	×	1	
	[4]			7	, y	×	
2) ES-8				2	・メ		
10-F				Ť	- X-	- 7 - ×	
1 - 37 1				2	*	· *	
1. LE-2					×	*	
pes of Water: G = Groundwater P = Potable Sur = Surface E = Effluent	LW = Liquid Waste	Turnaround Time	nd Time :		Normal F RUSH f	Results Requested for: 2H Aud	General Condition at Reception:
hain of Custody				J			
slinquished by :		Date: T	Time:	Received by :	ed by:	11/2 6/2 8/2	Remarks .
linquished by :		Date: T	Time:	Received by :	ed by:	1	
: kq peqsiniuis		Date:	Time:	Received by :	ed by:		
ample Transport:	By Client	MAXXXA	MAXXAM Personnel		Courrie	Courrier (Specify):	
E - MAXXAM ANALYTIGHE ING			1000 1000				



NOM DE PROJET: BENJAMIN PRESS

# PROJET: CM924.0

# DE DOSSIER MAXXAM: A104319

#### DATE DU RAPPORT: 2001/06/04

# BENZENE, TOLUENE, ÉTHYLBENZENE, XYLENE DANS LES ECHANTILLONS DE SOL

ID Maxxam	379959	379956	379957	379958	379958	
# Bordereau	M33570	M33570				
Date d'échantillonnage	2001/06/01	2001/06/01	2001/06/01	2001/06/01	2001/06/01	
	SS	SS	SS	SS	SS	

Paramètre	Unités	Α	В	C	PS-1	LD	RE-ES-1	RE-ES-2	RE-ES-3	RE-ES-3 DUP	%REC	BLANC	LD
% Humidité					13		13	12	14	14			
Benzène	mg/kg	0.1	0.5	5	ND	0.3	ND	0.3	ND	ND	66	ND	0.1
Ethylbenzène	mg/kg	0.2	5	50	33	0.3	0.4	0.5	ND	ND	70	ND	0.2
Toluène	mg/kg	0.2	3	30	3.8	0.3	0.3	ND	ND	ND	69	ND	0.2
Xvlènes Totaux	mg/kg	0.2		50	60	0.6	2.0	ND	ND	ND	78	0.4	0,2

Récupération des Surrogates (%)

Paramètre	PS-1	RE-ES-1	RE-ES-2	RE-ES-3	RE-ES-3 DUP	SPIKE %REC	BLANC
D4-1,2-DICHLOROETHANE	78	90	87	89	86	78	90
			0.0	001	0.4	97	97
D8-TOLUENE	100	101	99	93	94	01	97

ND = Non Détecté

LD = LIMITE DE DÉTECTION

A, B, C = Selon l'Annexe 2 du "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". ENVIRODOQ EN980478. Pour toutes les analyses organiques, le critère A désigne toute concentration inférieure à la valeur indiquée. Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent pas être interprétées dans aucun autre contexte.

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

Veuillez noter que les résultats ci-dessus n'ont pas été corrigés pour le pourcentage de récupération du spike et le pourcentage de récupération des surrogates.

État des échantillons à l'arrivée: BON

Les résultats des volatils sont corrigés par le blanc. Un blanc de laboratoire est analysé quotidiennement pour mesurer le bruit de fond du laboratoire.

Les limites de détections indiquées sont multipliées par les facteurs de dilution utilisés pour l'analyse des échantillons.

CHIMIS Stéphane Trudel 1999-086



DATE DU RAPPORT: 2001/06/04

NOM DE PROJET: BENJAMIN PRESS

# PROJET: CM924.0

# DE DOSSIER MAXXAM: A104319

# HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES DANS LES ECHANTILLONS DE SOL (mg/kg)

ID Maxxam				379959		13	
# Bordereau	-			M33570			
Date d'échantillonnage	1			2001/06/01			
Initiales du préleveur				SS			
					SPIKE		
Paramètre	А	В	С	PS-1	%REC	BLANC	LD
% Humidité		-		13			
Acénaphtène	0.1	10	100	NDI	84	ND	0.1
Acénaphtylène	0.1	10	100	ND	83	NDI	0.1
Anthracène	0.1	10	100	ND	86	NDI	0.1
Benzo(a)anthracène	0.1	1	10	ND	86	NDI	0.1
Benzo(a)pyrène	0.1	. 1.	10	ND	85	NDI	0.1
Benzo(b+j+k)fluoranthène	0.1	1	10	NDI	86	NDI	0.1
Benzo(c)phénanthrène	0.1	1	10	ND	N/A	NDI	0.1
Benzo(ghi)pérylène	0.1	1	10	ND	87	NDI	0.1
Chrysène	0.1	1	10	ND	99	NDI	0.1
Dibenz(a,h)anthracène	0.1	1	10	ND	78	NDI	0.1
Dibenzo(a,i)pyrène	0.1	1	10	NDI	67	NDI	0.1
Dibenzo(a,h)pyrène	0.1	- 1	10	NDI	62	ND	0.1
Dibenzo(a,l)pyrène	0.1	1	10	NDI	75	ND	0.1
7,12-Diméthylbenzanthracène	0.1	- 1	10	NDI	68	ND	0,1
Fluoranthène	0.1	10	100	NDI	95	ND	0.1
Fluorène	0.1	10	100	0.4	86	ND	0.1
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	0.1	(6) <b>1</b>	10	NDI	86	ND	0.1
3-Méthylcholanthrène	0.1	- 1	10	ND	67	NDI	0.1
Naphtalène	0.1	- 5	50	4.7	99	ND	0.1
Phénanthrène	0.1	5	50	0.6	84	ND	0.1
Pyrène	0.1	10	100	ND	94	ND	0.1
2-Méthylnaphtaléne	0.1	-31	10	5.9	N/A	ND	0.1
1-Méthylnaphtalène	0.1	1	10	4.7	N/A	ND	0.1
1,3-Diméthylnaphtalène	0.1	-1	10	6.2	N/A	ND	0.1
2,3,5-Triméthylnaphtalène	0.1	1	10	2.0	N/A	ND	0.1

JEAN-PASCAL DIONNE, B.Sc., chimiste

Jean-Pascal Dionna 1998-031

Maxxam

MAXXAM ANALYTIQUE INC. 9420 Côte de Liesse, Lachine (Québec) Télé H8T 1A1

İ

Téléphone : (514) 636-6218 Fax : (514) 631-9814

33570  $\geq$ 

Bordereau de transmission d'échantillons

Compagnie: Compagnie	No. d	No. de téléphone : 2	GD 928.	3260	No. de commande :		Projet / Site: Serganin	2
Rapport / Facture a	No. d	No. de fax :			No. de cotation :	2	No. de projet: これら2 4・こ	0,
J 71 1		Caboutillossos.			Analyses (20 Carp 12 C	\$870 100 A	Ginging C	6
A . Larmon	Initiales:	ineur.	. 2.		**************************************	o for state	1/1,	
Identification de l'échantillon	Échantillon	n Prélèvement	-0		10 28 FOIO 28 SOIO 28	No Mario	Off O	
(point de prélèvement)	Type Sol d'eau	Autre (date / heure)	filtrer	Cont.	Social Signature States Socialist	Stolet OSS	Solido Seliciente do	Commentaires
1-52-1	メ	199/10	19	7 X	X			
RE-ES-2	义	3		, x , z	X			14.14
2.E-ES-3	×	>		7	×			
PS-1	s	≽		7 X	XX			
								F.,
		#:						
			C 386				17.	-
- 1.1 - 2.1								
	4					+		
			34					
ypes d'eau : S = Souterraine P ≈ Potable Sur = Surface E = Effluent	DL = Déchet liquide		Délais:	☐ Normal ☐	Normal Résultats demandés Urgent pour le: ユンチャ	lés 4fr5	Condition générale à la réception	tion :
Chaîne de responsabilité	5							
bessaist par: // //	ļ	Date: /////	Heure: 7, UC	PRecu par:	r: 0.1 0		Remarques:	
Déssaisi par	2.	noton	Heure:	Reçu par :				
desSaisi par :		Date:	Heure:	Reçu par :	r: ( )	دارل		*
ransport des échantillons :	Mar client	Persor	Personnel MAXXAM		Courrier (spécifier) :			341
WG: MAXXAM ANALYTIQUE INC			IALINE - RETO	IDNED ALL CLIER	TANEST TO COOK OF THE PARTY OF			



NOM DE PROJET: PRESSE BENJAMIN

# PROJET: CM924.0

DATE DU RAPPORT: 2001/07/03

# DE DOSSIER MAXXAM: A105401

#### BENZENE, TOLUENE, ÉTHYLBENZENE, XYLENE DANS LES ECHANTILLONS DE SOL

ID Maxxam .					386072	386073	386074	386074	386075			
# Bordereau					M34019	M34019	M34019	M34019	M34019			
Date d'échantillonnage					2001/06/28	2001/06/28	2001/06/28	2001/06/28	2001/06/28			
Initiales du préleveur					KB	KB	KB	KB	KB			
								F-2 CF-6		SPIKE		
Paramètre	Unités	Α	В	C	F-4 CF-6	F-1 CF-5	F-2 CF-6	DUP	F-3 CF-6	'%REC	BLANC	LD
% Humidité	77				11	131	15	15	10		1	
Benzène	mg/kg	0.1	0.5	5	ND	ND	ND	ND	ND	81	ND	0.1
Ethylbenzène	mg/kg	0.2	5	50	ND	ND	ND	ND	ND	86	ND	0.2
Toluène	mg/kg	0.2	3	30	ND	ND	ND	ND	ND	84	NDI	0.2
Xylènes Totaux	mg/kg	0.2	5	50	ND	ND	ND	ND	ND	97	0.5	0.2

Récupération des Surrogates (%)

Paramètre	F-4 CF-6	F-1 CF-5	F-2 CF-6	F-2 CF-6 DUP	F-3 CF-6	SPIKE %REC	BLANC
D4-1,2-DICHLOROETHANE	86	77]	71	74	71	87	98
D8-TOLUENE	97	97	88	93	91	102	102
4-BROMOFLUOROBENZENE	80	100	103	105	104	91	106

#### ND = Non Détecté

#### LD = LIMITE DE DÉTECTION

A, B, C = Selon l'Annexe 2 du "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". ENVIRODOQ EN980478. Pour toutes les analyses organiques, le critère A désigne toute concentration inférieure à la valeur indiquée. Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent pas être interprétées dans aucun autre contexte.

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

Veuillez noter que les résultats ci-dessus n'ont pas été corrigés pour le pourcentage de récupération du spike et le pourcentage de récupération des surrogates.

État des échantillons à l'arrivée: BON

Les résultats des volatils sont corrigés par le blanc. Un blanc de laboratoire est analysé quotidiennement pour mesurer le bruit de fond du laboratoire.

STEPHANE TRUDEL, B.Sc., chimiste

Siéphane Trudel

Bordereau de transmission d'échantillons

	$\subseteq$	Inc
	$\subseteq$	due
	P	alyti
`	X	An
	X	1
	7	_
	5	

. .

MAXXAM ANALYTIQUE INC. 9420 Côte de Liesse, Lachine (Québec) Télé H8T 1A1

Téléphone : (514) 636-6218. Fax : (514) 631-9814

34019  $\geq$ 

Compagnie: Tellocett	No. de télépi	No. de téléphone: 452 928-3260	4.76.		No. de commande : Projet / Site	Projet / Site: Prese Paniamin
Rapport / Facture à :	No. de fax:	75.057	d	2668	No. de cotation :	1: On 940
Adresse: 2653 (Maynold)					1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
Rapport à l'attention de :	Échantillonneur : Initiales :	18	14 Ban	4	///	Mediados rod seres
Identification de l'échantillon Éc (point de prélèvement) Sol	Échantillon F Type Autre	Prélèvement (date / heure)	itrer a	Nombre de Cont.	10 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Sapara Commentaires
F.4 CF.6 +		10.908		2		
P. CF.5 +			ř		×	
F2 (F.6 +	*				\ <u>\</u>	
F.3 CF.6 7	*	>		シ	X	
			- 194.4			
	•		93	D. of		
						-
				1	0	
					- A - A - A - A - A - A - A - A - A - A	
					State of the state	
			2	-		
			-		3	
× 11 × 11	2		4			
Types d'eau : S = Souterraine P = Potable DL = Déc Sur = Surface E = Effluent	DL = Déchet liquide	Ŏ	élais :	\[ \bar{2} \bar{5} \] \[ \bar{2} \bar{5} \]	Normal Résultats demandés  Urgent pour le : 3 jul 187, 2021	Condition générale à la réception :
Chaîne de responsabilité		8		- <u>-</u>		
Déssaisi par : Mille Miller	7.66	SenneH 10-	6833	Reçu par :	My Remarques	
Déssaisi par :	Oáte:	Heure:	ài	Reçu par	100 locky	
Déssalei par:	Date:	Heure:	ö	Reçu par :		
Transport des échantillons:	client	Personnel MAXXAM	MAXXAIM		Courrier (spécifier) :	

JAUNE: RETOURNER AU CLIENT AVEC RAPPORT FINAL

ROSE: CLIENT



NOM DE PROJET: 9600 JEAN MILOT, LASALLE

# PROJET: CM924.0

DATE DU RAPPORT: 2001/07/17

# DE DOSSIER MAXXAM: A105865

# BENZENE, TOLUENE, ÉTHYLBENZENE, XYLENE DANS LES ECHANTILLONS DE SOL (mg/kg)

ID Maxxam				388657			
# Bordereau				M18087			
Date d'échantillonnage				2001/07/11			
Initiales du préleveur				ZAR			
Paramètre	A	В	С	RE-ES-B	SPIKE %REC	BLANC	LD
% Humidité	T			14			
Benzène	0.1	<b>#015</b>	5	ND	71	ND	0.1
Ethylbenzène	0.2	5	50	ND	77	ND	0.2
Toluène	0.2	3	30	ND	. 74	ND	0.2
Xylènes Totaux	0.2	5	50	ND	82	0.3	0.2

Récupération des Surrogates (%)

Paramètre	RE-ES-B	SPIKE %REC	BLANC
D4-1,2-DICHLOROETHANE	86	94	96
D8-TOLUENE	84	93	97
4-BROMOFLUOROBENZENE	87	99	102

ND = Non Détecté

LD = LIMITE DE DÉTECTION

A, B, C = Selon l'Annexe 2 du "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". ENVIRODOQ EN980478. Pour toutes les analyses organiques, le critère A désigne toute concentration inférieure à la valeur indiquée. Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent pas être interprétées dans aucun autre contexte.

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

Veuillez noter que les résultats ci-dessus n'ont pas été corrigés pour le pourcentage de récupération du spike et le pourcentage de récupération des surrogates.

État des échantillons à l'arrivée: BON

Les résultats des volatils sont corrigés par le blanc. Un blanc de laboratoire est analysé quotidiennement pour mesurer le bruit de fond du laboratoire.

AGLAIA YANNAKIS, B.Sc., chimiste





NOM DE PROJET: 9600 JEAN MILOT, LASALLE

# PROJET: CM924.0

DATE DU RAPPORT: 2001/07/16

# DE DOSSIER MAXXAM: A105865

# HYDROCARBURES PÉTROLIERS (C10-C50) DANS LES ECHANTILLONS DE SOL (mg/kg)

ID Maxxam			3886581			
# Bordereau			M18087			
Date d'échantillonnage	(**************************************		2001/07/11			
Initiales du préleveur			ZAR	1		
			RE-FOND-	SPIKE		
Paramètre	A	ВС	A:	%REC	BLANC	LD
% Humidíté			8		-	
Hydrocarbures Pétroliers	s 300	700 3500	ND	89	ND	100
	Récup		des Surroga %)	tes		
			RE-FOND-	SPIKE:		
Paramètre	a		A.	%REC	BLANC	
1-Chlorooctadecane			80;	92	85	

ND = Non Détecté LD = LIMITE DE DÉTECTION

A, B, C = Selon l'Annexe 2 du "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". ENVIRODOQ EN980478. Pour toutes les analyses organiques, le critère A désigne toute concentration inférieure à la valeur indiquée. Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent pas être interprétées dans aucun autre contexte.

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

Spike(%)=Récupération dans un échantillon fortifié du laboratoire. Veuillez noter que les résultats ci-dessus n'ont pas été corrigés pour la récupération des échantillons de contrôle de qualité (spike et surrogates). Veuillez noter que les résultats ci-dessus ont été corrigés pour le blanc.

Etat des échantillons à l'arrivée: BON

MICHEL POULIN, B.Sc., Chimiste

wiichel Pouiln 94-042

Maxxam-

MAXXAM ANALYTIQUE INC, 9420 Côte de Liesse, Lachine (Québec) Téle H8T 1A1

Téléphone: (514) 636-6218 Fax: (514) 631-9814

M 18087

Bordereau de transmission d'échantillons

Compagnie: Crrppex + N	No. de téléphone:	9283260	No. de commande : D×	9600 Jean Miley 1/e
cture à :	No. de fax : 32	28 0663	No. de cotation : Contract	No. de projet: CM 924.0
\	, r		STATISTO SECONDA	
Rapport à l'attention de :	Échantillonneur;	ARUSO AR	Colors of the Co	
Identification de l'échantillon  (point de prélèvement)  Sol d'eau	Échantillon Prélèvément Type (date / heure)	Nombre de filtrer Cont.	Stolet 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	On Spring 103 Spring Spring Commentaires
RE-ES-BX	0/01/11	ac		
		8		
	*:			
X X				
		5		
See	52			
				12.
Types d'eau : S = Souterraine P = Potable DL = Déchet liquide Sur = Surface E = Effluent		Délais :	Normal Résultats demandés	Condition générale à la réception :
Chaîne de respensabilité			- P Inod	
Déssaisi par :	Dates / OT/11 Heure:		Reçu par :	Remarrilles:
Déssaisi par :	-	-	Reçu par:	
Déssais' par :	Date:     Heure:	· . 	Reçu par:	
Transport des échantillons: 🔲 Par client	Personnel	MAXXAM	Courrier (spécifier) :	
The state of the s				

E we

JAUNE: RETOURNER AU CLIENT AVEC RAPPORT FINAL

ROSE: CLIENT



NOM DE PROJET: 9600 JEAN MILOT

# PROJET: CM924.0

DATE DU RAPPORT: 2001/08/14

# DE DOSSIER MAXXAM: A106898

#### BENZENE, TOLUENE, ÉTHYLBENZENE, XYLENE DANS LES ECHANTILLONS DE SOL (mg/kg)

ID Maxxam	394651	394652	
# Bordereau	M34144	M34144	
Date d'échantillonnage	2001/08/09	2001/08/09	
Initiales du préleveur	ML	ML	

Parametre	A	ВС	RE PS-A	KE PS-B	SPIKE %REC	BLANC	LD
% Humidité			6	6			
Benzène	0.1	0.5 5	ND	ND	57	ND	0.1
Ethylbenzène	0.2	5 50	ND	ND	70	ND	0.2
Toluène	0.2	3 30	ND	ND	74	ND	0.2
Xylènes Totaux	0.2	5 50	ND	ND	77	ND	0.2

Récupération des Surrogates

(%)

Paramètre	RE PS-A	RE PS-B	SPIKE %REC	BLANC
D4-1,2-DICHLOROETHANE	98	103	104	103
D8-TOLUENE	98	98	99	99
4-BROMOFLUOROBENZENE	77	78	78	79

ND = Non Détecté

LD = LIMITE DE DÉTECTION

A, B, C = Selon l'Annexe 2 du "Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés" intitulée "Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines (eau de surface et égouts)". ENVIRODOQ EN980478. Pour toutes les analyses organiques, le critère A désigne toute concentration inférieure à la valeur indiquée. Ces références ne sont rapportées qu'à titre indicatif et ne doivent pas être interprétées dans aucun autre contexte.

Tous les résultats sont calculés sur une base sèche excepté lorsque non-applicable.

Veuillez noter que les résultats ci-dessus n'ont pas été corrigés pour le pourcentage de récupération du spike et le pourcentage de récupération des surrogates.

État des échantillons à l'arrivée: BON

Les résultats des volatils sont corrigés par le blanc. Un blanc de laboratoire est analysé quotidiennement pour mesurer le bruit de fond du laboratoire.

DI BENEDETTO, B.Sc., chimiste

.....15'F (1) Lorena Benedetto 90-157 PUÉBEC

## ANNEXE 4A

DÉFINITIONS DES CRITÈRES « A », « B » ET « C » DU MENV

Valeur C : Il s'agit du seuil à partir duquel il peut y avoir nécessité d'une action correctrice dans un bref délai.

Plage C: Le sol ou l'eau souterraine sont contaminés. L'eau souterraine n'est plus potable. Les concentrations en métaux lourds et phénols dépassent les critères de rejet à l'égout pluvial. On peut parler d'une eau sérieusement contaminée dont il faudra suivre l'évolution à défaut de procéder à sa décontamination.

Tous les usages y seront restreints, il faudra procéder à une étude approfondie et selon toute probabilité à des travaux de restauration avant de procéder à une réhabilitation.

Il est primordial de mentionner que les critères n'ont été élaborés qu'à titre indicatif et ne sauraient, en aucun temps, être considérés comme des normes; ils ne sont pas, à priori, des objectifs de décontamination.

La grille des critères doit être utilisée par les spécialistes qui ont à effectuer les études de caractérisation afin d'assurer une analyse rigoureuse et appropriée de l'ampleur de la contamination. Cette analyse leur permettra de fixer des seuils de décontamination à atteindre.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ministère de l'Environnement du Québec, Direction des politiques du secteur industriel, 1988. Guide technique des mesures de contrôle à effectuer lors des travaux d'excavation de sols contaminés. 9p.

Ministère de l'Environnement du Québec, Direction des Laboratoires, 1990. Guide des méthodes de conservation et d'analyses des échantillons d'eau et de sol.

Ministère de l'Environnement du Québec. 1994. Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales - Cahier 3 - Échantillonnage des eaux souterraines. 99p.

Ministère de l'Environnement du Québec. 1994. Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales - Cahier 5 - Échantillonnage des sols. 72p.

Ministère de l'Environnement du Québec, Direction des politiques du secteur industriel, Service des lieux contaminés, 1996. Problématique des sols et des eaux souterraines contaminés par des produits pétroliers – Sélection des paramètres analytiques. 134 p.

Ministère de l'Environnement du Québec, Direction des politiques du secteur industriel, Service des lieux contaminés, 1996. Lignes directrices d'intervention lors de l'enlèvement de réservoirs souterrains ayant contenu des produits pétroliers. 144 p.

Ministère de l'Environnement du Québec, Direction des politiques du secteur industriel, Service des lieux contaminés. 1999. Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés. 124p.

Ministère de l'Environnement du Québec, Direction des politiques du secteur industriel, Service des lieux contaminés, 1999. *Guide de caractérisation des terrains*. 92 p.

Ministère de l'Environnement du Québec, Service des pesticides et des eaux souterraines. 1999. Guide des essais de pompage et leurs interprétations. 156p.

## PORTÉE ET LIMITATIONS DES ÉTUDES

## ENVIRONNEMENTALES, HYDROGÉOLOGIQUES ET GÉOTECHNIQUES

#### CONDITIONS DU SOL ET DU ROC

Les descriptions de sol et de roc incluses dans ce rapport sont présentées avec l'intention de fournir une information générale sur les conditions souterraines du terrain et fait appel à l'interprétation et au jugement du spécialiste présent sur le terrain au moment des travaux. Ces informations ne doivent en aucun cas être utilisées comme données géotechniques pour la conception et/ou la réalisation de construction, à moins que cette intention ne soit spécifiquement indiquée dans le texte de ce rapport.

La description et les caractéristiques des sols et du roc proviennent des données obtenues lors des forages et/ou des sondages effectués à une période donnée. Les contacts entre les différentes formations indiquées dans le rapport peuvent varier puisque les formations de sol et de roc présentent une variabilité naturelle. Ils doivent être considérés comme des transitions entre formations plutôt que comme des frontières fixes. La précision de ces contacts dépend du type et du nombre de sondages, de la méthode de sondage, de la fréquence et de la méthode d'échantillonnage et de l'uniformité du terrain. Le cas échéant, les contacts et les caractéristiques d'ensemble des différentes unités de sol et/ou de roc proviennent d'une interprétation et de corrélations effectuées entre les forages et/ou sondage. Elles peuvent donc varier entre les différents points d'échantillonnage.

#### CONDITIONS DE L'EAU SOUTERRAINE

Les conditions de l'eau souterraine présentées dans ce rapport s'appliquent uniquement au terrain étudié à moins d'une indication contraire dans le texte. La précision et la représentativité de ces conditions doivent être interprétées en fonction du type d'instrumentation mis en place, de la période, de la durée et de la fréquence des observations effectuées. Ces conditions peuvent varier suivant les précipitations, les saisons et éventuellement les marées. Elles peuvent également varier à la suite de travaux de construction ou de toute autre activité et/ou modification environnementale sur le site et/ou dans son voisinage immédiat.

#### **NIVEAU DE CONTAMINATION**

Les concentrations des différentes substances présentées dans ce rapport ont été déterminées à partir des résultats des analyses chimiques réalisées par un laboratoire accrédité par le MENV pour les paramètres concernés. Les résultats reflètent les teneurs des paramètres considérés aux endroits échantillonnés et en date de l'exécution des travaux. Les niveaux de contamination ont été établis en comparant les concentrations obtenues aux critères indicatifs suggérés par le ministère de l'Environnement du Québec au moment des travaux. La nature et le degré de la contamination identifiés peuvent cependant varier entre les points d'échantillonnage; ils peuvent également varier dans le temps ou à la suite d'activités sur le terrain à l'étude ou sur des terrains adjacents. Par ailleurs, le fait qu'une substance n'ait pas été analysée n'exclut pas qu'elle soit présente sur le site à une concentration supérieure au bruit de fond, à la limite de détection ou au seuil fixé par un règlement, une politique ou une directive.

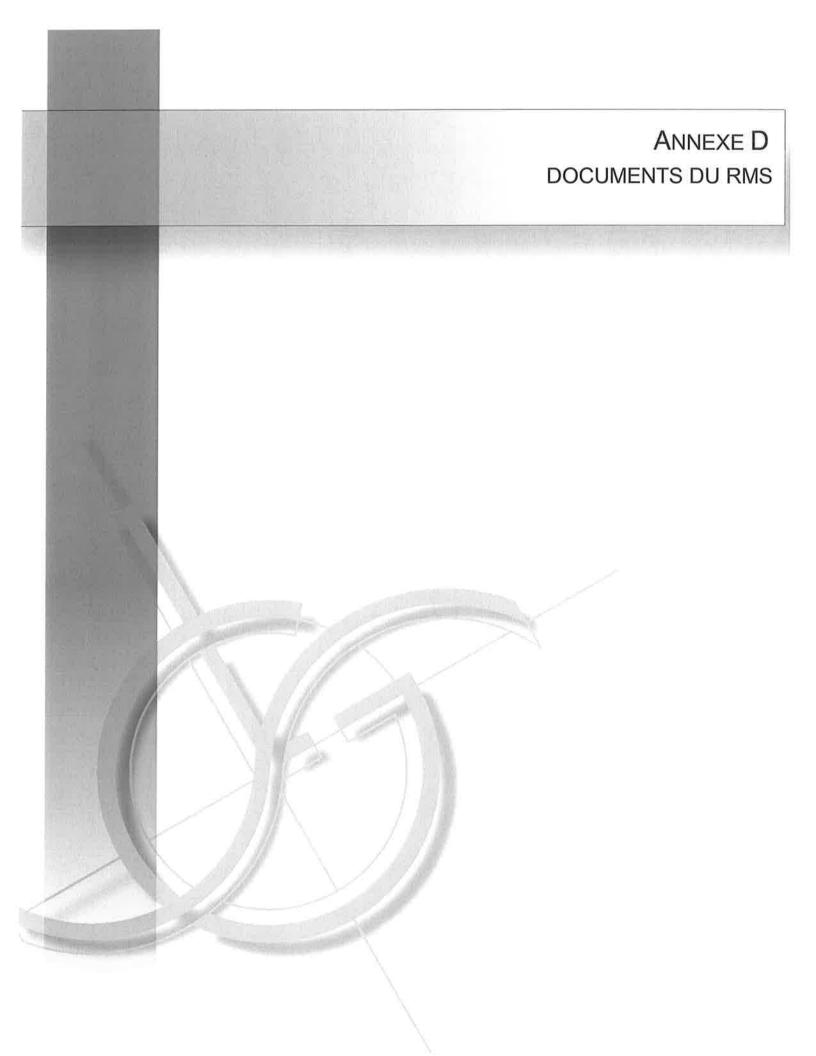
# ANNEXE 5 REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



Photographie 3: Aperçu du forage F-4, à proximité du bâtiment de la génératrice et de la fosse de l'ancien réservoir d'essence.



Photographie 4: Soutènement du bâtiment de la génératrice, suivi par la sur excavation des sols sous le bâtiment de la génératrice.



02-16-10:12:0A

FEU-15-2010 09:48 DE :

5143425855

A :514 844 0777

;514 844 Q77/

P.1/1

15-2-3010

SOUMISSION - CONFIRMATION
SERVICES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

ION CONSTRUCTION

			inspections-queb	ec@sem.ca
GESTION DES RISQUE	×		i	(1
No de demande : 6	603 S	DATE:	15 ftvrier 2010	
Client :	LE GROUPE SOLROC	Demandé par :	Éric Fedida	
Adresse :	8225, Rue Mayrand, Suite 100 Montréal, Québec H4P 2C7	No de Projet :	17233	
No de téléphone :	(\$14) 737-6541	Bou de commande :		
No de télécopleur	(\$14) 342-5855	Référence RMS :	70866182 06-2 Ba	
Rapport(s  Nomb  Mode  Rajon  Plan(s)	cherche, nous vous informons que:  cons pas d'information pour l'établissem  cons pas de plans d'assurance incondic p  ns un dossier contensant ce qui suit:  d'inspection:  Date (s) Jimur 99  de chauffage;  de (années):  1886  Plan 8 % x 11 (inclus avec lc(s) rapport  Grand plan X 3  Plan d'assurance incendie (Underwrite)	ent suamentionné (fraia mour l'établissement susmes  L'établissement susmes  Année de consti  (a) d'inspection)  ra' Survey Burcan)	Date: Juillet 77	
		COÛT TOTAL		400,00
	s d'expédition et de reproduction de gra			Z h
Demande traitée par	Jugares Carrière	307 0	6 FEV, 2010	
	Veuillez hoter que ce document n'est pas u			
	ION DE SERVICES : Jupi			337
Retourner à SC	M Gestion de risques inc. par : Fax t			ec@scm.ca
	Le demundeur a lu et accepté les condition	a de services énumérées à la	page 2 de ce document.  DATE D'	EXPEDITION
	parvenir lea documents	🗋 Je ne désire aucun	document	0000
Suite à une rotherabe avec Adresse d'expédition p Autre : Adresse ; Municipalité :	, le cas échéant, des documents disposibles, l'ac sour les documents : Mômo que ausn Code postal	ccepte que des frais minimum d nentionnée Couvelor i 9,		four d'urrents.

Signature du demandeur :

ayam a

Karima

10

Date :

AND ALL IN MALLEMENT OF SOME CHARLES AND STREET

# GROUPEMENT TECHNIQUE DES ASSUREURS INSURERS' ADVISORY ORGANIZATION

CONFIDENTIAL CONFIDENTIAL

### RAPPORT D'INSPECTION INSPECTION REPORT

MONTREAL,	OUE.	×.*	5)	Morte		ier No	17562	Anne Attac		1 )	
			44		Cart	e vérifiée	521	Corr. Corr.	Oui [	Non 🔀	
Bureau de s Service Of	service: CH ( fice:	STF	T/A		Map P	Checked	_		163	PSP [	
	gyration				Sh.	1706-	≥ B1. T (O		a GTA	NOP []	
		e e				i ci-joint i att.		Filed	I at IAO	$\boxtimes$	
	6.	t	RISQUES SPÉ	CIAUX			$\boxtimes$	ř.			
	30 <sup>18</sup>	{	SPECIAL RIST	TALLANDERA OF	QUES EN	SERVICE	ý	ALL CARROLL MANAGEMENT	-	E	
	DIVISIO	N DES	SPRINKLER F	Non En	M SEKAIC	STREET, STREET	document	INITION	1		8
2.0					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	O Principal Principal	at the lot	net		:60	
140	*		/481	ET PARTICI	TILLE T	sques inc	Ve Ve	ir les			
		- (	MFG. & SPEC	IAL HAZARDS	100	Sendition	s afférentes	s a sa			
Designation	on du risque: VE	RDUN TRA	NSPORT CI	LIEE		askinininissi Ke enninas	Out sie	-			
Name of 1 Situation:		.60 Jean	Milot		1_	GC COMM	The second second				
Location:	Le	Salle, G			Da	te: - 1,	· .5555.4	1077			
Représent Surveyed	hy: J.	P. Leduc				14	juillet	1911			
1,				OCCUP	PANCY						
(m)	Compagnie	ie trans	port par c	amion. Supérleure	-	Inféri	leure [				
	Classe du risque	- Mc	ovenne 🛇	Above		Belov	لبيا ي		10.00		
(5)	Crading of risk in	Class - Av	erage	Koote							-
	Classe du risque: Grading of sisk in	Clam - Av	erage V		RUCTION			da saharresse	43,400	ni2	
2.	Grading of Fish in	ivielens d'li	ncendie		(h) 5	Total Grad	ale du rez-c	<b>&amp;</b> :		pi <sup>2</sup> Sq. Ft	
2.	Voir fauille des D See Multiple Fire	ivisions d'il Section Sh	ncendie		(h) 5	Fotal Grad Communic	ale du rez-c e Floor Are ations verti	<b>&amp;</b> :	43,400	pi <sup>2</sup> Sq. Ft	
2. (a)	Voir fauille des D See Multiple Fire Division d'incend Single Fire Divisi	ivisions d'i Section Sh fe unique on	ncendie		(h) 5	Total Grad Communic Vertical of Prot.	ale du rez-c le Floor Are lations verti penings: en partie [	<b>&amp;</b> :	Aucune	Šq. Ft	
2. (a)	Voir fauille des D See Multiple Fire Division d'incend Single Fire Divisi	Sections d'il Section Sh ie unique on Rejoute Additio	ncendie C	CONST	(h) 5	Total Grad  Communic  Vertical of  Prot.  Partia  Enfer	ale du rez-ce Floor Are sations vertipenings: en partie	<b>&amp;</b> :	Aucune None Non proté; Unprotecte	Šq. Ft	
2. (a)	Voir fauille des Division d'incend Single Fire Division Bâti en 1976 Built in: Etat:  Bon F	Sections d'il Section Shi ie unique on Rejout Additio	ncendie	CONSTE	(h) 5 (i) 6	Total Grad Communic Vertical of Prot. Partia Enfert Shut-	ale du rez-ce Floor Are ations vertipenings: en partie [lly mées off [nt intérieur.]]	a: cales:	Aucune None Non protéj Unprotecte	Šq. Ft	
2. (a)	Voir fauille des D See Multiple Fire Division d'incend Single Fire Divisi Bâti en 1976 Built in: Etat: Bon Repair: Good Hauteur: Ss-sol	Sections d'il Section Shrie unique on Rajoutt Additie	mcendie  eet   s ons le Mauv Poor Etage(s) 20	CONSTE	(h) \$ (i) \$ (ii) \$ (iii) \$ (ii	Total Grad Communic Vertical of Prot. Partia Enfert Shut-	ale du rez-ce Floor Are ations vertipenings: en partie [lly mées off [nt intérieur.]]	a: cales:	Aucune None Non protég Unprotecte Isolées Cut-off	Šq. Ft	
2. (a) (b)	Voir fauille des Division d'incend Single Fire Division d'incend Single Fire Division Batt en 1976 Built in:  Etat: Bon Repair: Good Hauteur: Ss=sol Height: Bst.  Murs: Blocs	Sections d'il Section Shrie unique on Rajoutt Additie	mcendie  eet   s ons le Mauv Poor Etage(s) 20	CONSTE	(h) \$ (i) \$ (ii) \$ (iii) \$ (ii	Total Grad Communic Vertical of Prot. Partia Enfert Shut-	ale du rerece Eloor Are ations vertipenings: en partie [] mées [] off [] nt intérieum nish: Aucun Open	a: cales:	Aucune None Non protég Unprotecte Isolées Cut-off	Šq. Ft	
2. (a) (b) (c) (d)	Voir fauille des Division d'incend Single Fire Division d'incend Single Fire Division Batt en 1976 Built in:  Etat: Bon Repair: Good Hauteur Si-sol Height: Bst.  Murs: Blocs	Passable  Passable  Passable  Passable  Passable  Addition	scendie	CONSTE	(h) \$ (i) \$ (ii) \$ (iii) \$ (ii	Total Grad Communic Vertical of Prot. Partia Enferr Shut- Revêteme Interior Fi Murs Walls	ale du rez-ce Floor Are ations vertipenings: en partie lly mées off nt intérieur nish: Aucun Open	Incombust	Aucune None Non proté; Unprotecte Isolées Cut-off	Šq. Ft	
2. (a) (b)	Voir fauille des Dise Multiple Fire Division d'incend Single Fire Divisi Rati en 1976 Built in: Etat: Bon Repair: Good Hauteur: Si-sol Height: Bst. Murs: Blocs Walls: Planchers: Béto	Sections d'il Section Shife unique on Rajouta Addition Rajouta R	mcendie eet  mcendie  mcendie  maure poor Etage(s) 20 Sto. (s) recouver	CONSTR	(i) (j)	Total Grad Communic Vertical of Prot. Partia Enferr Shut- Revêteme Interior Fi Murs Walls Plafonds Ceilings	ale du rez- le Floor Are lations verti- penings: en partie lly mées off nt intérieur- nish: Aucun Open	Incombust  9 9	Aucune None Non proté; Unprotecte Isolées Cut-off  tible Co	Šq. Ft	
2. (a) (b) (c) (d)	Voir fauille des Dise Multiple Fire Division d'incend Single Fire Division Bati en 1976 Built in:  Etat: Bon Repair: Good Hauteur: Ss-sol Height: Bst.  Murs: Blocs Walls: Planchers: Béto Floors:	Passable Addition on Passable Fair Dille	mcendie  set  Sincerdie  Mauver  Etage(s) 20  Sto. (s)  recouver  erre.	CONSTR	(i) (j)	Potal Grad Communic Vertical of Prot. Partia Enferr Shut- Revêteme Interior Fi  Murs Walls Plafonds Ceilings Espaces of Combusti	ale du rez-ce Floor Are e Floor Are estions vertipenings: en partie lly mées off nt intérieur nish: Aucun Open 91 89 achés comb ble conceal	Incombust  9 9 11 ustibles:	Aucune None Non proté; Unprotecte Isolées Cut-off  tible %	Sq. Ft	
2. (a) (b) (c) (d) (e)	Voir fauille des Dise Multiple Fire Division d'incend Single Fire Division Bâti en 1976 Built in: Etat: Bon Repair: Good Hauteur Ss-sol Height: Bst. Murs: Blocs Walls: Planchers: Beto Floors: Toit: Patent Roof: Classe	Passable de béton  and beton  and	scendie eet	CONSTR	(h) (i) (i) (ii)	Total Grad Communic Vertical of Prot. Partia Enferr Shute Revêteme Interior Fi  Murs Walls Plafonds Ceilings Espaces of Combustif Aucu None	ale du rez- e Floor Are e floor Are eations verti penings: en partie lly mées off nt intérieur nish: Aucun Open 91 89 achés comb ble conceal	Incombust  y 9  11  ustibles: ed spaces: at important inor	Aucune None Non proté; Unprotecte Isolées Cut-off	Šq. Ft	
2. (a) (b) (c) (d) (e) (f)	Voir fauille des Dise Multiple Fire Division d'incend Single Fire Division Bâti en 1976 Built in:  Etat: Bon Repair: Good Hauteur Ss-sol Height: Bst.  Murs: Blocs Walls: Planchers: Betc Floors:  Tolt: Patent Roof: Classe Acier de support Supporting Steel	Passable Addition  Rajoutt Addition  Passable Fair  1:12  de béton  sur te  t sur pl:  Aucun  None	scendie	CONSTR	(h) (i) (i) (ii)	Total Grad Communic Vertical of Prot. Partia Enferr Shut- Revêteme Interior Fi  Murs Walls Plafonds Ceilings Espaces of Combustif Aucu None	ale du rez- de Floor Are extions verti penings: en partie lly mées off nt intérieur nish: Aucun Open 91 89 achés comb ble conceal in Pe	Incombust    9	Aucune None None Non proté; Unprotecte Isolées Cut-off Sible Co	Sq. Ft  gées  mbustible  msidérebles	
2. (a) (b) (c) (d) (e) (f)	Voir fauille des Division d'incend Single Fire Division d'incend Single Fire Division Batil en 1976 Built in:  Etat: Bon Repair: Good Hauteur Ss-vol Height: Bst.  Murs: Blocs Walk: Planchers: Béto Floors:  Toit: Patent Roof: Classe Acier de support Supporting Steel	Passable Addition  Rajoutt Addition  Passable Fair  1:12  de béton  sur te  t sur pl:  Aucun  None	mcendie eet	CONSTR	(h) (i) (i) (ii)	Total Grad Communic Vertical of Prot. Partia Enferr Shut- Revêteme Interior Fi  Murs Walls Plafonds Ceilings Espaces of Combustil Aucu None Espaces of Non-com	ale du reze de Floor Are lations vertipenings: en partie lly mées off lly mées off lly mées off lly mées off lly lly mées off lly lly mées off lly lly mées off lly lly mées off lly lly mées off lly lly mées lly lly lly lly lly lly lly lly lly ll	Incombust    9	Aucune None None Non proté; Unprotecte Isolées Cut-off %	Sq. Ft  gées  mbustible  msidérebles	
2. (a) (b) (c) (d) (e) (f)	Voir fauille des Dise Multiple Fire Division d'incend Single Fire Division Bâti en 1976 Built in:  Etat: Bon Repair: Good Hauteur Ss-sol Height: Bst.  Murs: Blocs Walls: Planchers: Betc Floors:  Tolt: Patent Roof: Classe Acier de support Supporting Steel	Passable Addition  Rajoutt Addition  Passable Fair  1:12  de béton  sur te  t sur pl:  Aucun  None	scendie	CONSTR	(h) (i) (ii) (iii) (k)	Total Grad Communic Vertical of Prot. Partia Enferr Shut- Revêteme Interior Fi  Murs Walls Plafonds Ceilings Espaces of Combustif Aucu None Espaces of Non-com Aucu None	ale du reze de Floor Are lations vertipenings: en partie lly mées off lly mées off lly mées off lly mées off lly mées off lly mées off lly mées lly lly lly lly lly lly lly lly lly ll	Incombust    9	Aucune None Non proté; Unprotecte Isolées Cut-off  ible Co  %  Co  Ms  ces: ts	Sq. Ft  gées  mbustible  msidérebles  msidérebles	
2. (a) (b) (c) (d) (e) (f)	Voir fauille des Division d'incend Single Fire Division d'incend Single Fire Division Bail en 1976 Built in: Etat: Bon Repair: Good Hauteur Ss-sol Height: Bst. Murs: Blocs Walls: Planchers: Beto Classe Acier de support Supporting Steel Suffisamment pr Adequately prote	Passable Addition  Rajoutt Addition  Passable Fair  1:12  de béton  sur te  t sur pl:  Aucun  None	scendie	CONSTR	(h) (i) (i) (ii)	Total Grad Communic Vertical of Prot. Partia Enferr Shut= Revêteme Interior Fi  Murs Walls Plafonds Ceilings Espaces of Combustif Aucu None Espaces of Non-com Auci None Evacuati Smoke at App.	ale du reze e Floor Are ations vertipenings: en partie lly mées off nt intérieur nish: Aucun Open 91 89 achés comb ble conceal in Period incording period in the firm on de la fur nd lleat Verropriée: O	Incombust  10 9  11 ustibles:  11 ustibles:  12 important  13 important  14 important  15 important  16 important  16 important  17 important  18 important  18 important  19 important  19 important  10 important  10 important  11 important  12 important  13 important  14 important  15 important  16 important  17 important  18 important  19 important  10 important  10 important  10 important  11 important  11 important  12 important  13 important  14 important  15 important  16 important  17 important  17 important  18 important  18 important  19 important  10 important	Aucune None Non proté; Unprotecte Isolées Cut-off  sible Co  %  sts Co Ms  ces: ts X Me air chaud	Sq. Ft  gées  mbustible  msidérables  musidérables  musidérables	
2. (a) (b) (c) (d) (e) (f)	Voir fauille des Dise Multiple Fire Division d'incend Single Fire Division Bâti en 1976 Built in:  Etat: Bon Repair: Good Hauteur Ss-sol Height: Bst.  Murs: Blocs Walls: Planchers: Betc Floors:  Tolt: Patent Roof: Classe Acier de support Supporting Steel	Passable Addition  Rajoutt Addition  Passable Fair  1:12  de béton  sur te  t sur pl:  Aucun  None	scendie	CONSTR	(h) (i) (ii) (iii) (k)	Total Grad Communic Vertical of Prot. Partia Enferr Shut= Revêteme Interior Fi  Murs Walls Plafonds Ceilings Espaces of Combustif Aucu None Espaces of Non-com Auci None Evacuati Smoke at App.	ale du reze e Floor Are ations vertipenings: en partie lly mées off nt intérieur nish: Aucun Open 91 89 achés comb ble conceal in Period incording period in the firm on de la fur nd lleat Verropriée: O	Incombust    9	Aucune None Non proté; Unprotecte Isolées Cut-off  ible Co  %  ces: ts Co  Ma  dir chaud	Sq. Ft  gées  mbustible  msidérables  musidérables  musidérables	. ]

RISQUES	*)		
HAZARDS		17562	(1)

		Né ant None		eu sûrs Unsafe							
(=)	Risques normaux Common Hazards		$\boxtimes$		1	Installation de Heatings	chauffage	Aucune None		port de ch e l'extérie	
(b)	Risques particuliers Special Hazards		X			Portant étiqu	atta E	_	Box	rowed	ur
(c)	Substances radioactive Radioactive Material					Labelled Au gaz		Sans étique Unlabelled	! <del> </del>	]	
(d)	Stockage de grande hauteur High Piling	$\boxtimes$				Chaudière	Au mazo	enérateurs d	érotherr nit Heat l'air cha	ters 📉	
(e)	Entretien Housekeeping		$\boxtimes$			Boiler l	E	lot Air Furn nfermée	ces	ua 🔀	0
<b>(1)</b>	Matières dangereuses Hazardous Material					In cut-off L En espace lib Open		n shut-off ans une sall soom	e	Autre Other	X
						Cheminées e Chimneys an Standard	t conduits ded Flues:	document e SCM Ges	jet "		asser i
(g)	Risques de voisinage Exposures:	:					de droits d'	afficur, voi	à sa	1	
	Aucun None	Faibles Light	Moyens Moderate	Elevés Severe		Protection Protection r	Conditions transmissic requise equirednma	nde. Prote	ction e	xistante rovided	
	Nord:	X				Oui Yes	Non No	Oui Yes		Non X	
25	Sud:	X			5.	Oul Yes	Non X	Oui Yes		Non X	
2	Est:	$\boxtimes$				Oul Yes	Non No	Oui Yes		Non 🔀	
	Ouest:	X				Oui Yes	Non No	Oui Yes		Non X	
(h)	Affaires: Intenses Activity: Busy		odérées oderate	Calmes Quiet		Hres/jour Hrs/Day	24 Jours/ Days/	Week Week	Interro Silent	mpues	
(i)	Travaux courants de Maintenance Weldin						Oui T	£	Non No	×	
8		de perm ystem u					Oui	13	Non No	<b>Z</b>	
(1)	Permission de fumer Smoking Restricted	restreint	te g				Oui Yes	9	Non No		ŏ
k)	Matériel électroniqu Electronic Data Proc			l'informatio	מ		Oul Yes		Non No	<b>X</b>	
1)	Description des opéra Process Description:	ations:	3 ×			*					

Entreprise de transport par camion avec entrepôt de marchandise en transit, garage de réparation mécaniques de camion, réparation de carosserie et zone de pistolage. Les bureaux occupent la section frontale de l'édifice. Lors de la visite de notre représentant seuls les bureaux et l'entrepôt étaient opérationnels, les installations de garage n'étant pas complétées. La marchandise en transit est entreposée sur des pallettes jusqu'à une hauteur maximale de 10 pieds.

(a)	Installati	on d'extincteurs autom	atiques			150	
	Sprinkles (i)	n: Superficie protégée Area Sprinklered:	8 Sous eau: _ Wet:	100 %	A air comps Dry:	rimé:%	
::	(11)	Année des têtes:  Date of Sprinklers:	.00 % <u>1976</u> :%				
	(111)	Protection appropriée Adequate protection a	contre le gel: gainst freezing:	Ou Ye		Non No	
	(iv)	Têtes supplé mentaires Additional sprinklers s	requises:	Ou Ye		Non No	
	(v)	Equipement standard: Sprinkler equipment s		Qu Ye		Non No	
	(vi)	Disposible dialayme	Serv. complet de surv. ay U. L. app. full sup. service	pprouvé par les : e	u. L 🏻	INTÉRIEURS AU LOCAL	THER
	(vii)	Sources d'eau (a Water Supplies	) Classement d'ensemble: Overall grading:	Standard	Passa Fair	ble Insufficant	•
	2)		) Source principale Primary	Municipale Municipal	Prive Prive		
				Standard	Passa Fair	ble Insufficant	
		(0	:) Source secondaire Secondary	Indispensable Required pro	sent docume	Qui III No	
			91	Standard	Passa CFatri	ible Insuffisant	Aucune None
7%	(viii)	Détails supplémentair Additional System de	res sur l'installation: tails:	Oui Ne dre	oits d'auNoh	otes à sa	
		Record nome		Oul Krans	mission Non mmande.	erso du Bon	
(b)	Autres :	moyens		and the	andard	Non standard	Ne ant None
	(1)	Extincteurs portatifs				$\boxtimes$	
	(11)	Extinguishers Robinets d'incendie	irmés				
	(iii)	Standpipe and Hose Service de veille Watchman Service				X	
		Rondes contrôlées Forced tour system	Oul Non No				
	(iv)	Equipement et appare Special Equipment a	eils spéciaux				
(c)	Protect	ion extérieure				9	
	Outside (1)	Poteaux d'incendie Hydrants	Publics: Standard X	Non standard		Soumis à un es	el. Outra Non ra
			Privés: Standard Trivate:	Non standard		Tested:	Yes No
53	(11)	Pomplem Fire Department	Service public: Profession Public: Paid	volt		None //2	au poster milles Fire Hall:
			Équipe privée: Oui Private: Yes	Non X	)		miles
	(311)	Accessibilité: Accessibility:	Bonne P Good	essable . Fair	Mauvaise Poor		20
	ž - §	à la propriété To Property:				4	
		au batiment Into Building					
			,%			=1	

5.		COL	VERTURE SUI EXTENDED C	PPLEM COVER	AGE	17562 (1)		_ 4 _	
	(2)	Tempête → Risques inhabituels: Ou Windstorm → Unusual Hazards: Ye	••     .	Non P	×		4. 04 =	Non 🖳	
	(b)	Foudre - Faits inhabituels: Ou Lightning - Unusual Features: Ye	s L		A Prop	e à la terre appropri erly Grounded:	iée: Oui X	No L	
	(c)	Explosion - Faits inhabituels: On Explosion - Unusual Features: Ye	~	Non No	X	9	is	-	9
0.0	(d)	Fuites des extincteurs automatiques: Sprinkler Leakage:	a <sup>®</sup>		3 B	·		io.	
		Stock surélevé ou sur étagères Stock skidded or shelved:		Oui Yes	Non No				
		Vidange de sol: Floors Drained:		Out Yes	Non No	· 🔲		F	
	(e)	Emeutes, actes de vandalisme, actes r Riot, Vandalism, Malicious Acts:			Out	Non Cou	rs éclairées: Oul	Non [	
		VICCESS ICSELOTO	Guard Supervi	sea:	dr distanta		Is lit: Yes	KZI No L	
		Etablissement éloigné des lieux habités Remote from populated areas:	s: Oui Yes	No	THE PERSON NAMED AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED AND ADDRESS O	Vacant	Silent		
					Le prése	nt document est la	des		
6.		IN	TERRUPTION BUSINESS INT	DES I	Figures	de SCM Gestion nc. et fait l'objet	1		
3 <del>4</del>		(Si le cas s'applique, décrire en détai (If answer is "Yes" » describe in detai	l ci-dessous). I below).		Conditio	s d'auteur. Voir les ons afférentes à sa	No.	ver	
	(a)	Affaires saisonnières Oui Seasonal Yes	Non No	(f)	Singleofit	parum seur ensem	STATE OF THE PARTY	Yes Non No	J
	(b)	Activité 24 hres/jour 52 jours/se Operation Hrs/Day Days/W		(g)	Vital Mac	e essentielle hors se hinery Custom mad	le M/A	Yes No	
	(c)	Dépendance Oul Interdépendency Yes	Non X		Temps rec Replacem	uis pour la remplacent Time	er		-
	(d)	Matières premières provenant surtout	٥	(h)	Source d'é Private Po	inergie privée wer Generation		Oul Non No	X
		de l'extérieur du pay Foreign Dome	As L		Autre sour	rce d'énergie re Power Source	147	Oui Non Non No	X
		Réserves pour Stock on hand for		(i)	fabricatio Production	n dependent on pol		Oui Non No	X
		Temps requis pour remplacer le stock Stock Replacement Time		(J)	Equipmen Autres dé	tails importants	29	Oul Non	X
	(e)	Programmation mécanographice Ou Computerized Programming Ye	1 1 1 36.1		Other im	portant Features		19	
	DI HU	TAILS SINESS INTERRUPTION DETAILS	:3						

LOCATAIRES: TENANTS:

# LACUNES UNDESTRABLE FEATURES 17562

Principales: Aucune

Autres: Other

Aucune

8.

· 7.

#### <u>DÉTAILS</u> REPORT DETAILS

2.j) Murs: 91% ouvert, 9% stucco.

Plafonds: 89% ouvert, 11% tuile acoustique incombustible.

- 2.k) Espaca caché incombustible au-dessus du faux plafond dans la section des bureaux (11% de la superficie).
- 3.a) Sûrs. 15 aérothermes au gaz naturel, générateur d'ainmhaud suspendus au plafond. Ces appareils sont munis des contrôles sécuritaires de maires. La section des bureaux est chauffée au moyen de radiateur de mainthes électriques, et il y a un système de climatisation installé sur le toitures
- 3.b) Sûrs: 1 chariot élévateur au propane
  1 chariot élévateur à gasoline
  1 chariot élévateur électrique.

  de droits d'additions afférentes à sa
  transmission au verso du Bon
  de commande.
- 3.f) Sûrs: 3 réservoirs de propane de 30 livres chacun gardé à l'intérieur pour le chariot élévateur.

5 pompes distributrices à gasoline situé dans le stationnement du côté est alimenté par un réservoir souterrain de 10,000 gallons.

1 pompe distributrice à diesel, qui se trouve dans le même stationnement, alimentée par un réservoir souterrain de 5000 gallons.

3.g) Nord: Faibles, rue Jean Milot et terrain vacant.

Sud: Faibles, stationnement, terrain vacant et édifice détaché de 115 pieds.

Est: Faibles, stationnement de camion et autoroute.

Ouest: Faibles, stationnement et terrain vacant.

- 4.a)iv Têtes supplémentaires requises:
  - a) Bureaux et toilette dans l'entrepôt.
  - b) Bureaux et salle de repos près du garage.
  - c) Dans la cabine de pistolage.

9.	LOCATAIRES:			
	TENANTS:			

AUCUN X

VOIR	LISTE C	I-JOINTE	
SEE A	TTACH	ED LIST	

DETAILS:

- 4.a)vi Dispositif d'alarme non complétés au moment de la visite de notre représentant. Un système complet de surveillance des extincteurs automatiques sera installé prochainement.
- 4.a)vii Source d'eau standard par un raccordement de 8" à une conduite municipale de 16" sur un réseau maillé. La source d'eau requise pour la zone de pistolage d'après les calculs hydraulique est de 1475 gal U.S./mn à une pression résiduelle de 45 lb/po<sup>2</sup>. La source d'eau existante peut fournir 1475 gal U.S./mn à une pression de 46 lb/po2 d'après un test de débit effectué dans les environs du mois d'octobre 1976.
- 4.a)viii Le système d'extincteurs automatiques n'était pas encore en opération lors de la visite de notre représentant. L'installation n'étant pas terminée.
- 4.b)i Extincteurs portatifs en nombre insuffisant.
- 4.b)ii Robinets d'incendie armés:

La tuyauterie est installée mais les boyaux ne le sont pas.

4.b)iii Service de veille non standard. Un gardien fait des rondem feregulières durant les fins de semaines du semedi matin au dimanche à minuitait l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon de communde.

.18/3000 ) according to flows .16/1000 ) -3 different areas with different

major one is . 24/3000

#### GROUPEMENT TECHNIQUE DES ASSUREURS MONTREAL

#### CONFIDENTIEL

#### RAPPORT D'INSPECTION

Dossier n<sup>o</sup> 17562 (5) S 170609 1706-2 Plan à GTA

### DIVISION DES RISQUES SPECIAUX

### EXTINCTEURS AUTOMATIQUES EN SERVICE

DESIGNATION DU RISQUE : VERDUN TRANSPORT CIE LTEE

SITUATION:

0160, rue Jean Milot - LaSalle, Qué.

REPRESENTANT : D.E. Stanger

DATE: Le 15-21 juillet 1981

#### AFFECTATION ī.

- a) Compagnie de transport par camion avec réparation et peinture.
- b) Classe du risque : Moyenne

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des risques me, et thit Pobjet

de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon

the commission by

#### CONSTRUCTION 2.

- a) Division d'incendie unique
- Aucun b) Bâti en 1976 Rajouts:

Etat: Bon

- Hauteur :  $1 = 1 \frac{1}{2}$  étages 6 m (20 pi) c)
- Murs : Blocs de béton recouvert de briques.
- Planchers: Béton sur terre. e)
- Toit: Patent sur plate-forme d'acier classe II sur acier nu. f)
- g) Acier de construction non suffisamment protégé
- h) Surface totale du rez-de-chaussée: 4032 m<sup>2</sup> (43 400 pi<sup>2</sup>)
- Communications verticales : Aucune 1)
- j) Revêtement intérieur :

Incombustible Aucun

Murs:

91%

95

Plafonds:

89%

11%

k) Espaces cachés combustibles : Aucun

Espaces cachés incombustibles : Peu importants

1) Evacuation de la fumée et de l'air chaud : Appropriée

3.

4.

#### RISQUES

- a) Risques normaux : Sûrs Voir détails
- b) Risques particuliers: Sûrs
- c) Substances radioactives : Aucune
- d) Stockage de grande hauteur : Aucun
- e) Entretien : Approprié
- f) Matières dangereuses : Peu sûres
- g) Risques de voisinage: En considérant que la rue Jean Milot est orientée selon un axe est-ouest.

		Pro	tection	
(4)		Requise	Existante	
	Nord Faibles	Non	Non	
	Sud Faibles	Non	Non	
	Est Faibles	Non	Non	
	Ouest Faibles	Non	Non	
h)	Affaires: Modérées 24 Hres/jour		Jours/sem t la	
i)	Travaux de soudure occasionnels : Non	propriété	de SCM Gestion des	No.
-/	Système de permis : Non	risques in	e, et fait l'objet	3.
j)	Permission de fumer restreinte : Oui	de droits d	l'auteur. Voir les	217
_		1 Environment	ion was non sa	20
k)	Matériel électronique de traitement de		on au verso du Boa	A
1)	Description des opérations :	de comma		
-,	Entreprise de transport par camion ave	o entrepôt	de marchandises	en
	transit, garage de réparation mécanique carrosserie et zone de pistolage. Les frontale de l'édifice. La marchandise des palettes juqu'à une hauteur maxima	coupent la section t est entreposée	n	

#### PROTECTION

- a) Installation d'extincteurs automatiques :
  - i) Superficie protégée 99% Inst. à eau : 100%;
  - ii) Année de fabrication des têtes : 100%: 1976
  - iii) Protection appropriée contre le gel : Oui
    - iv) Têtes supplémentaires requises : Oui
    - v) Matériel conforme aux normes : Oui
  - vi) Dispositifs d'alarme : Serv. complet de surv. approuvé par les U.L.C. & Privés.
  - vii) Alimentation en eau:
    - a) Classement d'ensemble : Suffisante
    - b) Source principale : Publique-appropriée
    - c) Source secondaire : Aucune Indispensable Non

Page no 3 Dossier no 17562 (5)

viii) Détails supplémentaires sur l'installation : Oui Raccord pompier: Oui

#### b) Autres moyens

- i) Extincteurs portatifs: Non conforme aux normes
- ii) Robinets d'incendie armés : Non conforme aux normes
- iii) Service de veille : Non conforme aux normes Rondes contrôlées : Non
- iv) Matériel et appareils spéciaux : Aucun

### c) Protection extérieure

i) Poteaux d'incendie : Publics : Conforme aux normes

Privés : Aucun

Soumis à un essai : Ne s'applique pas

ii) Pompiers - Service public : Professionnels est la - Distance au poste le 6 km (1 (milles) s Equipe privée : Non risques inc. et fait l'objet

Equipe privée

de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa

iii) Accessibilité:

- à la propriété : Bonne

- au bâtiment : Bonne

transmission au verso du Bon

de commande.

#### GARANTIES ANNEXES 5.

- a) Tempête: Risques inhabituels:
- b) Foudre: Risques inhabituels:
  - Mise à la terre appropriée : Oui
- c) Explosion: Risques inhabituels: Non
- d) Fuites des extincteurs automatiques :
  - Stock surélevé ou sur étagères : Oui
  - Vidange de sol : Oui
- e) Emeutes, actes de vandalisme, actes malveillants :

Surveillance par gardien: Oui Accès restreint : Oui

Cours éclairées : Oui

Etablissement éloigné des lieux habités : Non

#### PERTES D'EXPLOITATION 6.

b) Activité: 24 hres/jour; 5 1/2 jours/sem.

#### DETAILS:

Ne s'applique pas.

Page no 4 Dossier no 17562 (5)

7.

#### LACUNES

Principales: Aucune.

Autres :

Aucune.

8.

#### DETAILS

2.1) Revêtements intérieurs :

Murs: 91% ouvert, 9% stucco

Plafonds: 89% ouvert, 11% tuile acoustique incombustible.

Espaces cachés incombustible : 2k)

> Espace caché incombustible au-dessus du faux plafond dans la section des bureaux (11% de la superficie).

3a) Risques normaux :

propriété de SCM Gestion des Sûrs. 15 aérothermes au gaz naturel, générateur d'air chaud suspendus au plafond. Ces appareils sont munis des contrôles securitaires ordinaires. La section des bureaux est chauffée au moyen de radiateur de plinthes électriques, et il y a un système de climatistion installé de commarate.

Le présent document est la

3b) Risques particuliers:

sur le toit.

Sûr. 1 chariot élévateur au propane.

- l chariot élévateur à gasoline.
- 1 chariot élévateur électrique.

#### 3f) Matières dangereuses :

3 réservoirs de propane de 13,6 kg (30 lb) chacun gardé à Sûrs. l'intérieur pour le chariot élévateur.

> 5 pompes distributrices à gasoline situé dans le stationnement du côté est alimenté par un réservoir souterrain de 3800 1 (10 000 gal).

1 pompe distributrice à diesel, qui se trouve dans le même stationnement, alimentée par un réservoir souterrain de 1900 l (5000 gal.).

Page no 5 Dossier no 17562 (5)

4a iv) Têtes supplémentaires requises :

Dans la chambre électrique.

4a vii) Alimentation en eau:

Source d'eau standard par un raccordement de 200 mm (8") à une conduite municipale de 400 mm (16") sur un réseau maillé. La source d'eau requise pour la zone de pistolage d'après les calculs hydraulique est de 5605 l/min (1475 gal. U.S./min à une pression résiduelle de 311 kPa (45 lb/po²). La source d'eau existante peut fournir 5605 l/min (1475 gal. U.S./min) à une pression résiduelle de 46 lb/po² d'après un test de débit effectué dans les environs du mois d'octobre 1976.

4b i) Extincteurs portatifs:

Extincteurs portatifs en nombre insuffisant.

4b iii) Service de veille:

Service de veille non standard. Un gardien fait des rondes irrégulières durant les fins de semaines du samedi matin au dimanche à minuit.

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon de commande.

## INSURERS' ADVISORY ORGANIZATION MONTREAL

#### CONFIDENTIAL

#### INSPECTION REPORT

File No. RS 17562 (7)

Map Checked Yes Corr. No

Not on Plan

Plan Filed at IAO

#### SPECIAL RISKS DIVISION

#### SPRINKLER PROTECTION IN SERVICE

NAME OF RISK: BENJAMIN NEWS REG'D (BLDG. OWNER) & TENANT

LOCATION: 03

0160 Jean Milot Street, Lasalle, Que.

SURVEYED BY: Gilles McCann

DATE:

Dapuaryt 13cutt983est la propriété de SCM Gestion des risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa

#### OCCUPANCY

- 1. (a) Books & newspaper distributor and truck repair garage with occasional spray painting.
  - (b) Grading of risk in class Average

#### CONSTRUCTION

- 2. (a) Single Fire Division
  - (b) Built in: 1976 Additions: 1982

Repair: Good

- (c) Height: 1=1-1/2 to 2 storeys 3.7 m & 6.1 m (12' & 20')
- (d) Walls: Concrete blocks, brick faced
- (e) Floors: Concrete on earth (95%), conc. on E.S. (5%) mezzanine
- (f) Roof: P. on steel deck Class II on E.S.
- (g) Supporting Steel: See details
- (h) Total Grade Floor Area: 4440 m2 (47,800 sq. ft.)

Page 5 File No. RS 17562

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des

risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les

Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon

(1) Vertical openings: See details

(j) Interior Finish:

Open Non-Combustible Combustible 90% 10% 0% Ceilings: 90% 10% 0%

(k) Combustible Concealed Spaces: None

Non-Combustible Concealed Spaces: Minor

(1) Smoke and Heat Venting: Adequate

#### HAZARDS

- 3. (a) Common Hazards: Safe See Report Details
  - (b) Special Hazards: Safe
  - (c) Radio Active Material: None
  - (d) High Piling: Safe
  - (e) Housekeeping: Adequate
  - (f) Hazardous Material: Safe
  - (g) Exposures: Assuming that Jean Milot Street runs east-west.

Protection

de commande.

		Required	Provided
North	Light	No	No
South	Light	No	Yes & No
East	Light	No	No
West	Light	No	No

- (h) Activity: Moderate Hrs/Day 8 Days/Wk 5
- (i) Maintenance Welding: No Permit System used No
- (j) Smoking Restricted: Yes
- (k) Electronic Data Processing Equipment: Yes (see tenants' list)
- (1) Process Description:

See tenants' list.

Page 6 File No. RS 17562

#### PROTECTION

- 4. (a) Sprinklers:
  - (1) 99.9% Area Sprinklered 100% Wet 0% Dry
  - (ii) Date of Sprinklers: 95% 1977: 5% 1982
  - (iii) Adequate protection against freezing: Yes
  - (iv) Additional sprinklers required: Yes
  - (v) Sprinkler equipment standard: Yes

  - (vii) Water Supplies:
    - (a) Overall Grading: Standard
    - (b) Primary: Municipal & standard
    - (c) Secondary: None Required No
  - (viii) Additional System details: Yes

    Fire Department Pumper Connection: Yes
    - (b) Other
    - (i) Extinguishers: Standard
    - (ii) Standpipes and Hose: Standard
    - (iii) Watchman Service: None
      Forced tour system: No
      - (iv) Special Equipment and Apparatus: Standard
      - (c) Outside
      - (i) Hydrants: Public: Standard

Private: None Tested: No

(ii) Fire Dept. Public: Paid Distance to Fire Hall 1.9 km (1.2 mile)

Private: No

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon de commande.

Page 7 File No. RS 17562

(iii)Accessibility:

To Property: Good

Into Building: Good

#### EXTENDED COVERAGE

- 5. (a) Windstorm: Unusual Hazards: No
  - (b) Lightning: Unusual Features: No

Properly Grounded: Not applicable

- (c) Explosion: Unusual Features:
- (d) Sprinkler Leakage: Stock: Skidded or Shelved Yes

Floors: Drained Yes

(e) Riot, Vandalism, Malicious Acts:

Access restricted: No Guard Supervised: No Yards Lit: Yes

Remote from populated areas:

BUSINESS INTERRUPTION

- 6. (a) Seasonal: No
  - (b) Operation: 8 Hrs/Day 5 Days/Wk.
  - (c) Interdependency: No
  - (d) Raw Materials Mainly: 50% U.S.A., 50% of Canada

Stock on hand for: Various

Stock Replacement Time: Various

- (e) Computerized Programming: No
- (f) Single Train Production: Not applicable
- (g) Vital Machinery Custom Made: No Replacement Time: Short (conveyors & lift trucks)
- (h) Private Power Generation: No Alternative Power Source: No
- (1) Production Dependent on Pollution Control Equipment:

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon de commande.

Page 8 File No. RS 17562

(j) Other Important Features: No

BUSINESS INTERRUPTION DETAILS:

Not applicable.

#### UNDESIRABLE FEATURES

7.

Prominent: None.

Other:

- 1. Unsupervised sprinkler gate valve (Rec. 83-1).
- 2. No hydrostatic test certificate for the extension (Rec. 83-2).
- 3. No waterflow detector on the overhead connection 200 mm  $(8^n)$  (Rec. 83-3).
- 4. Unlisted butterfly gate valve for the antifreeze sprinkler system (no recommendation).

#### REPORT DETAILS

2.a)

Single fire division:
The maximum probable and possible loss is expected to be 100%.

Supporting steel:
the supporting steel is protected by A. S. at the ceiling devel.

Transmission at the ceiling devel.

Transmission at the ceiling devel.

- 2.1) Vertical Openings:
  The stairs leading to the mezzanine are located in the open.
- 2.j)

  Interior Finish:
  Walls: 90% open, 10% plasterboards.
  Ceilings: 90% open, 10% non-combustible ceiling tiles.
- Non-combustible concealed spaces:

  Minor. Non-combustible concealed spaces over the office area. This space is unsprinklered (A.S. not required) and represents approx.

  10% of the entire area.
- 3.a) Common Hazards:

  Safe. Heating by several gas fired ceiling units. These units are equipped with usual safety controls and an adequate clearance is kept from combustible materials. The office area is electrically heated. Also conditioning unit on the roof.

Unsafe. Electrical equipment appears to be in good order except that the room is not 2 hour fire resistive and it is unsprinklered (see rec. 79-1).

#### 3.b) Special Hazards:

Benjamin News Reg'd:

- 1. Safe. One shreadring machine well installed in an adjacent sprinklered room of the sorting area (main working area). This machine is equipped will a small dust collecting system located in open in its vicinity.
- 2. Oxy-acetylene welding safely done in the repair garage which is shut-off from the rest of the building. Gas cylinders set-up in carts.

<u>Verdun Transport Cie Ltée:</u>
Safe. Oxy-acetylene welding safely done in open in the garage. Gas cylinders will set-up on carts.

Note: No spray painting at the time of the survey. However a standard & sprinklered spray room is available for trucks.

- 3.d) High Piling: Safe.
  - a) Storage of papers & magazines on double row racks (Class III commodities) up to 4.9 m (161), on approximately 372 m2 (4,000 sq. ft.) with aisles of 2.4 m (81).
  - b) Also storage of pocket books & post cards (Class III Gestion des commodities) on single shelves (1 m 3' wide) up to 4.9 m (16') on approximately 158 m2 (1,700 sq. ft.) with aisles of 1.2 m (4'). Good hand hose protection for both storage facilities and also adequate fire extinguishers. Adequate smoke and heat venting by perimetric windows. transmission at verso du bon de commande.

Required density:

- a) 10.18 dm3/min/m2 over an application area of 279 m2 (0.25 U.S. GPM/sq. ft. over 3,000 sq. ft.).
- b) 18.18 dm3/min/m2 over an application area of 186 m2 (0.25 U.S. GPM/sq. ft. over 2,000 sq. ft.).
- 3.j)

  Hazardous Materials: Safe.

  Gas pumps in the east parking area which are fed by a 38,000 l
  (10,000 gallons) underground tank. Also one diesel pump fed by a
  19,000 l (5,000 gallons) underground tank.

One 6620 1 (1,750 gallons) propane gas cylinders located at 30 m (100') of the east wall. Will be used for gas fired trucks.

Also two 205 1 (45 gallons) drums of lubricating oil in the open in the garages and few small containers of solvents.

Page 10 File No. RS 17562

- 4.a)vi

  Alarms:
  The P.I.V. is not connected to the sprinkler supervisory service (Rec. 83-1 a).
- 4.a)vii

  Mater Supplies:

  Adequate of Class I. Single supply by a 200 mm (8") connection to 400 mm (16") city main on Jean Milot Street which is fed two ways.
- 4.a)viii Additional system details:

  A waterflow detector is required at the entry point of the 200 mm (8") connection in the building (Rec. 83-3), since the sprinkler valve is located more than 4.6 m (15') from it.

The hydrostatic test certificate for the new extensions is required (Rec. 83-2).

4.b)iv Special Equipment and Apparatus:
There is one adequate antifreeze system protecting the loading dock. This system is adequate except for its unlisted butterfly valve and has 10 A.S.

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des risques înc. et au l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon de commande.

#### TENANTS:

9.

Benjamin News Reg'd: (IBC: 520)
This firm occupies 3827 m2 (41,200 sq. ft.) of the entire area as a distributor of books, newspapers, magazines & post cards. 10% of the area is occupied as office with several terminals located in open and a standard & sprinklered computer room equipped with smoke detectors (also in raised floor). A copy of tapes is kept outside. The remainder is mostly occupied as a warehouse of these products with remainder is mostly occupied as a warehouse of these products with high piling conditions (safe - see details 3.d) and sorting of these. The scrap is left on the conveyor which is passed through a shreader located in an adjacent room. The bales of shreaded paper are shipped out. Also one repair garage well set-up and shuts-off the main manufacturing area. Good housekeeping and adequate supply of fire extinguishers.

Verdun Transport Cie Ltée: (IBC: 551)
This firm occupies the remaining area, 613 m2 (6,600 sq. ft.) as a repair garage for trucks. One standard & sprinklered spray booth (not in use at the time of the survey) for trucks. Also usual equipment with safe welding done in the premises. Good housekeeping and adequate supply of fire extinguishers.

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon de commande.

Page 1

70866182

#### SEH GROUPEMENT TECHNIQUE DES ASSUREURS Quebec

#### CONFIDENTIEL

SITUATION DU RISQUE:

9600 RU JEAN MILOT

NUMERO DE DOSSIER: RS17562

LASALLE, PQ

H8R 1X7

NOM DE L'ASSURE:

BENJAMIN NEWS INC.

EXTINCTEURS AUTOM.: Oui

ADRESSE DE CORRESPONDANCE:

9600 RU JEAN MILOT

LASALLE, PQ

H8R 1X7

PERSONNE(S) CONTACTEE(S):

M. FRED BEST,

DATE DE L'INSP.:1999-fev-10

NBRE COMPARTIM. D'INC.:

INSPECTE PAR:

NO DE REF. SIDI:

CHRISTIAN CAMBIRI

Le présent document est la VISITE AUX FINS D'ASSURANCE INCENDIE ACCOMPAGNED DES GARANTES AND EXES risques inc. et fait l'objet

La visite que nous avons faite a votre etablissement de la rectue of auchom des compagnies d'assurance adherant au Groupement Cendinique des differents du de la compagnie Les renseignements recueillis lors de telles visites qui de mande de la company de la dans la selection des risques et la fixation des taux de primes.

Les recommandations ci-apres decoulent de la visite susmentionnee et tiennent compte des conditions et des pratiques constatees de meme que des renseignements et autres donnees fournis par le personnel de la direction au moment de la visite.

Veuillez aviser votre agent, courtier ou assureur, selon le cas, des mesaures que vous comptez prendre pour suivre ces recommandations. En vous y conformant, yous contribuerez a ameliorer la securite dans votre etablissement.

LES RECOMMANDATIONS PRECEDEES DE TROIS ASTERISQUES (\*\*\*) ONT UNE IMPORTANCE TOUTE PARTICULIERE ET NOUS VOUS CONSEILLONS DE LES APPLIQUER IMMEDIATEMENT.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le chef du service de l'ingenierie, M. Jean-Pierre Bonneville, au (514) 285-1201 ou au 1-800-363-9465.

CHRISTIAN CAMBIRI, Representant

#### --- Apercu general ---

L'assure occupe a 100% un batiment de construction incombustible construit en 1976 auguel deux rajouts ont ete construits en 1982 et 1986. Ce risque a une superficie de 6 500 metres carres (69 963 pieds carres) repartie sur un etage (aucun sous-sol). Le risque est considere comme etant un compartiment d'incendie unique. La perte maximale probable est de 100%. Aucun risque de voisinage.

Le batiment est chauffe au gaz naturel en majorite. Les bureaux sont chauffes a l'electricite seul ceux-ci sont climatises. Le batiment est en bonne condition generale.

L'assure est un distributeur de revues diverses. Il fait la recuperation de vieilles revues (dechiquetage) et il y a un garage de reparation mecanique de base pour ses vehicules de compagnie seulement. Une station service est situee a l'arriere du risque.

Le batiment est muni d'un reseau d'extincteurs automatiques concu hyrauliquement en 1976 et qui a ete modifie en 1982 et 1986. Le systeme est entretenu annuellement par la firme Gicleurs Moderne et supervise par Bell Guardian (homologue ULC).

Le risque est muni d'une alarme vol reliee a Bell Guardian. Son acces esta restreint. La cour est cloturee. Il est situe dans un secteur industrier des

Extincteurs portatifs conformes aux normes. Un seul potestuid indendie impins de 120 metres (400 pieds). Service d'incendie permanent en l'incendie permanent en l'acceptant de 120 metres (400 pieds). restreinte en tout temps.

risques inc. et fait l'objet

transmission au verso du Bon de commande.

#### REMARQUES

#### [ENSEMBLE DU BATIMENT]

- (99/02) L'arriere du batiment est a une distance superieure a 121 metres (400 pieds) d'un poteau incendie (lacune).
- (99/02) La visite des lieux a ete effectuee avec la collaboration de Monsieur Fred Best, gerant d'usine. Premier rapport depuis 1983 sur le risque. Le batiment est muni d'un reseau d'extincteurs automatiques, les essais de verification de l'installation n'ont pas ete effectues au moment de la visite. Cependant, un contrat d'entretien est en vigueur.

La recommandation 79-1 n'a pas ete verifee, elle est reconduite. Le panneau annonciateur est en service et la pompe d'exces de pression a ete remplacee. La recommandation 83-2 concernant le certificat d'essais de la tuyauterie aerienne du rajout de 1982 n'a pas ete completee. Le certificat n'est pas au dossier, lacune permanente. La recommandation 83-3 n'a pas ete completee. Un detecteur de debit est toujours requis sur la conduite d'alimentation principale du reseau d'extincteurs automatiques entre l'alarme valve principale et le poteau indicateur mural. La recommandation est reconduite. La recommandation 83-4 concernant la construction du toit du rajout de 1982 n'est pas au

dossier, le toit est maintenant considere TPA (II) (non confirme, recretiree).

propriété de SCM Gestion des risques inc. et la l'objet de droits d'anatur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon de commande.

#### --- GENERALITES POUR LE COMPARTIMENT D'INCENDIE ---

COMPARTIMENT D'INCENDIE: 1 - DISTRIBUTEUR DE MAGAZINES

Code d'activite BAC: 5140 Papier et articles en papier - Entreposage prive

Construction: 2 Maconnerie - Incombustible

Compartiment d'incendie unique. Les pertes maximales possible et probable sont de 100%.

#### --- LOCATAIRES DU COMPARTIMENT D'INCENDIE ---

- 1. Bon etat d'entretien et nombre suffisant d'extincteurs portatifs conformes aux normes pour tous les occupants, sauf indication contraire.
- 2. Dans le cas de compartiments d'incendie proteges par extincteurs automatiques, le classement d'ensemble des extincteurs automatiques et de l'alimentation en eau vaut egalement pour les occupants, sauf indication contraire.
- [1] LOCATAIRE 1 BENJAMIN NEWS, 9600

  Code d'activite BAC: [5140] Papier et articles en papier la Entreposage p
  SUPERFICIE: 6 500 m. ca.

  Distributeur de livres, revues, journaux divers et cartes postales. Il
  fait aussi la recuperation de vieilles revues. Les revues sont trices et
  envoyees a la dechiqueteuse. Les ballots sont entreposes sur un qua
  exterieur. On retrouve aussi un garage de reparation mécanique pour les
  vehicules de compagnie. Mecanique de base seullement, pas de peinture ni
  debosselage. Il y a une salle informatique protegée par un système fixe
  - debosselage. Il y a une salle informatique protegee par un systeme fixe au Halon. On retrouve environ 70 employes qui travaillent 24 heures sur 24. Extincteurs portatifs conformes aux normes. Bon etat d'entretien general. Permission de fumer restreinte a 100%. A l'arriere du risque, il y a une station d'essence pour les camions. On retrouve deux reservoirs souterrains. Un reservoir de 38 000 litres (10 000 gals US) d'essence sans plomb et un de 19 000 litres (5 000 gals US) de diesel. L'entreposage de revues destinees a la dechiqueteuse represente environ 28 metres carres (300 pieds carres).

No de ref. SIDI:70866182 Rapport Risques Speciaux

Page 6

--- CONSTRUCTION ---

Compartiment d'incendie unique.

Annee de construction: 1976

Annee de construction des rajouts: 1982-1986 Annee des renovations: 1982-1986

HAUTEUR DU BATIMENT:

Variant de 3,7 m a 6,1 m (12 pi a 20 pi).

Aucun.

ETAT:

Bon.

CONSTRUCTION DES MURS:

Maconnerie

100% Brique/Blocs de betand(1300ammentes à sa

Poteaux integres aux murs:

100% Acier ( 300 mm )

Type de murs:

100% Independants, non porteurs

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des

risques inc. et fait l'objet de droits d'anteur. Voir les

de commande.

transmission au verso du Bon

CONSTRUCTION DES PLANCHERS:

Maconnerie ou materiaux resistant au feu.

100% Beton sur terre

CONSTRUCTION DU TOIT:

(non confirmee par un certificat)

Incombustible

100% Toit en acier Classe II

SUPERFICIE:

Superficie du rez-de-chaussee - 6 192 m. ca. ( 66652.3 pi. ca. ) Superficie totale - 6 500 m. ca. ( 69967.7 pi. ca. )

Murs separatifs: Aucun.

#### COMMUNICATIONS VERTICALES:

Trois escaliers en espace libre menant aux mezzanines.

ELEMENTS INTERIEURS COMBUSTIBLES:

Non

ESPACES CACHES COMBUSTIBLES:

Non

REVETEMENTS INTERIEURS - Murs:

Non

Aucun 85%; Gypse 15%.

REVETEMENTS INTERIEURS - Plafonds:

Non

Aucun 85%; Gypse 15%.

SAILLIES EXTERIEURES COMBUSTIBLES:

Non

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon de commande.

--- RISQUES NORMAUX ET RISQUES PARTICULIERS ---

Voir Risques particuliers.

RISQUES NORMAUX:

Sur.

Installation de chauffage:

- 15% Installation electr. a demeure
- 85% Aerothermes Gaz

Installation des appareils de chauffage:

- 0% Installation refaite, 0, Aucune lacune apparente

Alimentation en combustible:

- Canalisations de gaz naturel

Installation de climatisation:

Bureaux

- 15% Installation centrale

Installation electrique:

Aucun transformateur au BPC sur les lieux.

Type de cables et de fils: Gaines rigide Protection contre les surintensites: Disjoncteurs

Etat:

Installation de plomberie:

Tuyauterie: Etat:

Voir la liste des locataires.

Cuivre, Acier, Plastique Bon

Bon

RISQUES PARTICULIERS:

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des risques inc. et fait l'objet de droits d'anteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon de commande.

Gaines rigides, Gaines souples

#### STOCKAGE DE GRANDE HAUTEUR:

ZONE: ENTREPOT.

Protection: Insuffisante

Superficie d'entreposage: 418 metres carres (4 500 pieds carres). Superficie du batiment: 6 500 metres carres (69 963 pieds carres).

Marchandises: Classe III.

Revues diverses.

Mode d'entreposage: Rayonnages. Rayonnages: Simples et doubles.

Largeur des rayonnages: 1,05 m (3,5 pi).

Degagements: 0,2 m (0,67 pi).

Largeur totale: 2,3 m (7,67 pi).

Longueur des rayonnages: 13,5 m (45 pi).

Avec tablettes a fond plein.

Le présent document est la

La densite requise avec des tetes d'extimqueurs automatique de 710C (1650F) est de 6,81 L/min/m. ca. sur 279 muccav. (0,177 calls US/min/pi. ca. sur 3 000 pi. ca.) avec un debit de 1 893 L/min/ (500 gais US/min) reserve pour les boyaux, avec une rangee d'extincteurs automatiques dans les rayonnages.

transmission au verso du Bon

L'installation d'extincteurs automatiques est concue pour fournir au plafond une densite de 9,79 L/min/m. ca. sur 279 m. ca. (0,24 gals/min/pi. ca. sur 3 000 pi. ca.). Les tetes sont de 12,5 mm (1/2 po) de diametre et de 71oC (165oF). Les besoins en eau pour cette densite sont evalues a 4 977 L/min (1 315 gals US/min) a une pression de 317 kPa (46 lbs/po. ca.) a la rue, incluant 1 893 L/min (500 gals US/min) pour les boyaux. Aucune rangee de tetes dans le s rayonnages (voir rec.).

ZONE: AIRE EXTERIEURE D'ENTREPOSAGE DES BALLOTS DE PAPIER

Protection: Insuffisante.

Superficie d'entreposage: 93 m. ca. (1 000 pi. ca.). Superficie du batiment: 6 500 m. ca. (69 963 pi. ca.).

Marchandises: Classe IV.

Ballots de papier dechiquette entrepose en piles pleines.

Enveloppes de plastique: Oui.

Hauteur d'entreposage: 4,8 m (16 pi). Hateur libre du batiment; 6,1 m (20 pi). Allees: 1 m (1 pi).

La densite requise avec des tetes d'extincteurs automatiques de 71oC (165oF) est de 9,4 L/min/m. ca. sur 279 m. ca. (0,23 gals US/min/pi. ca. sur 3 000 pi. ca.) avec un debit de 1 893 L/min (500 gals US/min) reserve pour les boyaux.

L'installation d'extincteurs automatiques est concue pour une densite de 7,33 L/min/m. ca. sur 279 m. ca. (0,18 gals US/min/pi. ca. sur 3 000 pi. ca.). Les tetes sont de 12,5 mm (1/2 po) de diametre et de 71oC (165oF). Les besoins en eau pour cette densite sont evalues a 3 520 L/min (930 gals US/min) a une pression de 234 kPa (34 lbs/po. ca.) a la rue, incluant 1 325 L/min (350 gals US/min) pour les boyaux. La protection existante permet l'entreposage en piles pleines a une hauteur de 3,7 m (12') (voir rec.)

ZONE: RAJOUT DE 1986 ZONE D'ENTREPOSAGE.

Protection: insuffisante

Superficie d'entreposage: 818 metres carres (8 800 pieds carres). Superficie du batiment: 6 500 metres carres (69 963 pieds carres). Marchandises: Classe III.

Il s'agit d'etageres de metal dos a dos separe par un grillage. La largeur totale des etageres est de 0,9 metre (36 pouces) jusqu'a une hauteur d'environ 5,1m (17').

Mode d'entreposage: Rayonnages.
Rayonnages: Simples.
Largeur des rayonnages: 0,9 m (3 pi).
Largeur totale: 0,9 m (3 pi).
Longueur des rayonnages: 23 m (45 pi).
Avec tablettes a fond plein.

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa

La densite requise avec des tetes d'extincteurs automatiques de 141 oC (286oF) est de 10,2 L/min/m. ca sur 279 de coma an (6,25 gals US/min/pi. ca. sur 279m. ca. (3000 pi. ca.) avec un debit de 1 893 L/min (500 gals US/min) reserve pour les boyaux.

L'installation d'extincteurs automatiques est concue pour une densite de 10,2 L/min/m. ca. sur 279 m. ca. (0,18 gals US/min/pi. ca. sur 3 000 pi. ca.). Les tetes sont de 12,5 mm (1/2 po) de diametre et de 141oC (286oF). Les besoins en eau pour cette densite sont evalues a 3 596 L/min (950 gals US/min) a une pression de 358 kPa (52 lbs/po. ca.) a la rue, incluant 1 325 L/min (350 gals US/min) pour les boyaux.

### MATIERES DANGEREUSES:

Aucune.

### ENTRETIEN:

Bon.

### RISQUES DE VOISINAGE:

Aucun risque de voisinage dans un rayon de 45 metres (150 pieds) du risque.

### DESCRIPTION DES OPERATIONS:

-Voir les generalites pour le compartiment d'incendie sion des

### AFFAIRES:

PERMISSION DE FUMER RESTREINTE:

Oui.

## MATERIEL INFORMATIQUE:

Information non disponible au moment de la visite.

### NOMBRE D'OUVRIERS:

Trois quarts de production, soixante-quinze employes.

Le présent document est la

risques inc. gt and Pobjet de droits d'auteur. Voir les

24 heures par jour, 7 jours par semaine. Conditions afferentes à sa transmission au verso du Bon de commande.

# Rapport Risques Speciaux

### --- PROTECTION ---

### PROTECTION PUBLIQUE:

Classement de la localite (S.I.A.I.):02

Poste de pompiers intervenant:

Ville Lasalle

Genre de pompiers:

Professionnels

Distance au poste de pompiers:

I nfe rie ure a 2,5 km

Poteaux d'incendie publics:

1 poteau d'incendie - 155 m (508 pi)

Accessibilite:

Bonne

Zone a forte densite de construction: Non

# MOYENS DE PROTECTION PRIVES:

Extincteurs portatifs:

Robinets d'incendie armes:

Service de gardiennage:

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des réontes mest aux propriété de droits d'auteur. Voir les Conformes aux normes Conditions afferentes à sa tansantission au verso du Bon de commande.

Installation de detection/d'alarme incendie: Poste de surveillance Protecti

### --- PROTECTION PAR EXTINCTEURS AUTOMATIQUES ---

% DE LA SUPERFICIE PROTEGEE (excludant les espaces cache

100% superficie protegee

SUPERFICIE PROTEGEE:

6 500 metres carres (95% sous eau, 4% systeme antigel).

#### INSTALLATION D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES:

Annee de fabrication des tetes: 1976: 62%;

1982: 11%; 1986: 27%.

Protection contre le gel:

Appropriee.

Protection Additionnelle Requise:

Oui, voir la recommandation.

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon de commande.

Materiel conforme aux normes:

Plans en partie approuves par le GTA. Plans du rajout de 1986 non soumis pour approbation et aucun certificat d'essais de la tuyauterie aerienne de ce rajout.

### Dispositifs d'alarme:

Installation d'alarme privee comportant une cloche hydraulique exterieure, une sonnerie electrique interieure et un tableau annonciateur.

Service complet de surveillance des extincteurs automatiques par controle a un poste central agree par les Laboratoires des Assureurs du Canada (Bell Guardian).

### Alimentation en eau principale:

Alimentation par un raccordement de 200 mm (8 po) a une conduite de ville de 400 mm (16 po) alimentee dans les deux sens.

Selon le dernier essai hydraulique effectue a proximite, l'on dispose d'un debit de 4 886 L/min (1 291 gals US/min) a une pression residuelle de 393 kPa (57 lbs/po. ca.), la pression statique etant de 545 kPa (79 lbs/po. ca.).

Alimentation en eau secondaire:

Aucune, non requise.

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon de commande.

### PRECISIONS SUR L'INSTALLATION D'EXTINCTEURS AUTOMATIQUES:

AIRE DE CONCEPTION 1

ENTREPOSAGE (2 861 metres carres - 30 800 pieds carres).

Alimentation en eau: Appropriee.

Affectation de risques ordinaires du groupe 2 tel que defini par la norme NFPA 13 et le guide explicatif G-13.

L'installation d'extincteurs automatiques est concue selon des calculs d'hydraulique pour de l'entreposage de commodite de classe III (papier) en rayonnage simple, sans tablette a fond plein jusqu'a une hauteur maximale de 4,8 metres (16 pieds), avec une densite de 9,79 L/min/m. ca. sur une surface d'application de 279 m. ca. (0.24 gals US/min/pi. ca.) sur 3 000 pi. ca.), avec des tetes de 12,5 mm (1/2 po) de diametre et de 71oC (165oF). Les besoins en eau pour cette densite sont evalues a 4 977 L/min (1 315 gals US/min) a une pression de 317 kPa (46 lbs/po. ca.) a la rue, incluant 1 893 L/min (500 gals US/min) pour les boyaux.

AIRE DE CONCEPTION NO 2 (PARTIE DU MAGASIN) propriété de SCM Gestion des 167 metres carres (1 800 pieds carres).

Alimentation en eau: Appropriee. Affectation de risques ordinaires du groupe 2 tel que defini par la norme NFPA 13 et le guide explicatif G-13.

Le présent document est la risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les

transmission au verso du Bon de commando

L'installation d'extincteurs automatiques est concue selon des calculs d'hydraulique pour proteger originellement une zone d'application de peinture au pistolet avec une densite de 9,79 L/min/m. ca. sur une surface d'application de 279 m. ca. (0,24 gals US/min/pi. ca. sur 3 000 pi. ca.) avec des tetes de 12,5 mm (1/2 po) de diametre et de 71oC (165oF). Les besoins en eau pour cette densite sont evalues a 5 204 L/min (1 375 gals US/min) a une pression de 310 kPa (45 lbs/po. ca.) a la rue, incluant 1 893 L/min (500 gals US/min) pour les boyaux.

AIRE DE CONCEPTION 3 MAGASIN (PARTIE), GARAGE ET DECHIQUETEUSE. 966 metres carres (10 403 pieds carres).

Alimentation en eau: Appropriee.

Affectation de risques ordinaires du groupe 2 et risques eleves du groupe 1 (dechiqueteuse) (voir rec.) tel que defini par la norme NFPA 13 et le guide explicatif G-13.

L'installation d'extincteurs automatiques est concue selon des calculs d'hydraulique pour une affectation de risques ordinaires du groupe 2 avec une densite de 7,32 L/min/m. ca. sur une surface d'application de 279 m. ca. (0,18 gals/min/pi. ca. sur 3 000 pi. ca.) avec des tetes de 12,5 mm (1/2 po) de diametre et de 71oC (165oF). Les besoins en eau pour cette densite sont evalues a 3 520 L/min (930 gals US/min) a une pression de 234 kpa (34 lbs/po. ca.) a la rue, incluant 1 325 L/min (350 gals US/min) pour les boyaux.

ZONE DE CONCEPTION 4 BUREAUX (1976) 372 metres carres (4 000 pieds carres). Alimentation en eau: Appropriee. Affectation de risques faibles tel que defini par la norme NFPA 13 et le quide explicatif G-13.

L'installation d'extincteurs automatiques est concue selon des calculs d'hydraulique pour une affectation de risques ordinaires de groupe 1 avec une densite de 6,52 L/min/m. ca. sur une surface d'application de 139 m. ca. (0,16 gals US/min/pi. ca. sur 1 500 pi. ca.) avec des tetes de 25 mm (1/2 po) de diametre et de 71oC (165oF). Les besoins en eau pour cette densite sont evalues a 2 157 L/min (570 gals US/min) a une pression de 172 kPa (25 lbs/po. ca.) a la rue, incluant 946 L/min (250 gals US/min) pour les boyaux.

ZONE DE CONCEPTION 5
BUREAUX (1982) 427 metres carres (4 600 pieds carres).

Alimentation en eau: Appropriee. Affectation de risques faibles tel que defini par la norme NFPA 13 et le quide explicatif G-13.

L'installation d'extincteurs automatiques est concue selon des calculs d'hydraulique pour une affectation de risques ordinaires avec une densite de 6,52 L/min/m. ca. sur une surface d'application de 139 m. ca. (0,16 gals US/min/pi. ca. sur 1 500 pi. ca.) avec des tetes de 12,5 mm (1/2 po) de diametre et de 71oC (165oF). Les besoins en eau pour cette densite sont evalues a 2 839 L/min (750 gals US/min) a une pression deu 172 kPa (25 lbs/po. ca.) a la rue, incluant 946 L/min (250 pgals US/min) pour les boyaux.

ZONE DE CONCEPTION 6
RAJOUT 1986 (1 751 metres carres - 18 898 pieds carres afférentes à sa transmission au verso du Bon

Alimentation en eau: Appropriee dans al zon de Gerbureaux.

Affectation de risques ordinaires de groupe 2 et de risques faibles tel que defini par la norme NFPA 13 et le guide explicatif G-13.

L'installation d'extincteurs automatiques est concue selon des calculs d'hydraulique pour une affectation de risques ordinaires du groupe 2 avec une densite de 8,36 L/min/m. ca. sur une surface d'application de 279 m. ca. (0,18 gals US/min/pi. ca. sur 3 000 pi. ca.), avec des tetes de 13,5 mm(17/32 po) de diametre et de 141oC (286oF). Les besoins en eau pour cette densite sont evalues a 3 596 L/min (950 gals US/min) a une pression de 359kPa (52 lbs/po. ca.) a la rue, in du rajout 1986.

# --- PERTES D'EXPLOITATION ---

PROPRIETAIRE OCCUPANT.	
Affaires saisonnieres:	
Non.	
Activite:	
24 heures par jour, 7 jours par semaine.	
Dependance:	
Aucune.	
Production automatisee:	
Aucune.	Le présent document est la
Production par un seul ensemble de machines:	propriété de SCM Gestion or risques inc. et fait l'objet
Non.	de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa
Machinerie essentielle hors serie:	transmission au verso du Bo de commande.
Ne s'applique pas.	
Source d'energie principale privee:n)	
RE OCCUPANT.	
Affaires saisonnieres:	
Non.	
Activite:	
24 heures par jour, 7 jours par semaine.	
Dependance:	
Aucune.	

Production automatisee:

Aucune.

Production par un seul ensemble de machines:

Non.

Machinerie essentielle hors serie:

Ne s'applique pas.

Source d'energie principale privee:n) r jour, 7 jours par semaine.

Dependance:

Aucune.

Machinerie essentielle hors serie:

Ne s'applique pas.

Source d'energie principale privee:n)

Fonds pleins dans les rayonnages de l'entrepot general, 418 80.0 (EF) \* 89 Conception insuffisante en raison du mode d'entreposage dans la nouvelle section de 1986, 818 metres carres.

FI: Valve du systeme antigel protegee l'aire de Livrain on prophomologuee ULC;

Pas de cabinet de tetes d'extincteurs automatiques de reserve l'objet Detecteur de debit requis sur l'entree d'eau principale. Voir les Raccord pompier non conforme

AC: Pas d'entretien des systemes antigel. Pas de certificat de la tuyauterie aerienne du rajout 1986 u verso du Bon

propriété de SCM Gestion des Conditions afférentes à sa

de commande,

### --- PERTES D'EXPLOITATION ---

PROPRIETAIRE OCCUPANT.

Affaires saisonnieres:

Non.

Activite:

24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Dependance:

Aucune.

Production automatisee:

Aucune.

Production par un seul ensemble de machines:

Non.

Machinerie essentielle hors serie:

Ne s'applique pas.

Source d'energie principale privee:

Non.

Source d'energie secondaire:

Non.

Dependance des fournisseurs:

Non.

Dependance des clients:

Non.

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon de commande.

### --- GARANTIES ANNEXES ---

Aucun risque particulier.

TEMPETES - Risques inhabituels: Non.

FOUDRE - Risques inhabituels: Non.

EXPLOSIONS - Risques inhabituels:

FUITES DES EXTINCTEURS AUTOMATIQUES:

Aucune lors de l'inspection.

Stock sureleve ou sur etageres: Oui.

Stock susceptible d'etre gravement endommage par l'eau:

Oui.

Vidange de sol:

Non.

Le présent document est la

risques inc. et fait l'objet

de commande.

de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon

FUMEE - Risque d'endommagement du stock par la fume propriété de SCM Gestion des Oui.

EMEUTES, ACTES DE VANDALISME, ACTES MALVEILLANTS:

Acces restreint:

Surveillance par gardien:

Cours cloturees:

Cours eclairees:

Etablissement eloigne des lieux habites:

RISQUE D'EFFONDREMENT: Non.

RISQUE D'INONDATION: Non.

Indetermine.

TREMBLEMENTS DE TERRE - Zone:2

RISQUES DE CHOC:

Aucun risque particulier.

D'aeronefs:

Non.

De vehicules automobiles: Non.

De trains:

Non.

De bateaux:

Non.

--- VOL ---

Risque situe dans un secteur industriel. L'accessibilite au batiment est restreinte par une serrure electrique. Aucune surveillance par gardien, mais les activites se deroulent 24 heures sur 24. La cour est cloturee a 100% et bien eclairee. Risque muni d'un systeme d'alarme vol relie a une centrale homologuee ULC (Bell Guardian) anciennement Provost Alarme.

Cette section comporte des renseignements restreints sur les risque Vol. Pour de plus amples renseignements a ce sujet, veuillez demander l'annexe Vol.

Le présent document est la propriété de SCM Gestion des risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon de commande.

#### --- PROGRAMME DE PREVENTION ADOPTE PAR LA DIRECTION ---

Prevention incendie:

Aucune.

Visites de prevention:

Aucune.

Entretien du materiel d'incendie:

Non conforme aux normes.

Plan d'intervention prealable:

Securite de l'etablissement:

Equipe d'incendie privee:

Permission de fumer restreinte:

Restreinte.

Precautions pour le soudage, le meulage ou le decoupage au chalumeau: propriété de SCM Gestion des

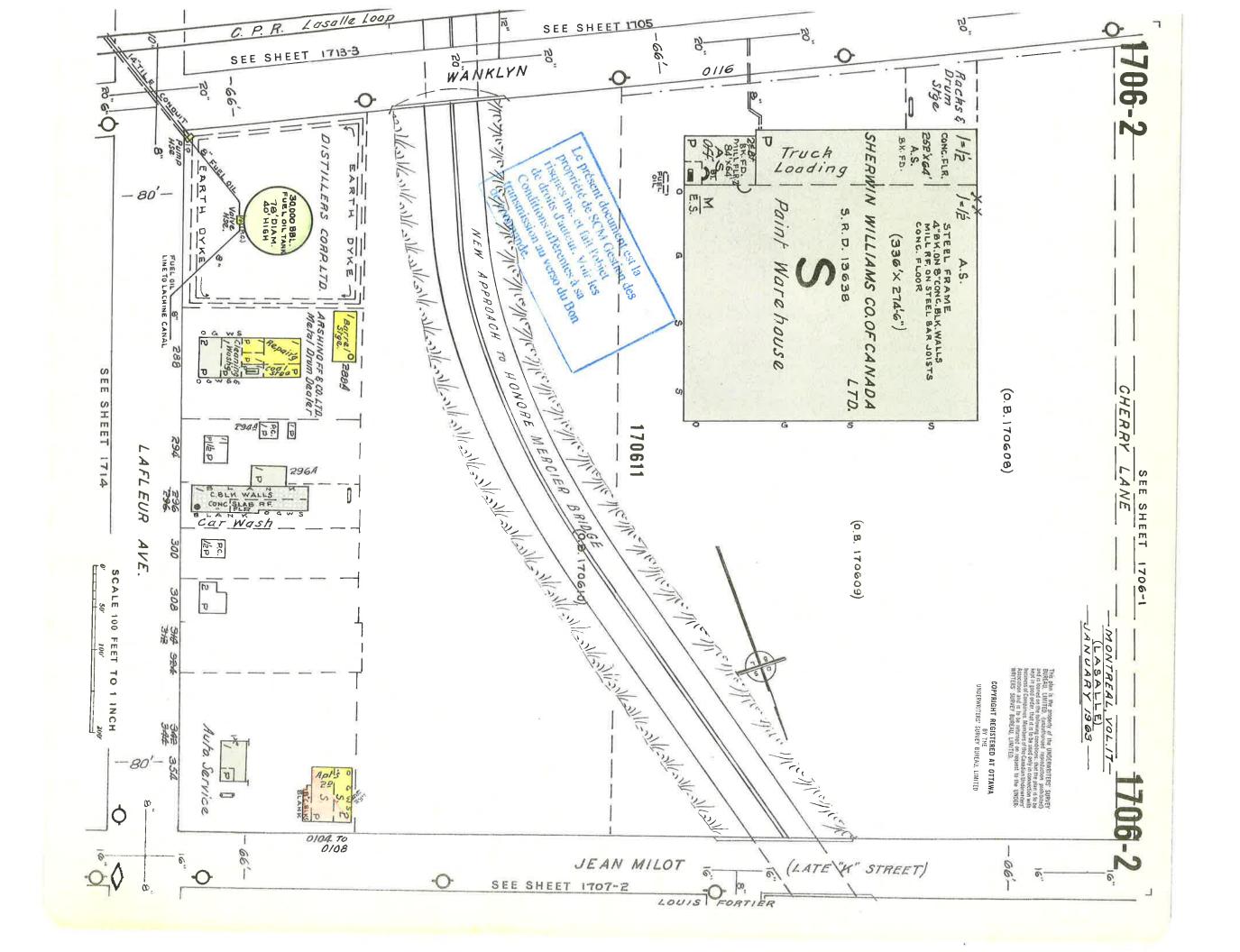
risques inc. et fait l'objet de droits d'auteur. Voir les Conditions afférentes à sa transmission au verso du Bon

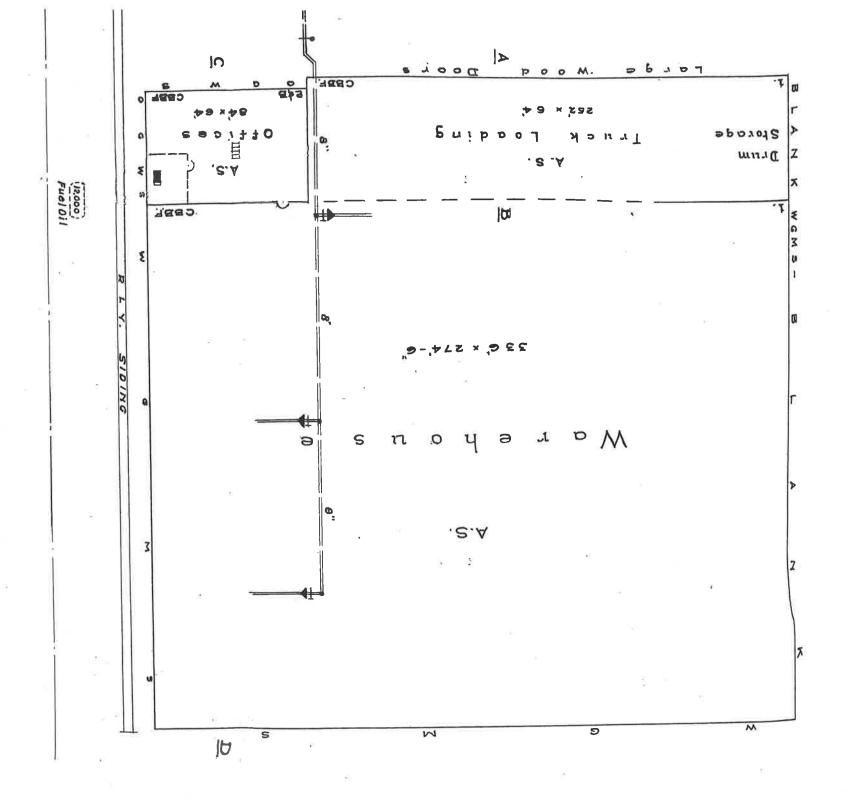
de commande.

Indetermine.

Maintenance preventive:

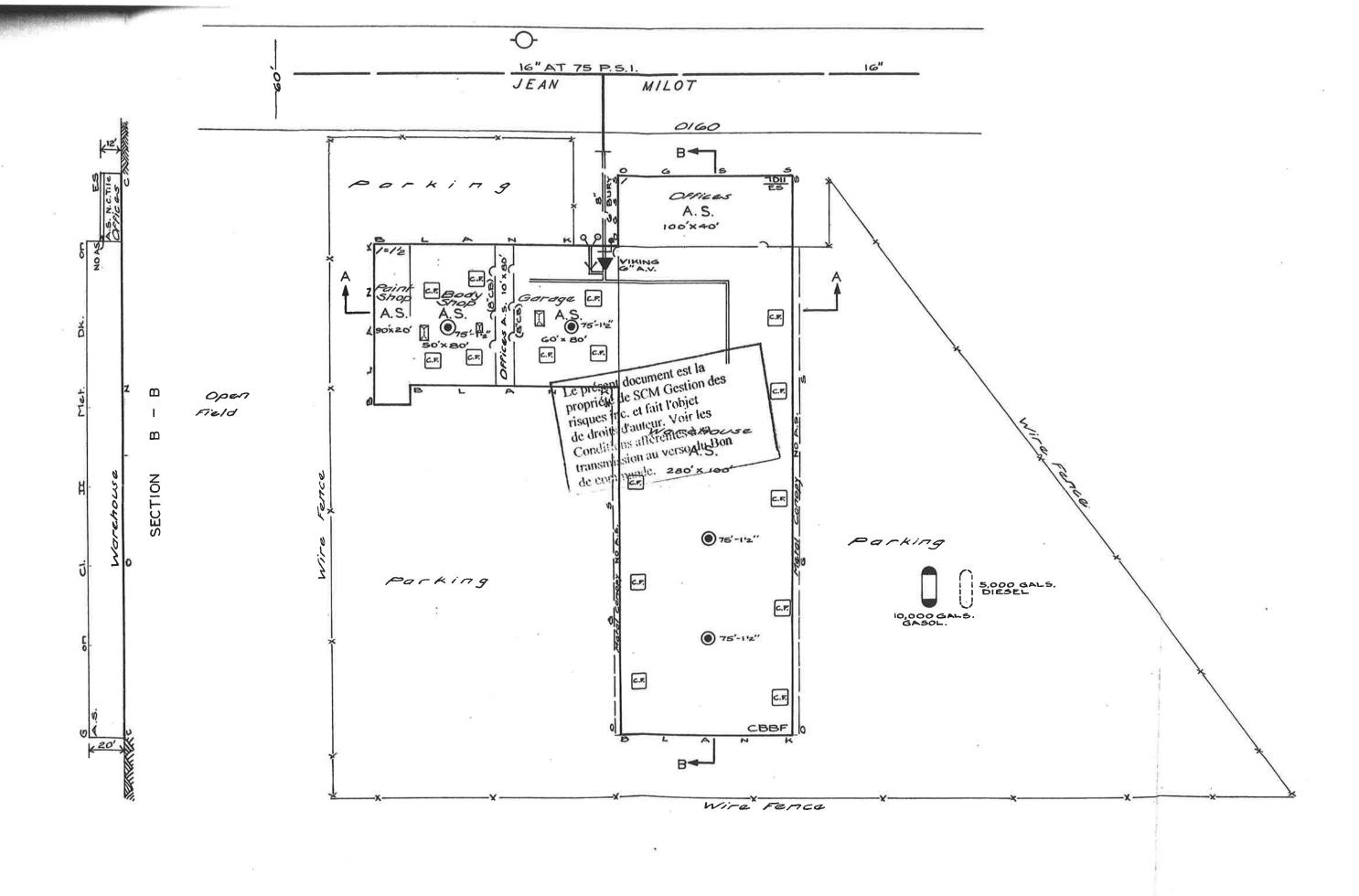
Ne s'applique pas.





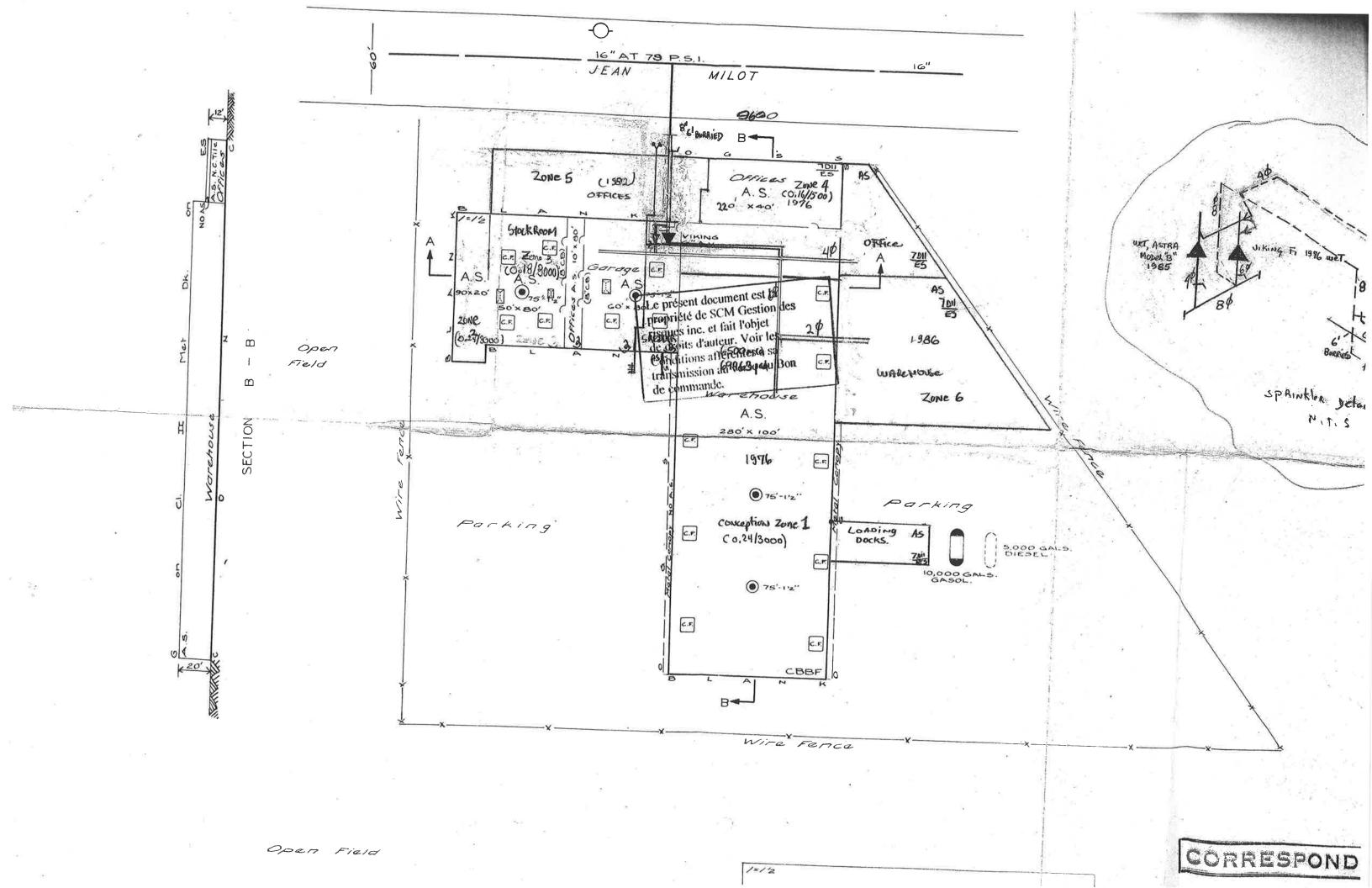
transmission ne verso du Bon Country of the contract of geography and speed to the budget of the best of the speed of the spee

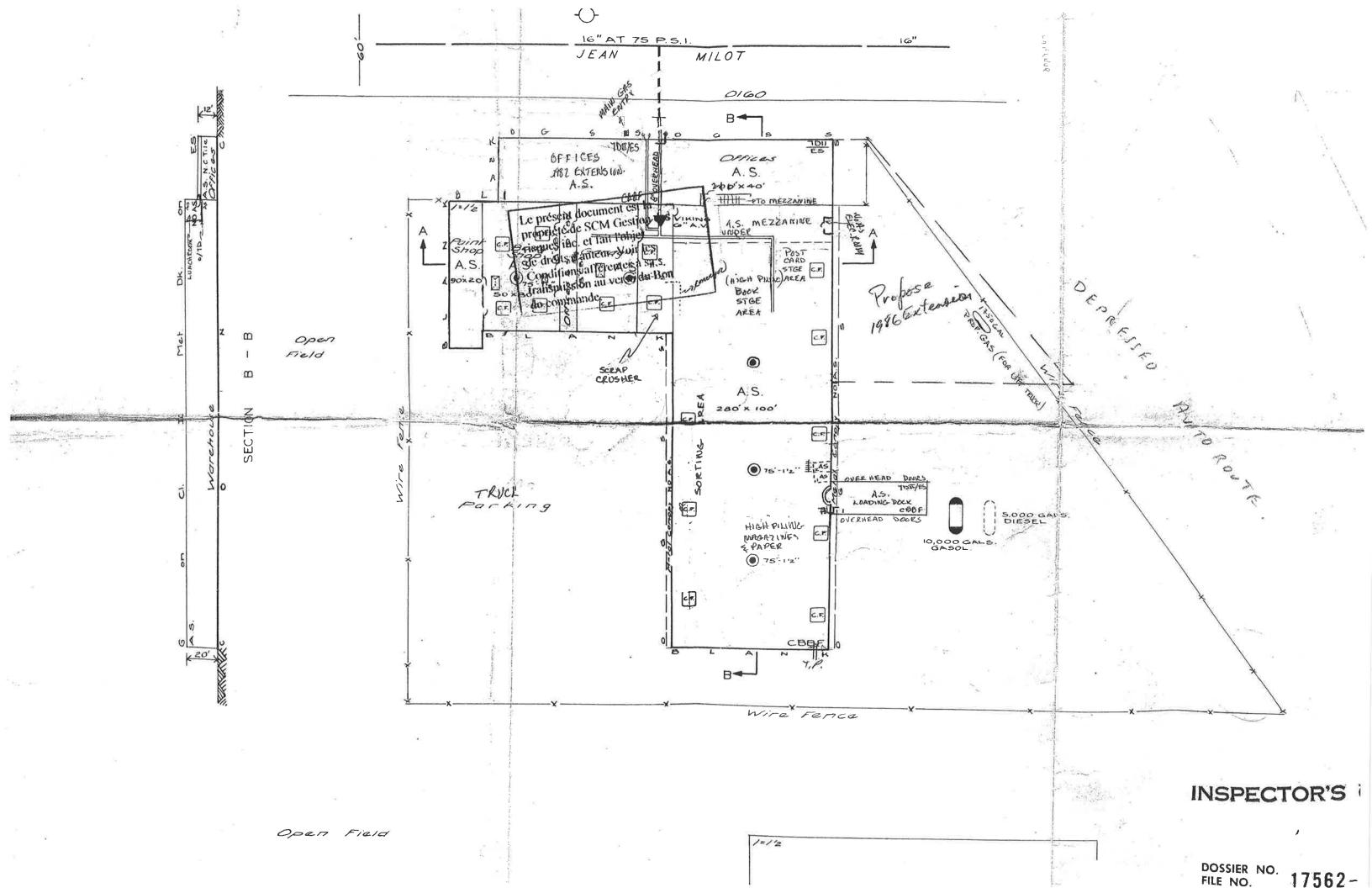
de continude,

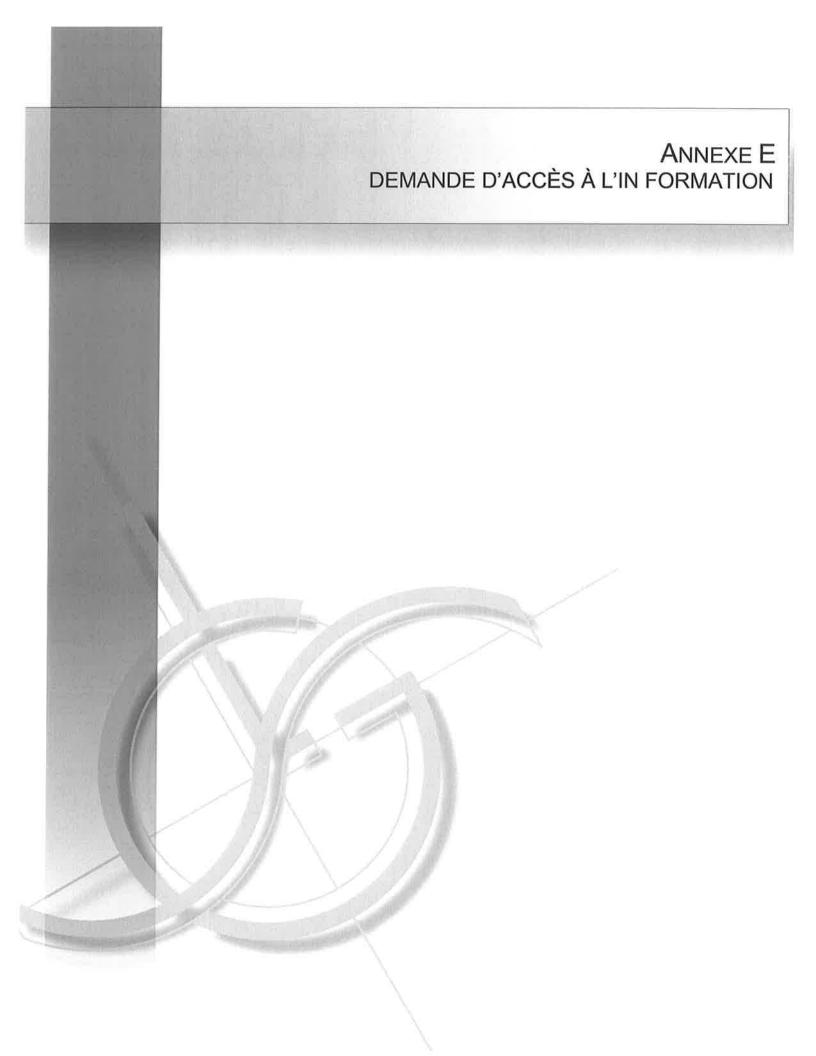


Open Field

1=12









Service de la Géomatique / Archives Montréal Tél. 514 598-3038 Téléc. 514 598-3619

# Demande de date d'installation

Adresse	Date Installation	Date Disjonction
9600, rue Jean-Milot, à Lasalle	**12/11/1982	15/05/2007

<sup>\*\*</sup>Nos documents ne nous donnent pas la date d'installation initiale mais certain qu'il y en a depuis la date mentionnée ci-haut (12/11/1982).

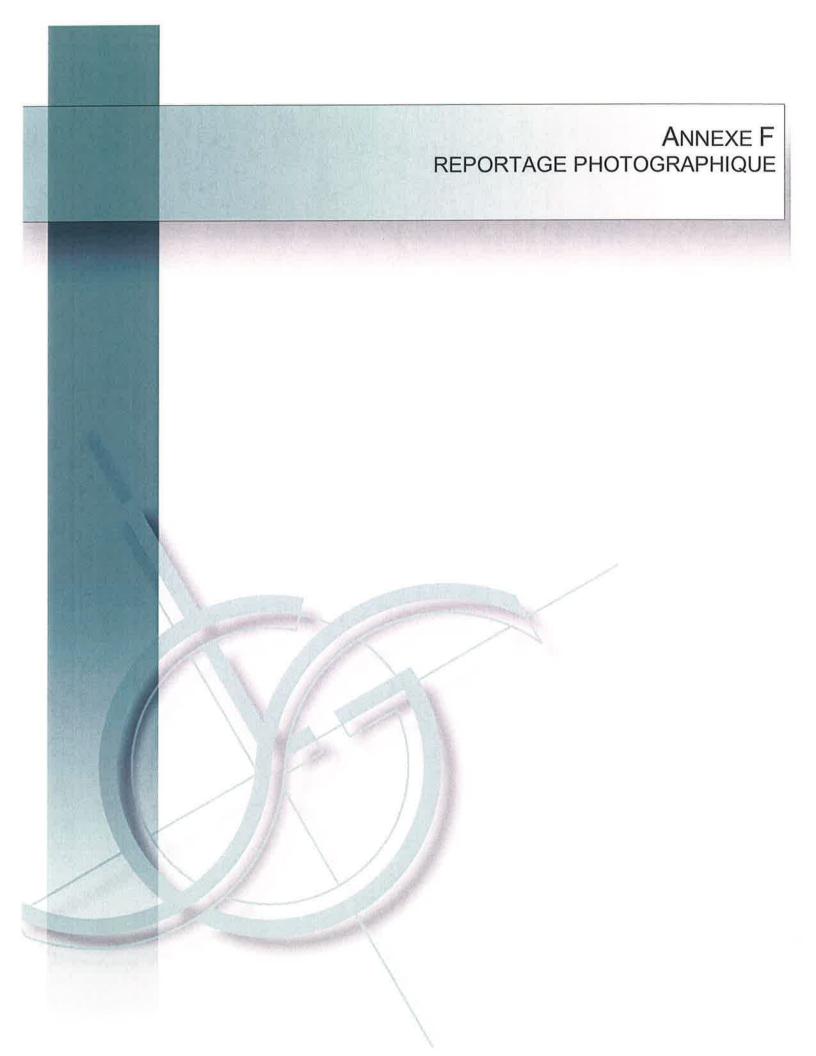




Photo 1: Vue générale du site à l'étude.



Photo 3 : Vue de la propriété résidentielle à l'ouest du site à l'étude.



Photo 5 : Vue des quais de chargement sur le coin sudest du bâtiment.



Photo 2 : Vue la propriété résidentielle au nord du site à l'étude.



Photo 4: Vue du coin sud-ouest du bâtiment.



Photo 6 : Vue de l'emplacement de l'ancienne station service et des débris de bois dans le stationnement au coin sud-est de la propriété.



Photo 7 : Vue de l'unité suspendue au gaz naturel dans l'entrepôt.



Photo 8 : Vue du chauffe-eau électrique dans l'entrepôt



Photo 9 : Vue d'une plinthe électrique dans le bâtiment



Photo 10 : Vue de l'état actuel des bureaux.



Photo 11 : Vue du garage de réparation au coin sudouest.



Photo 12 : Vue de l'état de l'entrepôt (coin sud-est)